

BIOGRAPHIE DOCUMENTÉE

du

Docteur Jules REGNAULT

Tome I



Avec l'affectueuse piété d'Édith Ferdy
et Michel Ollivier, ses petits-enfants

*Toute notre reconnaissance à Mme Corinne Blet
pour sa précieuse collaboration*

- *Les documents sont classés chronologiquement.*
- *Les feuilles manuscrites sont issues pour la plupart des souvenirs de sa petite-fille Édith.*

Biographie de Jules Regnault

Première partie

1°) NAISSANCE

- Jules, Émile, Joseph Regnault naît le 1° juin 1873.
(documents 1873 A : Naissance, p.1)
- à Hambye, Manche, Basse-Normandie.
(documents 1873 B : L'abbaye d'Hambye, p.5)
- dans la ferme du Buhot.
(documents 1873 C : Le Buhot, p.11)
- dont sont propriétaires ses parents, Jean Baptiste Regnault et Victorine née Deshogues Foresterie.
(documents 1873 D : Les parents Regnault, p.21)
- laquelle fut, pour cette « mésalliance », déshéritée par sa mère, Victorine Lebouteiller, veuve de Jean François Deshogues dit Foresterie.
(document 1873 E : La maison des Brûlés, p.31)

2°) LE PRIMAIRE

- Enfance du petit Jules.
(documents 1883 : Enfance, p.33)
- Fait ses premières études à l'école primaire de Hambye.
- Remarqué par un vicaire pour ses capacités en calcul mental et ses dons d'hypnose, celui-ci lui enseigne pendant 2 ans français, latin et grec.

3°) LE COLLÈGE

- **1886** : Entre en classe de 6° au collège d'Agneaux, chez les Oratoriens (près de Saint-Lô).
- **1887** : Absent en classe de 5° pour raison de santé (son cousin Ernest Canuet lui donne quelques leçons).
- **1888** : Rejoint ses condisciples en classe de 4°, 2° division – section bleue.
- **1889** : Classe de 3°, 1° division – section bleue.

4°) LE LYCÉE

- **Été 1890** : Afin de récupérer 1 an pour la préparation à Polytechnique, fait seul sa Seconde pendant les vacances.
- **Octobre 1890** : Passe directement en Rhétorique (2° prix d'excellence + reçu au Baccalauréat).
(documents 1890 : Prix scolaire et courrier, p.43)
- **Octobre 1891** : Entre en Philosophie (il se fait préparateur en physique et chimie pour préparer son bac Sciences en même temps que Philo).
Apprend la sténographie pour ses cours à la faculté
(documents 1891 : La sténographie, p.53)
- **Juillet 1892** : Reçu au bac Philo (Faculté de Lettres de Caen).
- **Octobre 1892** : Reçu au bac Sciences (Faculté des Sciences de Caen).

5°) L'UNIVERSITÉ

- **1892** : Entre à l'École de Médecine Navale de Brest (la limite d'âge Polytechnique ayant été abaissée, il renonce à ce concours qu'il avait déjà préparé).
(documents 1892 : École Polytechnique, p.57)
- **1893** : En tant qu'étudiant, à sa demande, participe au service de l'épidémie de choléra à Brest.
- **1893** : Reçu à son examen de Doctorat, puis Major de Brest au concours de l'École de Médecine Navale et Coloniale de Bordeaux ; reste à Bordeaux 3 ans dans les 4 premiers sur 51. Ce qui lui permet de garder toujours les 2 ancras brodés d'or au collet de sa redingote, signe réservé, avec d'autres avantages de permission, au premier douzième de la promotion.
(documents 1893 A : École Navale de Bordeaux, p.61)
(documents 1893 B : Bourse, p.67)
(documents 1893 C : Engagement, p.75)
- **1894** : Reçu au concours d'Externes des Hôpitaux.
- **1895** : Premier Externe (faisant parfois fonction d'Interne) à l'Hôpital St-Jean. Il est Externe de la chimie ophtalmologique.
Assistant des consultations de gynécologie.
Assistant du célèbre Professeur de Psychiatrie « Régis » (maladies mentales, maladies nerveuses, hypnotisme → cures hypnotiques : ayant déjà pratiqué l'hypnose sur des animaux dans sa ferme du Buhot, il l'applique avec succès aux cas de vomissements incoercibles des femmes enceintes et à des accouchements sans douleur).

6°) MÉDECINE NAVALE

- **1896** :
 - Lauréat de la Faculté de médecine de Bordeaux
Médaille d'argent, Prix Godard, pour sa thèse :
« LA SORCELLERIE, ses Rapports avec Les Sciences Biologiques »,
376 pages, 1^o édition 1897, Félix Alcan.
2^o édition 1936, Amédée Legrand, Paris.
(documents 1896 A : La Sorcellerie, p.81)
 - Début de sa carrière de Médecin de Marine :
 - **27 novembre** : Docteur en médecine à 23 ans ½
 - Nommé médecin auxiliaire de 2^o classe de la Marine, il fait un stage d'un an à l'École d'Application de Médecine de la Marine à Toulon, où il est préparateur en Bactériologie.
(documents 1896 B : Docteur en médecine, p.93)
- **1897** : Titularisé, il est désigné pour les Troupes d'Infanterie de Marine, et chargé d'organiser le sanatorium de Porquerolles, pour les soldats rentrant des Colonies.
(documents 1897 A : Porquerolles, p.97)
 - Travail sur la Polynévrte Paludéenne étudiée sur les nombreux marins de ce sanatorium, sans se douter qu'il l'attraperait 2 ans plus tard.
(document 1897 B : Polynévrte Paludéenne, p.99)

7°) LA GUERRE D'INDOCHINE

- **1898-1900** : Campagne de guerre au Tonkin 25 mois, (à Tien-Yen, à Mui-Ngoc, puis à Moncay), médecin de tirailleurs tonkinois, agent de la Santé, chargé du service vétérinaire.
 - Sur la frontière du Quang-Tong, il recrute la 1^o compagnie de tirailleurs chinois qui ait été au service de la France.
(documents 1898-1900 A : *carrière au Tonkin*, p.101)
 - Il se trouve à 400 m de la frontière chinoise et de la ville de Tong-Hing, résidence du délégué du Vice-Roi de Canton, dont il est parfois le médecin.
(documents 1898-1900 B : *le sabre de Samouraï*, p.131)
 - Atteint d'anémie paludéenne, il obtient un congé de 5 mois, mais restera fragile du foie toute sa vie. Cette maladie mit fin à son séjour en Indochine.

8°) MÉDECINE NAVALE (suite)

- **1900** :
 - Désigné pour la Prévôté de l'École Pyrotechnique de Toulon, poste qu'il a demandé pour préparer le concours de Professeur d'Anatomie.
(document 1900 : *Prévôté*, p.143)
- **1901** :
 - Postule, présente et réussit le concours de Prosecteur d'Anatomie à l'École annexe de Médecine Navale de Toulon.
(documents 1901 A : *Prosectorat*, p.145)
 - Chef de clinique chirurgical adjoint.
(document 1901 B : *uniforme de chirurgien*, p.153)
 - Nommé Professeur d'Anatomie élémentaire et assure des cours d'anatomie à l'École annexe de Médecine Navale pour l'année 1901-1902.
(documents 1901 C : *cours professés*, p.155)
 - Autopsies à l'Hôpital Principal Sainte-Anne à Toulon.
- **1902** :
 - La société qui construit la ligne de chemin de fer du Yunnan, le demande en lui offrant 18 000 F, pour recruter et diriger 17 médecins, et séjourner au Yunnan. La Marine refuse de le laisser partir, même en le détachant aux Affaires Étrangères, où M. Delcassé le prenait en charge, ou bien le Gouvernement d'Indochine : il n'a pas fini ses 10 ans d'engagement ; on le laisserait partir en perdant ses droits d'ancienneté, mais au retour, au bout de 5 ans, il lui resterait quelques années de service à faire. Il ne part pas...
(documents 1902 A : *Chemin de Fer Indochinois*, p.165)
 - Membre de la Société d'Anatomie et de Physiologie de Bordeaux
 - Médaille d'or et Mention Honorable pour son ouvrage :
« Médecine chez les Chinois » 230 p. Challamel. Paris.
(documents 1902 B : *MÉDECINE et PHARMACIE chez les CHINOIS et les ANNAMITES*, p.179)
 - 22 novembre 1902 : article dans la Revue Scientifique.
(document 1902 C : *Médecins Missionnaires* p.189)
 - 22 décembre 1902 : Médaille d'argent pour sa coopération aux vaccinations.
(documents 1902 D : *Vaccinations*, p.193)

- **1903 :**
 - **23 avril 1903 :** Médaille de bronze, groupe 1, classe 7, lors de l'Exposition de Hanoï en 1902.
 - **21 octobre 1903 :** demande de congé d'un an sans solde en vue mariage et fait de la clientèle privée à Toulon.
(document 1903 : un an de congé, p.197)
 - **2 décembre 1903 :** Diplôme de membre titulaire de la Société Académique du Var.
 - **10 décembre 1903 :** Mention au Concours du Baron Larrey pour l'ouvrage « Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites » Institut de France – Académie des Sciences de Paris.
 - **1903-1904 :** Médaille d'or (Prix de Médecine Coloniale et Études exotiques, par la Faculté de Médecine et Pharmacie de Bordeaux).
- **1904 :**
 - Médaille d'or pour ses ouvrages scientifiques et médicaux à l'Exposition Internationale de Toulon.
 - Un livre : « PRÉCIS de DISSECTION des RÉGIONS »
172 p. Baillière et fils. Paris.
(documents 1904 A : Précis de Dissection des Régions p.199)
 - **22 décembre 1904 :** Affecté sur le BRENNUS avec l'amiral Jauréguiberry.
(documents 1904 B : le Brennus, p.203)
- **1905 :**
 - Promu au grade de Médecin de Première Classe.
(documents 1905 A : Médecin de 1^o classe, p.209)
 - Fonde la première Association des Normands de Toulon et du Var.
(document 1905 B : Les Normands de Toulon, p.211)
 - **1^o juillet 1905 :** Proposition aux Palmes d'Officier d'Académie.
(documents 1905 C : Palmes Académiques, p.215)
 - Chargé du service des sous-marins.
 - Étudie la régénération de l'air à bord des petits sous-marins de 20 tonnes.
 - Premier médecin français ayant plongé en sous-marin.
(documents 1905 D : Les sous-marins, p.219)
 - Médaille d'argent de la Marine pour ses études sur l'habitabilité des sous-marins.
 - Rencontre avec une (trop) jeune et jolie Normande, Rachel Dufour, dont il tombe amoureux.
(documents 1905 E : Une jeune et jolie Normande, p.227)
- **1906 :**
 - Plaquette : « Les Envoûtements d'Amour » 40 p. Librairie Charconac – Paris
(documents 1906 A : Les ENVOÛTEMENTS d'AMOUR ET L'ART DE SE FAIRE AIMER, p.241)
 - **8 décembre 1906 :** Mention honorable au Concours du Prix Hugo, par l'Académie de Médecine de Paris.
(document 1906 B : Prix Hugo, p.247)

- **1907 :**
 - Nommé au concours Professeur d'Anatomie
(documents 1907 A : Professeur d'anatomie, p.249)
 - **12 mars 1907 :** Explosion du cuirassé « Le IÉNA » dans le port de Toulon
→ Dévouement des soins aux blessés → Témoignage de satisfaction du Ministre. (documents 1907 B : Le Iéna, p.251)
 - **23 août 1907 :** Nommé membre d'honneur de l'Académie Physico-Chimique Italienne
(document 1907 C : Académie Physico-chimique Italienne, p.255)
 - **6 octobre 1907 :** 3^o prix, mention honorable, 2^o section Autochromes au Concours International de photographie de Saint-Lô.
(documents 1907 D : Exposition Internationale de Photographie, p.257)
- **1908**
 - **29 septembre 1908 :** mariage avec Rachel Dufour
(documents 1908 A : Fiançailles et Mariage, p.261)
 - naissance de Louise-Vicky le 30 mai 1911
(documents 1908 B : arbre généalogique 1, p.277)
 - naissance de Jeanne-Madeleine, le 1^o février 1916
(documents 1908 C : arbre généalogique 2, p.281)
- **1911 :**
 - Explosion du cuirassé « Le LIBERTÉ »
ce qui amène 45 grands blessés dans le service chirurgical dont il est chef à l'Hôpital de Saint-Mandrier → surmenage → perte de 10 kg
(document 1911 A : Le Liberté, p.285)
 - Plaque : « École de Médecine Navale » (notice historique)
(documents 1911 B : ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON, p.287)
- **1912 :**
 - Auto-opération d'une hernie inguinale
(documents 1912 A : Auto-chirurgie, p.291)
 - Officier d'Académie
 - Diplômé Professeur d'Anatomie à l'École de Médecine Navale de Toulon et Chef de Clinique chirurgicale aux Écoles annexes de médecine et d'application de Toulon.
 - **6 août :** Remise de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, par le Préfet Maritime
(documents 1912 B : Chevalier de la Légion d'Honneur, p.299)
 - **5 septembre :** Demande d'un congé de 2 mois à demi-solde pour assister à des Congrès de Chirurgie et de Pathologie afin de se perfectionner.
Refus de l'Administration pour cause de pénurie de personnel et déjà 5 mois de convalescence accordés.
(document 1912 C : Demande de congé, p.305)
 - **16 septembre :** Vexé, il demande sa démission.
(documents 1912 D : La démission, p.307)
 - **2 octobre :** Il est rayé des contrôles.
 - **23 novembre :** Demande d'affectation dans la Réserve de l'Armée de Mer.
(documents 1912 E : Réserviste, p.311)

- **1913 :**
 - **18 mars :** Officier de l'Ordre du Dragon d'Annam par le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
 - Il fait faire son portrait en grande tenue, avec ses 3 décorations : la Légion d'Honneur, le Dragon d'Annam, les Palmes Académiques (titre dont il était le plus fier.) Tableau peint par D. JACOBS.
(documents 1913 : le Dragon d'Annam et le Tableau, p.317)

Table des Matières

Fin de la première partie

Documents n° 1873 A : Naissance

- *Deux copies certifiées conformes de l'extrait de l'état-civil du 22 octobre 1901*
- *Certificat de Baptême*

367

Extrait de l'état civil de la commune de
Hambly pour l'année 1873.



70-69



Naissance
de
Regnault
Julien-Emile-Joseph
1^{er} Juin 1873.

Le six mil huit cent soixante-trois, le deuxième
jour du mois de juin, à sept heures du matin, paraissant
Monsieur Alphonse Rioux, chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de la commune de Hambly, canton de Canay, département de la Marne, est comparu
en notre maison commune, Jean-Baptiste Regnault
majeur, âgé de trente-deux ans, domicilié en cette
commune, auteur d'un enfant d'un sexe masculin, né à huit
heures et demie du matin, en son dit domicile,
de lui déclarant et de Victorine Desnoes,
son épouse, âgée de trente-trois ans, aussi domiciliée
à Hambly, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Julien-Emile-Joseph.
En dite déclaration a été présentée en fait
en présence de Gustave Faugras, notaire,
âgé de vingt-huit ans et de Jules Née, marié,
âgé de vingt-neuf ans, tous deux domiciliés
à Hambly, et ont, les père et mère, signé
avec nous le présent acte de naissance après
qu'il leur en a été fait lecture.

Suivent les Signatures.

Pour copie certifiée conforme:
Hambly les 3^{es} jours 1873.
Le Maire.

R. Guin. Dubouche



Extrait de l'Etat Civil de la
Commune de Hambye pour l'année 1873



7106

N^o 69
Naissance
de
Regnauld
Jules Emile Joseph
1^{er} Juin



Notul
Juge de Paix du Canton de Hambye
Pour l'expédition de la Signature de M. le Maire
de Hambye, nous le Maire, Jules Emile Joseph
GAVRAY le 1^{er} Octobre 1873.
Cout: timbre
expéditeur
correspondance
total

L'an mil huit cent soixante-trois, le
deuxième jour du mois de juin, à sept heures du
matin, par devant **Monsieur Pierre-Alphonse**
Höber, chevalier de la Légion d'honneur, maire,
officier de l'Etat civil de la commune de Hambye,
canton de Sarzev (Mayenne), est comparu en
notre maison communale **Regnauld Jean-**
Baptiste, propriétaire, âgé de trente-deux
ans, domicilié à Hambye, lieu dit du Buchot
lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né le jour d'hui, à neuf heures et
demi du matin, en son dit domicile,
de lui déclarant, et de **Victorine-Desirée**
Desroques, son épouse, âgée de trente-trois
ans, ainsi domiciliée à Hambye, et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Jules-Emile-Joseph. Lesdites déclara-
tion et présentation faites en présence
de **Gustave Langrain**, instituteur, âgé de
vingt-huit ans et de **Jules Hée**, menuisier,
âgé de vingt-neuf ans, tous deux domi-
ciliés à Hambye, et ont, les père et mère
signifié avec nous le présent acte de naissance,
après qu'il leur en a été fait lecture.

Suivent les Signatures
Pour copie conforme:
Hambye, le vingt-deux Octobre mil huit cent
Le Maire.



Ch. Guérande

N^o 80
 Baptême de
 Supplément de cérémonie
 Jube Louis Joseph Regnaudet
 Juillet 1893.

33

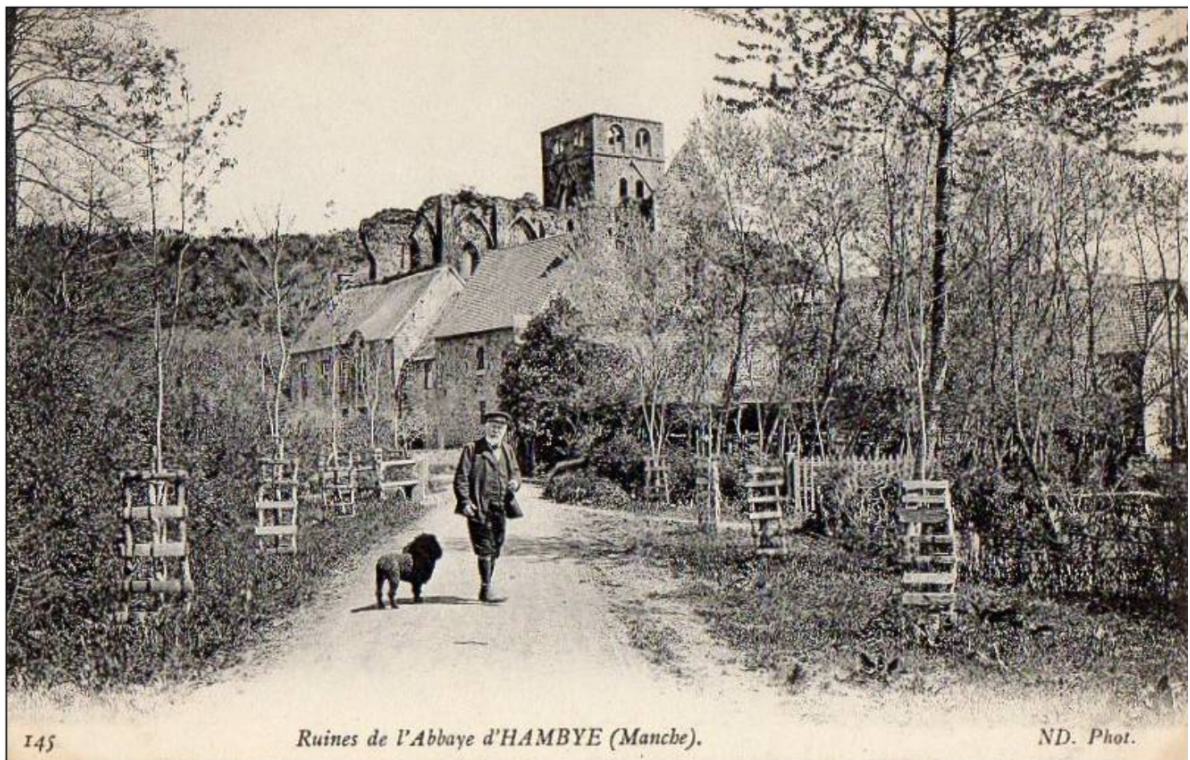
Le neuf juillet mil huit cent soixante
 treize, j^e vicar de Hémilly, soussigné
 ai suppléé les cérémonies du Baptême de
 Jube Louis Joseph Regnaudet fils de Jean Baptiste
 & de Valentine Dénac Desbognes. Sa
 légitime épouse de cette paroisse Poudoy
 le premier jour de cette année en cette
 église. Le parrain Jube Aloute cousin de
 l'enfant, & la marraine Receptine Augustin
 Aloute, de Camilly ont signé avec moi
 le présent acte. Le père absent.

J. L. Leconte
 P. Leconte
 M. L. Leconte

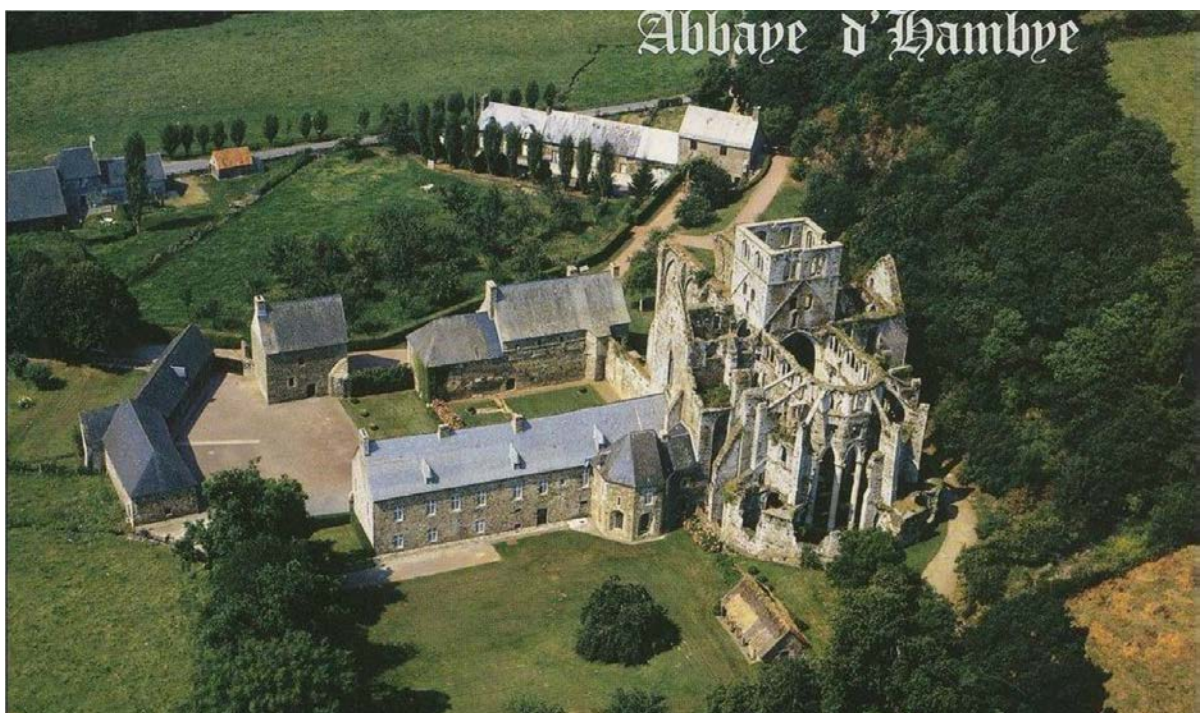
Documents n° 1873 B : L'Abbaye d'Hambye

- *L'Abbaye d'Hambye* (photos)
- *L'Abbaye d'Hambye* (texte)
- *Les Carpon à Hambye* (texte)

HAMBYE (Manche) est célèbre pour les ruines de son abbaye (en cours de restauration)



Hambye à l'époque



Hambye maintenant

L'ABBAYE D'HAMBYE

L'abbaye d'Hambye, créée au XII^e siècle par Guillaume PAYNEL, fut démantibulée par la Révolution, les bâtiments conventuels vendus et en 1810, l'église fut exploitée comme carrière de pierres.

Le petit Jules adorait y cavalier, jusque dans les combles, avec son grand copain Louis CARPON, tous les jeudis, jour de congé scolaire à cette époque - Mais un vendredi, la voute du clocher s'effondra. A un jour près, les gamins l'avaient échappé belle!

En 1933, le chanoine NIOBEY (cousin du Docteur) entreprit des fouilles, aidé par des sourciers à distance et des sourciers radiesthésistes, dont le Docteur. Il découvrit 5 tombeaux avec squelettes et d'autres squelettes et ossements d'abbés ou de seigneurs inhumés dans l'abbaye.

Spécialement, au milieu du chœur, celui de Jeanne PAYNEL, dernière et unique héritière du Château de Hambye, épouse de Louis d'ESTOUTEVILLE, capitaine du Mont Saint Michel, qui défendit cette forteresse pendant 25 ans.

On pourrait dire :
"Hambye est le Saint Denis des PAYNEL"

Le chanoine fonda, en 1933, "l'Association des Amis de l'Abbaye d'Hambye" dont, bien sur, le Docteur fit partie.

Chaque fois que nous allions à Hambye, en "pèlerinage" sur les tombes de Louis d'ESTOUTEVILLE

et de Jeanne PAYNEL, nous rendions ensuite visite à la fermière, qui habitait le bâtiment juste à droite de l'église. C'était le logis abbatial, avec une cheminée de granit décorée de lions, si je me souviens bien. La fermière était dépositaire du cœur de Jeanne PAYNEL, trouvé, embaumé, dans les fouilles de 1933. Elle me le présentait cérémonieusement, conservé dans du formol ou de la bonne eau-de-vie normande. Grande déception ! Ce cœur avait épousé les contours du bocal qui le contenait et ressemblait à une grosse éponge plate et ronde !

Qu'est-il devenu ce cœur ? Précieusement conservé par les propriétaires actuels, ou jeté à la déchetterie, parce que pris pour une vieille conserve avariée ?

En 1956, le Docteur et Madame BECK achètent les bâtiments conventuels, les restaurent magnifiquement et ouvrent leur visite au public.

En 1964, le Conseil Général de la Manche vote l'achat des ruines de l'Eglise, du logis abbatial et de la porterie.

LES CARPON A HAMBYE

Louis CARPON était donc le grand ami de Jules Regnault, depuis l'enfance.

C'était une vieille grande famille de Hambye, qui vivait à Paris, mais revenait souvent au village pour vendre du bétail aux diverses foires de l'année, ce qui perturbait beaucoup les études des filles.

Ils habitaient une très belle maison, dont le parc donnait sur les deux rues principales de Hambye. Cette maison était remplie de meubles et d'objets anciens normands qui faisaient mon admiration.

Les deux filles avaient l'âge de ma tante Vicky et de ma mère, Jeanne-Madeleine, et se fréquentaient beaucoup. Un jour où ma tante avait été invitée à goûter avec ses 4 garçons, l'un d'eux, Jean-Paul, demanda à aller "aux toilettes". On lui dit d'aller dans la cabane au fond du jardin, (cette cabane, comme toutes celles de Normandie, était entourée d'un bosquet de lauriers-sauce, dont l'odeur éloignait les mouches). Quand il revint, on lui demanda s'il avait bien trouvé. Tout penaud, il répondit qu'il n'avait trouvé que "la glacière". Pour ce gourmand, ce qu'il avait trouvé : un coffre en bois avec 2 couvercles ronds par-dessus les trous, ne pouvait être que celui d'un marchand de glace !

La fille aînée, Geneviève Carpon, resta célibataire. Très intellectuelle, elle a eu plein d'activités à Saint Lô, s'occupant de la création du Musée. À sa mort, elle légua tous les papiers familiaux aux Archives de Saint Lô, et la maison à une communauté religieuse.

La seconde, Madeleine Salles, se maria. À près un divorce d'avec un mari peu sérieux et gaspilleur, elle

vécut au 5 de la rue des Juifs à Yranville. Elle eut trois enfants, eux-mêmes célibataires ou sans enfant.

La fille, Marie-Genevieve, dite Margei, fit ses études en Espagne, mais ses diplômes ne furent pas reconnus en France. Elle fit néanmoins le professeur d'anglais et d'espagnol à Yranville, où elle habitait avec sa mère. Très dynamique, elle adorait se déguiser avec nous à chaque Carnaval. Et nous adorions nous réfugier sur le balcon de sa maison, pour voir passer la Cavalcade, à l'abri de la foule et de la pluie.

Margei décéda avant sa mère, qui finit ses jours dans une maison de retraite, à 96 ans.

Où iront tous les beaux meubles et objets normands ?

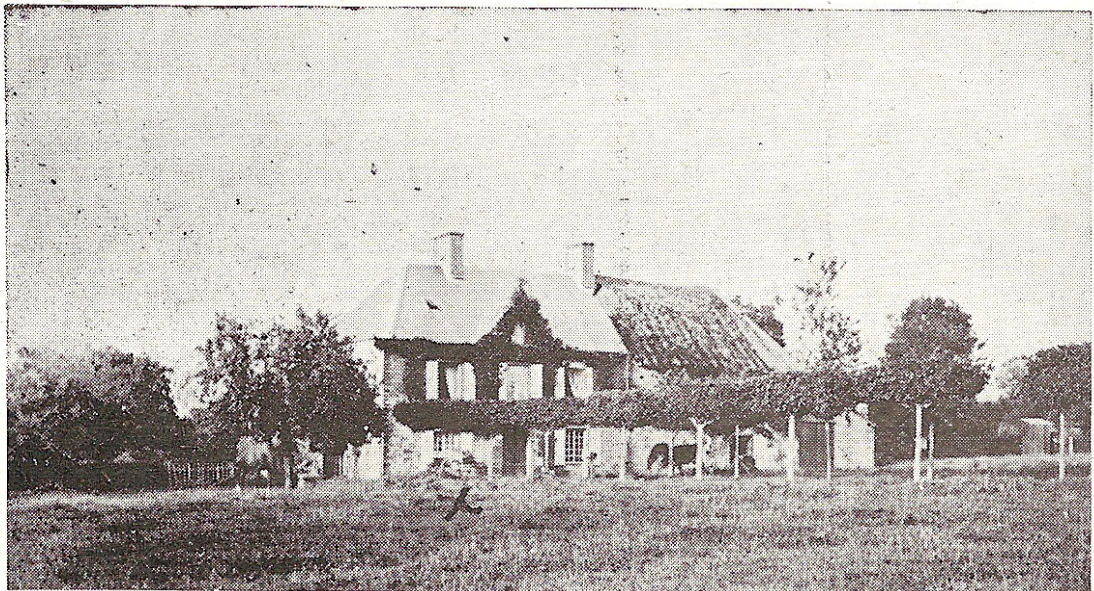
Dans la famille, on a toujours le mot pour rire, même dans les cas les plus sérieux : Mes grands parents étaient allés à Hambye pour l'enterrement de Louis Carpon. Madame Carpon voulut absolument les garder à déjeuner après l'enterrement. Non, non, ce n'était pas prévu, ce n'était pas possible. "Bon, alors, dit Mme Carpon, ce sera pour la prochaine fois!". Ma grand'mère racontant cette histoire, concluait "La pauvre, la prochaine fois, elle n'a pas réalisé que ce serait son enterrement à elle !"

g dith

Documents n° 1873 C : Le Buhot

Buhot : corne de bovin pour tremper la pierre à faux (en patois normand)

- *La ferme du Buhot à Hambye* (photo)
- *La ferme du Buhot à Hambye* (texte)
- *La ferme du Buhot à Hambye* (photos)
- *La Maison du Buhot (= bâtiment administratif de la Maison de Retraite Marpa)*
(texte)
- *La Maison du Buhot* (photos)



La maison natale du Dr Jules Regnault, à Hambye avec le puits ×
autour duquel il essayait ses baguettes, entre six et douze ans.

LA FERME DU BUHOT

3 décembre 1977

Nous sommes allés voir à Hambye dans la Manche la vieille maison où est né mon arrière grand-père Jules Regnault (1873 - 1962).

Il est né là, au Buhot, a fait ses études de médecin de marine à Bordeaux, puis a été nommé médecin dans notre colonie d'Indo-Chine. Pendant qu'il était là-bas au loin, sa mère est morte en 1894 et sa tante Bonne est venue tenir compagnie à son père Jean-Baptiste (qui était le frère de tante Bonne).

Après la mort de Jean-Baptiste en 1901, tante Bonne est restée dans la maison du Buhot, puisque elle ne servait pas, mon arrière grand-père étant ensuite médecin à Cailon. À 80 ans, elle montait encore dans les tilleuls de la belle rangée d'arbres et passait ainsi de branche en branche pour mieux les tailler.

Quand tante Bonne est devenue vieille et malade, sa sœur Eugénie et sa petite fille Angèle GAILLARD, qui avait 9 ans, sont venues à pied, de Saint Martin de Cenilly, à 7 km de là: il n'y avait pas beaucoup d'autos en 1915 et elles n'étaient pas bien riches.

Vers 1908, la petite Alice GAILLARD, âgée de 10 ans, cousine d'Angèle et petite fille de tante Bonne, venait passer ses vacances au Buhot. Lorsqu'il était en
Normandie

le Docteur venait le jeudi (jour de congé scolaire) ouvrir un petit dispensaire où il soignait gratuitement les gens du village. C'était Alice qui allait chercher l'eau au puits, ou tenait les cuvettes devant les malades.

À la mort de tante Bonne, cousine Eugénie, son mari, Albert GAILLARD (mort en 1943) et leur fille Angèle sont restés au Buhot. Puis Angèle, en 1923, a eu une fille Madeleine, "poussin de haie", que sa grand'mère a élevée au Buhot, tandis qu'Angèle allait gagner de l'argent pour elles trois en travaillant dans les fermes des environs.

Au Débarquement, en 1944, la population du bourg de Hambye est venue se réfugier au Buhot, dans la crainte des bombardements sur le village.

À la mort de sa mère, Eugénie, en 1955, Angèle est encore restée au Buhot.

Mais en 1962, c'est ma grand'mère, Jeanne Madeleine OLLIVIER-REGNAULT qui a hérité de la ferme de son père. Comme elle habite au Cameroun et n'en revient jamais, elle n'a pas entretenu la maison. Petit à petit, les ardoises sont tombées du toit et la pluie est rentrée dans la maison. Lorsque cousine Angèle a été fatiguée de cette vieille maison où il fallait aller chercher l'eau au puits, où il n'y avait du chauffage que dans la cheminée de la cuisine, où il fallait mettre des boîtes de conserves vides dans le grenier pour ne pas recevoir la pluie sur le nez, elle a acheté un petit appartement au village de Hambye, avec un peu de confort moderne, en 1972.

Alors, les boîtes de conserve, pleines d'eau de pluie, ont débordé, les planchers cirés ont pourri et le sol du rez-de-chaussée est devenu une mare d'eau.

Comme la maison est à vendre, papa, maman, l'oncle Michel, tatie Danielle et nous les enfants, nous sommes venus visiter la maison, avec cousine Angèle.

La ferme a encore belle allure derrière sa grande allée de tilleuls. Il y a un puits à gauche, les portes et fenêtres sont décorés d'arcs en accolade se terminant par une petite croix.

Mais les volets pendent sur leurs gonds et il y a un carreau cassé dans la fenêtre de la cuisine. Il manque beaucoup d'ardoises au toit.

Dès qu'on ouvre la porte, on marche dans les flaques d'eau : la neige fond sur le toit, passe à travers les trous, puis à travers les planches pourries du 1^{er} étage.

À droite se trouve la cuisine avec une énorme cheminée de granit, sur laquelle est sculptée la date de construction, dans un anneau de deux cordes torsadées : 1620. Sur la cheminée, il y a des crochets pour mettre des fusils de chasse.

À gauche de la cheminée se trouve un grand placard, large et profond, avec 2 petites portes en bas et un grand vide au-dessus. C'est le lit-clos ou plutôt le lit-alcôve. Au pied du lit-clos un autre grand placard forme une petite pièce, c'est la laiterie.

En face de la cuisine, la salle à manger - salon était peu employée, par peur de la salir. On

y recevait seulement les invités.
Et deux chambres à l'étage.

Mais on découvre dans le couloir un cageot de livres prêts à être emportés. Les voleurs étaient passés par là. Les parents ont décidé de récupérer tout ce qui pouvait être encore intéressants: le vieux moulin à café de mon arrière-arrière-grand'mère Victorine, qui était fixé au mur de la cuisine, et tous les papiers de son fils qui étaient encore dans un placard d'une chambre: livres d'école, devoirs de Philo, lettres de sa maman, brouillons de son livre "Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites" ...

Tout était en vrac, en bazar, en fouillis. Alors maman et tonton Michel ont empilé dans les voitures tout ce qui pouvait être sauvé du moisi, des souris et des voleurs. Et dire que cousine Angèle avait tout rangé et laissé bien propre!

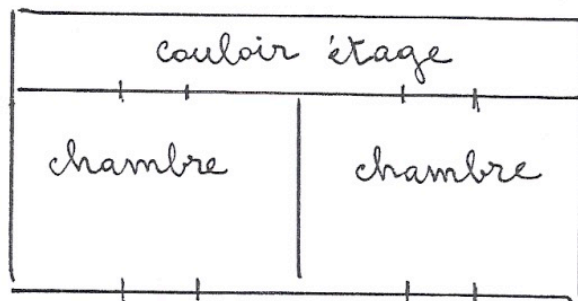
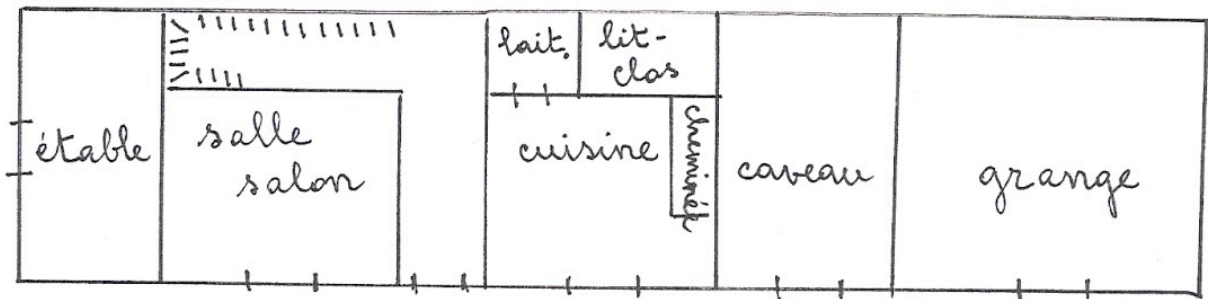
Ensuite, les parents sont montés au grenier pour jeter un dernier coup d'œil, et là, quelle découverte!

Platatinées dans un coin et vertes de peur, il y avait trois filles d'une douzaine d'années, pas fières du tout d'être découvertes dans cette maison où elles n'avaient rien à faire. Elles étaient rentrées par la fenêtre de la cuisine qui a un carreau cassé. On leur a beaucoup fait les gros yeux, surtout parce que la maison est dangereuse et qu'elles pourraient passer à travers le plancher pourri.

Avant de repartir de Hambye, nous sommes allés chez cousine Madeleine qui fait des grandes

couvertures piquées à la main, tendues sur un cadre de bois. Nous avons vu aussi les petits sabots que son mari, Maurice AUSSANT faisait quand il était sabotier. Il nous a offert du cidre, parce que, pour un fois, il n'était pas "trop tôt, a matin" pour le déguster.

Maman Edith et ses fils, Nicolas et Denis.



- PLAN -



Fait Faire par 9

Domini Anno 1620

(dans l'Année du Seigneur)



la Ferme du
BUHOT
en 1977



LA MAISON DE RETRAITE

La ferme du Buhot et ses terres : 1 hectare, 81 ares et 26 centiares, a été vendue par Jeanne - Madeleine OLLIVIER-REGNAULT, le 11 juillet 1985 pour 185.000 F à la Commune d'HAMBYE, afin d'y construire une maison de retraite (MARPA).

Les travaux de construction ont commencé en 1987 et furent terminés en juin 1989.

La grande allée de tilleuls fut coupée en deux pour accueillir un grand bâtiment d'accueil. Mais les tilleuls déplantés furent soigneusement replacés dans le jardin.

La ferme eut son rez-de-chaussée agrandi, en abattant les cloisons. Cela forma une grande salle de réfectoire, bibliothèque, loisirs.

Et à l'étage, des petits appartements eurent leur entrée ouverte par derrière.

La rue qui mène à la maison du Buhot, sur le côté, fut nommée "rue du Dr Regnault".



la Maison
de
Retraite
en 1990



Documents n° 1873 D : Les parents Regnault

- *Les parents du petit Jules Regnault* (photos)
- *Jean-Baptiste et Victorine* (texte)
- *L'oncle d'Amérique* (texte)
- *Ch'est man dret...* (texte)
- *Un vrai Deshogues-Forestrie* (texte)
- *Généalogie* (texte + photos)



Jean-Baptiste Regnault



Victorine Deshognes Forestrie

JEAN-BAPTISTE REGNAULT et
VICTORINE DESIRÉE DESHOQUES FORESTRIE

Jean-Baptiste REGNAULT était "premier commis" ou "grand valet" à la ferme du "château" des Deshoques Forestrie, la maison des "Brulés", à Saint Martin de Cenilly, dans la Manche.

Comme il était beau garçon, la fille de ses patrons tomba amoureuse de lui, et inversement, quoique... il était un pauvre employé et elle, une riche héritière. Et sur les rares photos que nous avons d'elle, sa figure n'était pas bien avenante!

Evidemment, sa mère, Victoire LEBOUTELLER, veuve depuis 1851 de son mari Jean-François DESHOQUES dit FORESTRIE, ne voulait pas entendre parler de ce mariage. A l'âge de 32 ans, Victorine se décida à lui envoyer, le 22-07-1871 des "actes respectueux" par notaire interposé, pour la prévenir qu'elle se mariait quand même, le 25-08-1871 à Hambye. Et elle s'installa à la ferme du Buhot, qu'elle avait reçue en héritage d'un oncle.

Bien sûr, elle fut déshéritée par sa mère.

Les jeunes époux eurent 2 enfants.

- Jules, Emile, Joseph, qui devint le célèbre Dr Regnault.
- Augustine, Victoria, qui mourut à l'âge de 2 mois.

Victorine fut déclarée malade et souvent alitée depuis 8 ans, afin d'obtenir une bourse pour les études de médecin de marine de son fils, mais d'après ses lettres, elle avait des rémissions qui lui permettait d'aller à la messe, à confesse, et aller voir son fils, pension-

naire à Saint Lô.

Peu à peu, Jean-Baptiste se mit à boire, comme tout bon normand, beaucoup trop.

Si bien que revenant à sa ferme, un soir, la nuit de Noël 1893, fin saoul, incapable de mener son cheval, la charrette se renversa et écrasa sa femme, qui ne mourut pas sur le coup, mais quelques mois plus tard, des suites de cet accident, en 1894.

Son fils Jules, qui adorait sa mère, ne pardonna jamais à son père. Mais, pour financer ses études, il dépendait de lui, qui lui accordait parcimonieusement des subsides, en bon normand radin qu'il était, (voir "l'oncle d'Amérique").

Jean-Baptiste mourut en 1901.

Quant à la jeune femme du Docteur, épousée en 1908, Rachel DUFOUR, qui avait son petit caractère, elle répétait, ravie, à qui voulait l'entendre, qu'il n'y avait rien de plus merveilleux que d'épouser un homme orphelin et sans frère ni sœur.

Au moins, on n'était pas embêté par la belle-famille !

Jean-Baptiste REGNAULT

est né le 14-12-1840 au "Colombier Hebert"
décédé le 04-03-1901 au "Buhot" à Hambye^{St Martin}.

Victorine DESHOQUES FORESTRIE

est née le 07-03-1839 aux "Brulés" - St Martin
décédée le 14-04-1894 au "Buhot" à Hambye.

L'ONCLE D'AMÉRIQUE

ou LES NORMANDS SONT RADINS !

Un jour, Jean Baptiste REGNAULT, père du Docteur, reçut une lettre d'Amérique, qui n'était pas suffisamment affranchie.

"Moi, je dois payer un supplément pour une lettre qui vient d'Amérique, où je ne connais personne ! Il n'est pas question que je paie quoi que ce soit !

"Ils" n'avaient qu'à mettre suffisamment de timbres. Je ne paierai pas et vous n'avez qu'à la renvoyer."
Ce qui fut fait.

Et si ça avait été la lettre d'un notaire annonçant l'héritage d'un oncle d'Amérique ?

Cant pire, je n'paierai point,
"Ch'est man dret, et mé, f'y tiens !"
(adage normand)

Et c'est comme ça que nous ne serons jamais riches !

CH'EST MAN DRAIT...

par Charles LEMAITRE

J'n sieu qu'un pèsan du Bocâge
et j'n' connais quère a' toutes les loués.
Pourtant, j'veuse pas qu'on m'fasse de mâ
et surtout qu'on touche a' mes draits.

Ainsi, j'ai droit, là dans la r' nelle
qu'appartient au pé Nicolas,
Et malgré qu' la route sè plus belle
j'y passe tout de même, avec mes ch'vâs.
Nos a plus de mâ, cha, j'en conviens,
Mais ch'est man droit, et mé, j'y tiens.

J'ai droit au vieux pi a' Mathière
qu'est là, tout au bout de notre courtel.
Cha fait bi 200 mètres a' faire
et l'moulinet est tout pauerri.
Y a d' la bonne iau dans not' fontaine
qu'est là, tout près, dans not' jardin,
Mais, malgré ça, j'veuse qu'nos en prenne
ainchi, vu qu'il est mitoyen.
Nos a pûs d' mâ, cha j'en conviens,
Mais ch'est man drèt, et mé j'y tiens.

Quand j'heritais de not' oncle et miabile
nos étions cinq a' partagei
Et les aut' voulaient qu'a' l'amiable
nos fasses des lots pour s'arrangi.
Mais, mé, j'ai voulu qu' l'notaire
en fasse toute la liquidation,

qu'y vende les biens, qu'y vende les terres,
et qu'y partage la succession.
Tout s'ra mangé, cha, j'en conviens,
Mais ch'est man drêt, et mé, j'y tiens.

...

PRONONCIATION NORMANDE : K = CH

Le nord de la Normandie utilise le K quand le sud emploie le CH. Une ligne imaginaire (la ligne JORET, du nom de son inventeur en 1883), qui forme la démarcation, passe horizontalement aux environs de Percy et de Falaise.

Ainsi, on peut entendre "une vache ou une vache"
"un Kvâ ou un CHvâ", "un Kat ou un chat".

Histoire vraie, qui s'est déroulée à Hambye (encore!)
au moment du débarquement en 1944:

Une petite vieille se reposait au soleil, devant sa
maison, en compagnie de sa chatte.

Un soldat américain qui passait par là, marcha
malencontreusement sur la queue de la chatte.

- Miaou !

- Oh! mann por' Katt !

- Oh yes! you speak english, what's marvellous!
how do you do? So sorry!

UN VRAI DESHOQUES-FORESTRIE

Jules Begnault était en admiration devant sa mère et sa branche DESHOQUES-FORESTRIE.

La fille Vicky se "gargarisait" parce que son fils aîné, Daniel, ressemblait soi-disant à son arrière grand-mère Victorine. Combien de fois n'avons-nous pas entendu à son sujet: "C'est un vrai Deshoques-Forestrie".

Prononcer Dêhoques-Fôrêtrie, ne pas oublier que le s exprimait autrefois l'accentuation et a été remplacé par l'accent circonflexe.

La théorie de Jules Begnault, docteur gynécologue entre autres, était que dans la plupart des cas, le premier enfant, l'aîné, s'il était un garçon, ressemblait à sa mère, s'il était une fille, ressemblait à son père.

Donc, cette soi-disant ressemblance confirmait la thèse: Daniel, l'aîné, ressemblait à Vicky, Vicky, l'aînée, ressemblait à son père, le Docteur (plus difficile à vérifier, à cause de la barbe), le Docteur, l'aîné, ressemblait à sa mère Victorine Deshoques-Forestrie.

C. Q. F. D.

GÉNÉALOGIE

Edith FERDY-OLLIVIER, poursuivant en 2003 des recherches généalogiques commencées depuis plus de 25 ans, découvre que le "minable" Jean-Baptiste avait pour ancêtres :

- des DESHOQUES : Claude DESHOQUES vers 1660
(n° 1835)
- des DAVY, famille noble, à partir de Anne DAVY
vers 1666 (n° 913)
- des D'ANNEVILLE à partir d'Annette D'ANNEVILLE
vers 1424 (n° 15865)

remontant jusqu'à un Samson d'Anneville, ECUYER de Guillaume de Normandie - ANNEVILLE se trouve dans le Val de SAIRE (nord ouest Cotentin) et a été établi en Seigneurie en 1050 par Guillaume, duc de Normandie, futur Guillaume le Conquérant, pour récompenser Samson qui avait combattu les pirates à Guernesey (n° 239339520).

Son fils Guillaume, CHEVALIER, participa à la conquête de l'Angleterre en 1066.

(Voir la "tapisserie" (en fait: broderie) de la Reine Mathilde à Bayeux.)

Et toc ! les mânes des ancêtres Regnault sont bien vengés.

Mais comme le Docteur aurait été heureux de le savoir de son vivant !



2 extraits de la Tapisserie de Bayeux

Document n° 1873 E : La maison des Brûlés

- Les Brulés à Saint-Martin de Cénilly

Jean-François Deshogues dit Foresterie, père de Victorine, fit construire Les Brûlés à Saint-Martin de Cenilly



Vu qu'il mourut en 1854, il n'en profita donc que 2 ans...



Documents n° 1883 : Enfance

- *La première montre* (photo)
- *Hypnotisme* (texte)
- *Animaux* (texte)
- *Religion* (texte)



Pour sa 1^{re} photo, le petit Jules avait eu droit à sa 1^{re} montre. Pas une montre-bracelet, cela existait-il seulement à cette époque ?, mais une montre gousset.

Grosse déception pour le petit Jules, sur la photo en noir et blanc, la montre se confondait avec les rayures du tablier !

Il fallut mettre une touche de couleur dorée pour consoler le petit.

J'en ai fait autant sur cette photo, mais est-elle à la bonne place ?

Bisous
E dit hr

HYPNOTISME

Le Docteur, lorsqu'il était gamin, suivait son père pas à pas, lorsque ce dernier, sans aucun diplôme, allait dans les fermes voisines, remplir le rôle de vétérinaire.

Il avait ainsi appris beaucoup de choses, ça devint la base de sa vocation de gynécologue. En particulier, le coup du poids de 5 Kg, attaché au placenta par une ficelle assez longue, soutenue au pied du lit par le dossier d'une chaise. Ce qui permettait au placenta de sortir tout doucement, sans déchirure, procédé que sa fille Jeanne Madeleine a utilisé à tous ses accouchements. Évidemment, pour les vaches, s'il y avait bien le poids, il n'était question ni de lit, ni de chaise.

C'est certainement alors qu'il apprit l'hypnotisme et en profita pour se venger de toutes les vieilles voisines chipies qui se moquaient de ses parents et de lui-même parce qu'ils étaient pauvres. Et qui se retrouvèrent un jour avec leurs poules crevées. Du moins, elles le croyaient. Le petit Jules repassait devant leur ferme et acceptait de soigner leurs bêtes qui n'étaient qu'endormies (par ses passes hypnotiques).

Ça lui fut utile une année, quand il faisait ses études de médecine à Bordeaux, un hypnotiseur américain avait débarqué au Grand Théâtre. L'étudiant en médecine y était allé. Le soir même, le magicien s'embarquait pour l'Amérique. Hélas, il avait oublié sur de ses clients bénévoles qui était toujours inconscient. Et seul, l'étudiant Regnault réussit à faire les passes voulues et à le réveiller.

Il travaillait l'hypnotisme avec le Professeur REGIS qui l'utilisait pour suivre des parturientes et soigner

leurs maux de cœur insupportables, et accouchements sans douleur.

À l'hôpital de Bordeaux, sa réputation le précédait. Le Docteur traversait rapidement une salle pour rejoindre la sienne, quand un malade se trouva brusquement endormi. Pourtant le Docteur ne lui avait rien fait... juste croisé son regard... mais renseignement pris, c'était un client qui ne faisait que pérorer et jurer que jamais il ne se ferait hypnotiser ! Il souffrait du genou, le Docteur en profita pour le soigner avant de le réveiller.

Il prit rendez-vous, dans les années 1900, avec la grande médium, diseuse de bonne aventure de l'époque. Ils s'étaient donné rendez-vous à un jour et une heure déterminés, lui en Indochine et elle en France. Elle ne réussissait pas à entrer en contact avec lui, qui la recevait très bien (en esprit). Elle se butait sur "ce saladier qui était posé sur la table devant lui". Ce n'était pas prévu. Il devait y avoir un motif ! Le Docteur ne comprenait rien à ses réticences, n'ayant jamais posé le moindre ustensile de ménage sur la table. L'expérience s'arrêta là et le mystère du saladier demeura jusqu'à ce que le Docteur rentre en France et discute de sa déconvenue avec son médium. L'étincelle surgit, bien sûr, il n'y avait jamais eu de saladier sur la table. Il savait bien que la moindre chose anormale aurait arrêté la transmission. Il faisait très chaud, se souvint-il, et il avait enlevé son casque colonial, qui dégoulinait de sueur, en le posant sur la table. Au fond, c'était bien la preuve qu'ils avaient réussi à se joindre, malgré la distance qui les séparait.

Par la suite, il avait essayé avec sa femme Rachel, peu réceptive, aussi n'insista-t-il pas. Par contre, c'était un jeu pour lui, qu'il avait proposé à la cousine POISSON, qui était passée à Coulon avec sa fille Hélène. Il eut vite fait de les endormir toutes deux, de leur faire faire certains gestes, puis de les ramener à la vie courante. Elles n'en firent pas une maladie, mais furent profondément touchées. Ce qui n'était pas agréable, parce qu'elles prenaient leurs repas à la maison et passaient leur temps à pousser des petits cris et injections "Non, Docteur, ne nous regardez pas", tellement elles avaient peur d'être hypnotisées.

LES ANIMAUX

En hiver, Hambye est plus froid que les régions littorales et souvent couvert de neige.

Aussi, on pouvait voir, le matin, dans les champs, des monticules de neige d'où s'échappait de la fumée. En réalité, c'était les vaches qui étaient restées à coucher dehors, alors que la porte de l'étable était ouverte et qu'elles auraient pu y rentrer pour se mettre à l'abri. Quant à la fumée, c'était la vapeur qui s'échappait de leurs naseaux.

Par contre, l'été, quand elles broutaient, on pouvait voir une couleuvre gourmande, enroulée sur une de leurs pattes arrière et qui tétait directement du bon lait chaud et crémeux, à même le pis de la vache.

Déjà savant en hypnotisme, le petit Jules de 12 ans savait endormir les poules de ses voisines désagréables, qui, alors, les croyaient mortes. Il venait ensuite les réveiller (les poules, pas les grand-mères) et passait alors pour un grand guérisseur.

Il avait aussi un crapaud "apprivoisé", à qui, avec sa baguette de magicien, il faisait lever sur commande la patte droite ou gauche. À la vérité, il avait fixé au bout de cette baguette "magique" une petite aiguille qui lui permettait de piquer certains endroits précis autour du nez, propres aux réflexes.

Dans son livre "les Calculateurs Prodiges", le Docteur raconte l'anecdote de son chien fidèle (p. 68) :

"Comment certains animaux, par exemple des chiens, peuvent-ils savoir une heure précise ?"

Quand j'étais âgé de 11 à 12 ans, j'habitais la campagne à 2 Km et demi environ, à travers champs et bois, du presbytère, où j'allais tous les matins prendre mes premières leçons de grec et de latin.

J'y allais vers 8 h du matin : mon chien, un grand danois, qui ne paraissait pas autrement intelligent, m'accompagnait jusqu'à la porte du presbytère et retournait à la maison.

Puis, il revenait me chercher. Il avait observé que je sortais de mes leçons à 11 h 30 ; et il arrivait à cette heure-là à la porte du presbytère. Chaque fois que je sortais, quelques minutes après 11 h 30, je le trouvais là.

Plusieurs fois, il m'est arrivé de sortir quelques minutes avant que la demie de 11 h sonne à l'horloge de l'Eglise.

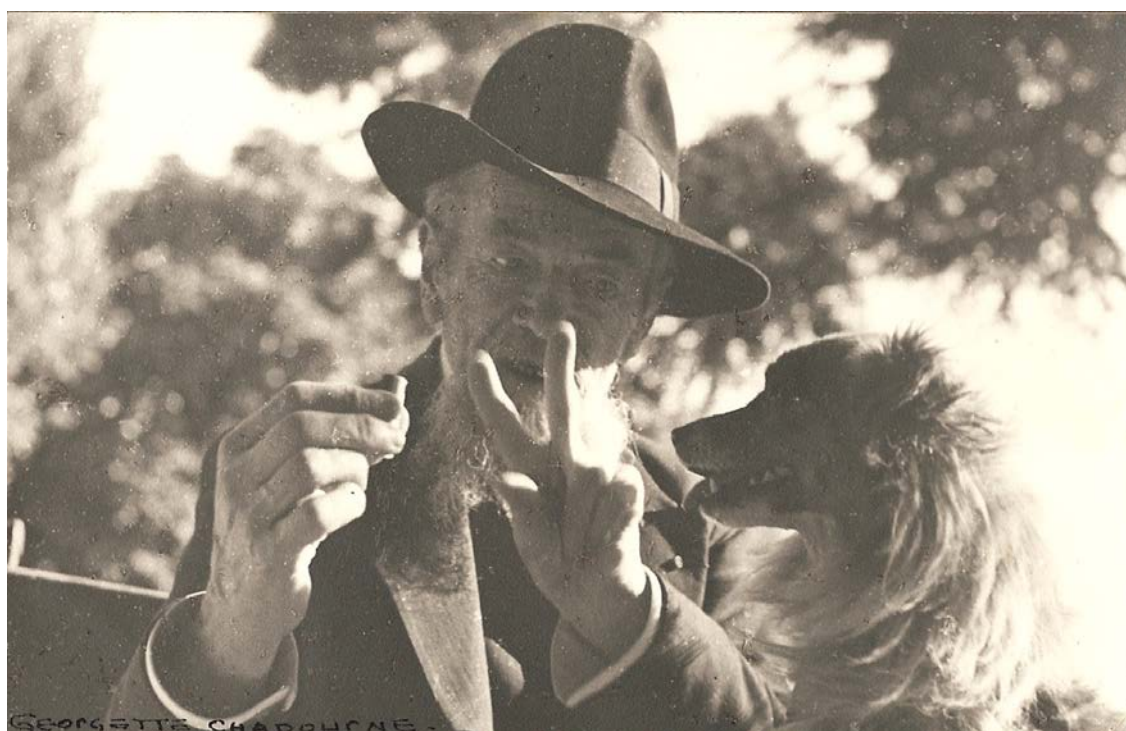
Le chien n'était pas là... quand la demie de 11 h sonnait, je le voyais arriver à grande vitesse, et il avait l'air surpris et confus de voir que je l'avais devancé. Ce n'était pas lui qui se trouvait en retard, c'est moi qui étais en avance. Comment savait-il l'heure ? "

Dans ce livre de 1943, chapitre 4, le Docteur étudie comment comptent les animaux : oiseaux, chiens, chevaux, éléphants, et plus tard, il apprit à compter à un chien.

Tant qu'il habita en appartement, il ne voulut y cloîtrer chien ou chat. Mais en retraite à Lyanville, il avait un jardinet et prit un chat pour faire plaisir à sa petite-fille Edith. Il ramena le chaton sur son épaule, depuis Donville où il allait, avec sa femme et sa petite-fille, rendre visite à sa belle-mère, Louise Dufour, à la Villa Louise, tous les jeudis et les dimanches, à pied, bien sûr.

Mimouchette aimait les situations dominantes, elle sautait de meuble en meuble, du fauteuil sur le buffet, du buffet sur le haut de l'horloge, où elle se pelotonnait à côté du pichet en vieux Douen, sans jamais le casser et d'où elle observait toute la maisonnée.

C'était une grande coureuse, comme toutes les chattes. À l'époque, il n'y avait pas encore de pilule, pas plus pour les dames que pour les chattes, et elle se retrouvait souvent enceinte. Aussi, elle venait accoucher dans ses bras, sur la table de la salle à manger, sachant que le Docteur lui donnerait quelques gouttes de son fameux élixir, mélange de chloroforme et de chlorure d'éthyle, qui faisait accoucher les dames (et les chattes !) sans douleur et les mettait à l'abri des accidents de l'anesthésie.



Le Dr Regnault apprend à compter à un chien.

LA RELIGION

Comme beaucoup de bourgeois de cette époque, la famille était très croyante et pratiquante, surtout sa mère.

Lorsque Jules fit sa communion solennelle, il était d'usage à Hambye (et sans doute ailleurs) que le plus gros cierge porté par un communiant deviendrait l'élément fastueux du décor de l'église et serait le cierge de Pâques de l'année suivante.

La marraine de Jules, Mme LELOUTRE, tenait à ce que son filleul soit le plus méritant, même dans ce domaine. Mais elle était en concurrence avec le boucher du village, qui en voulait autant pour son fils. Aussi, allait-elle voir, toutes les semaines, le "cirier" pour lui demander le poids du cierge. Le boucher était passé par là et l'avait augmenté de 300 g. "Rajoutez m'en 500 g." Et ainsi de semaine en semaine jusqu'au jour J. Mme Leloutre avait gagné ! Et le petit Jules aussi... mais le cierge était si lourd qu'il ne pouvait absolument pas le soulever.

Il fallut embaucher le "grand commis" pour qu'il porte le cierge à côté du gamin pendant toutes les processions. Mais il le portait incliné et la cire, toute brûlante, dégoulinait dans le cou de Jules qui trouva que ce jour de communion était le plus mauvais jour de sa vie.

Dois-je mettre dans ce chapitre sur la RELIGION le 6 janvier, jour où on fête les Rois Mages, avec la galette des Rois dont la recette est différente, suivant les époques et les régions : pâte feuilletée, fourrée

de frangipane au Nord, pâte briochée, garnie de fruits confits au Sud.

Toujours est-il que le petit Jules était gâté par tous les cousins GAILLARD, qui se faisaient concurrence à qui apporterait la plus grande. Celui qui gagna fut le cousin Albéric, boulanger de son état, qui avait démoli la porte de son four pour introduire le chef d'œuvre de ce jour.

Le pauvre Jules, sans frère ni sœur pour l'aider, devait venir à bout de toutes ces galettes et finit par les prendre toutes en horreur !

Il fit aussi ses études avec le prêtre du village et ses "humanités" (français - latin - grec) au collège religieux d'Agneaux près de Saint-Lô.

Il était réquisitionné tous les matins, comme enfant de chœur par un de ses professeurs, prêtre qui voulait dire la messe à toute vitesse. A eux deux, ils étaient les plus rapides de l'Institution, mais sans en sauter une syllabe, au contraire des "3 messes basses" d'Alphonse DAUDET.

Pendant ce temps, sa mère faisait une NEUVAINÉ avec une cousine pour qu'il soit collé à ses concours d'entrée à Polytechnique et à l'École Navale de Bordeaux et... pour qu'il se fasse curé !

Lorsqu'il quitta son Collège d'Agneaux, après de brillantes études, le proviseur lui demanda de ne pas oublier d'aller à la messe régulièrement.

Réponse du jeune homme "J'en ai dîné, déjeuné, soupé, je n'y mettrai plus jamais les pieds".

En effet, il était devenu incroyant, n'allant plus qu'aux festivités des baptêmes - mariages - enterrements, mais accueillait volontiers les prêtres de sa connaissance, avec qui il aimait discuter.

Documents n° 1890 : Prix scolaire et courrier

Exemple de récompense scolaire gagnée au Collège de Saint-Lô

- *2° prix d'Enseignement Religieux*
- *l'ouvrage édifiant...*
- *3 lettres de sa mère*

**PETIT-SÉMINAIRE
ET COLLÈGE DIOCÉSAIN
de Saint-Lo**

Classe de Troisième (ret. bleu)

2^e **PRIX**

d'Enseignement religieux

obtenu par *Jules Regnault*

Le 29 Juillet 1890

Le Professeur,

*Chapage
pr. de Lorat.*

LE SUPÉRIEUR.
A.-V. LEMONNIER,
Chanoine Honoraire,

Imp. Jacqueline.

VIE
DE
M^{gr} DARBOY

ARCHEVÊQUE DE PARIS

MIS A MORT EN HAINE DE LA FOI LE 24 MAI 1871

PAR

M. L'ABBÉ J. GUILLERMIN

AUMÔNIER DE LA PRÉSENTATION, A SAINT-TROPEZ

AVEC

LETTRE-PRÉFACE DE M^{gr} OURY

EVÊQUE DE FRÉJUS ET TOULON

†

Robur mentis, viri salus.

Jésus crucifié, voilà « la force de l'âme et
le salut de l'homme. »

*(Devise gravée par M^{gr} Darboy sur le mur de sa pri-
son, en dessous des instruments de la Passion.)*

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD & BARRAL

4, RUE MADAME, & RUE DE RENNES, 59

Wamby le 5 Juin 91.

Mon bien cher Jules.

Mais oui j'ai été bien surprise
de ne pas recevoir de tes nouvelles. C'est
vrai qu'en nous quittant tu me dis
que tu écrirais lorsque tu serais certain
si tu aurais ta sortie de mercredi
malgré cela ton silence m'inquiète
au point que je t'ai vu si pâle, et si je n'ai
d'autres que mon pressentiment d'ant
la remarque au collège; ainsi j'ai respiré
lors même que tu ne connaissais pas la
décision au sujet de ton dimanche, tu en
serais à une deuxième lettre, et moi je
serais moins inquiète de ta santé.
J'avais prié M^{lle} Portance d'intercher M^{lle} de
pour savoir la position de Louis. Ses
parents reprochent qu'il ne m'écrit, qu'il
ne va jamais revêtir ses livres et travailler
un peu, il va régulièrement tous les jours

faire une promenade au jardin des plantes
il attend avec impatience qu'il soit
revenu à la maison, afin de venir avec
toi prendre l'air de la campagne, il a
confiance qu'il se rétablira complètement
gêné, en attendant si tu as pris un
petit instant libre adresse lui une petite
lettre ce lui fera plaisir.

On vient d'avertir la mort de la petite
fille de la veuve Berthou elle était
prise afin de le laver plus facilement qu'à
Paris, l'enfant âgée de cinq mois a
succombé à une méningite, c'est jadis
un cas extraordinaire à cet âge.

Je t'envoie un petit article du journal
afin de t'amuser.

Mon père est à peu près comme tulas
le jeudi, cependant je devrais dire qu'il
doit être mieux puisqu'il a été depuis
deux jours à peindre les carrières neuves
à la ferme et que chaque soir il entre
à minuit ce qui n'est guère de mon
goût je t'aspire...

Adieu mon bien cher enfant je
le répète à lundi, je t'embrasse de toute
l'affection de mon cœur.

V. Desbordes-Desmoulins

Si tu voulais te rendre compte le nombre
des mouchoirs de poche qui te sont restés,
jeudi, tu me dis qu'il t'en restait
plus que sept avant de t'en aller
qu'en f. de. Pontais, si l'un a pas d'argent
il en moissonnerait au moins 1700
maintenant est-ce au collège qu'ils
sont égarés ou perdus ou bien dans
les tabacs que Fanestine t'en avait
oubliés au doigt, toujours est-il
c'est qu'il en manque.

Hambye le 7 juillet gr.

Cher enfant,

La variation de température nous met
en retard pour la prioste des loins, car
considérant il nous est impossible
d'aller jeudi-prochain à St. Lo jour de
la sortie-générale, je crois pourvoir
convoler par une heureuse coïncidence.
Berthe & moi au nom de ses parents
nous a écrit dernièrement pour nous
inviter à dîner le jeudi 16 juillet
ils ont fixé ce jour d'espérer y voir
de la présence. Ils sont tous si bons
que vraiment je me suis facile au
devoir d'accepter & Présenter nos
très-humbles respects au R. Père
Supérieur dont la charité est sans
égale pour tout le bien vouloir
se permettre de prendre le train de 11 heures.

j'avais l'attendre à la gare, tandis que ton
 père qui retourne à Comtances pour
 la première fois depuis sa fracture, dont
 il a beaucoup de peine à marcher, sen-
 ira directement chez nos cousins
 et de là se tiendra avec le Sr. Mire
 Supérieur de l'heure de se rendre au
 séminaire afin de rejoindre tes condisciples.
 Tu n'oublieras pas d'y porter les affaires
 de Louis que tu as requises.
 Hier j'ai reçu des nouvelles de St. Marie
 je crains, soit que la santé de M. le curé
 ne soit éclaircie, il me dit que depuis
 près de deux mois, qu'il n'a pu pas bouger,
 ce qu'il fait m'a dit qu'il dit, il n'ose
 l'aise libre de faire les rénovations à sa
 ferme comme il était pour nous, mais
 puisque nous es parents la vendre, assu-
 rera pas de grands frais.
 Dimanche a eu lieu l'élection d'un
 maire à la grande déception du docteur
 M. Desloges, qui est maire de Comtances,
 le garde champêtre est maintenant, grand
 à l'adjoint j'ignore si M. Quésnel
 voudra être adjoint d'un maire
 républicain. Cette nomination a été
 en général dans la commune, aussi
 qu'elle a été connue, les drapeaux flottent
 à toutes les maisons, on a tiré des coups
 de fusil toute la journée, une corporation
 de jeunes gens, les tambours en tête ont
 chanté par son honneur, il devait y avoir

un feu d'artifice mais le mauvais temps
 est venu contrarier les projets.

Au revoir bien cher Jules au jeudi
 16 juillet, j'espère recevoir tes nouvelles
 au moins une fois avant cette époque

Je vous embrasse de tout cœur

V. Desloges & Kristine

J. Reynaud

Je t'embrasse de tout cœur
W. Deshognes Forestier

Hambye le 13 élv 90

Bien cher Jules,

J'avais bien le désir de t'écrire plus tôt
j'espérais de jour en jour recevoir une
réponse de M^{lle} le Veuve de St Marie
à qui j'ai écrit le soir lendemain
de la rentrée du collège, mais en vain
j'attends son silence de ce qu'il ne
viendra pas avant l'hiver.

Comme je suppose que vous allez
entrer en retraite, je profite de la
Leconte qui m'a piqué le désir d'écrire
une commission et a te porter afin de cela
plus de hardiesse peut te faire demander
au parloir, il m'a dit que tu ne sois
pas résister à son petit Paul qui
s'ennuie, sans toi il est frivole.

que mardi dernier il aurait ramené
son enfant ce qui serait très regrettable
chose assez rare. la mère est beaucoup
plus ferme.

L'après-midi on ton succès de 1^{re} compo-
sée as oublié sans doute à faire comme
le résultat du travail des vacances,
et si Louis est entré en première division
Desiré Boulay a commencé aujourd'hui
à prendre un peu de couillon sa
mère est hors de danger s'il ne se
trouve pas de rechute le docteur
promet qu'elle pourra essayer aussi
le couillon de veau à la fin de semaine.

Samedi soir j'allai à confesse je fis
tes compliments à M^r Leroy il parut
enchanté d'apprendre de tes nouvelles
il s'inquiétait de ton sort depuis ton
départ. il m'a chargée de te dire mille
choses aimables.

Ernest est venu cette après-midi
pour savoir de tes nouvelles il te
souhaite une bonne santé et une
abondance de courage; il a été hier

à Laval pour traiter avec le greffier
de la justice de paix, ils se sont
pas arrangés, pauvre Ernest comme
il regrette d'avoir été professeur à
Perpuy, il n'y a pas une place qui lui
convienne. Reason d'être receveur, mais
c'est fini.

Louis Carpon rentre de Lourdes et
est parti ce matin avec sa sœur
M^{lle} Guéron pour Paray le Monia
c'est un vrai pieux.

Mais recevoir mon bien cher enfant
nous nous portons assez bien
l'instant et avant de terminer
permets-moi de te recommander
de bien profiter de la retraite
demande au bon Dieu qu'il te
fasse connaître ta vraie vocation
que tu aies la paix ni par le cœur
ni par le caprice. mais
plutôt en vue de plaire à Dieu
afin de faire son salut.
à bientôt j'espère. Sois plus il est
heureux, plus temps que j'en ore
Ernestine à la chausée.

Documents n° 1891 : La Sténographie

- *Cours de sténographie pris par Jules Regnault pour ses cours de fac*
 - *Exemple de cours de sténo de la méthode Duployé*
 - *Exemple de notes de cours prises en sténo*

Resumé de la Sténographie Duployé.

Alphabet.

Voyelles

A	O	OU	É	È	I	EU	U	OI	OA
o	o	o	u	u	i	i	i		
AN	ON	IN	UN						
t	t	t	t						

Consonnes.

PE	BE	KE	GUE	NE	GNE
i (y)	i (y)	i (y)	i (y)	o (u)	o (u)
TE	DE	LE	RE	JE	CHE
→	→	→	→	→	→
FE	VE	ME		SE	ZE
u (y)	u (y)	c (g)		u (y)	u (y)

Autre disposition des voyelles.

A	o	OU	o o
É	u u	AN	i i
È	u u	IN	i i
I	u u	ON	i i
EU	i i	UN	i i
U	i i	OI = OA	o o
O	O	ill ou ll mouilles	un ou z

La sténographie Duployé écrit
que les sons produits par la
parole sans égard aux règles
de l'ancienne orthographe.

Ex: les mots: eau, eair, ho, oh, au,
aux, haut, aule, s'écrivent avec
le signe assigné à la voyelle O
puisque dans la prononciation
ils ne font entendre réellement

que le son O.

E	much ch H ne s'écrivent pas.	
O	s'écrit comme KE quand il se prononce comme	KE
C	SE	SE
Q	s'écrit toujours comme	KE
X	s'écrit comme KE, SE quand il se prononce comme KE, SE	
X	gue, ze	GUE, ZE
X	Sauz	Sauz
V	se prononce et s'écrit comme	I
W	s'écrit comme V quand il se prononce comme V	V
W	U	U
W	OU	OU

Nota: ill ou ll mouilles se prononcent
comme un ou plusieurs I et s'écrivent
de même: Ex: meilleur, (meilleur)

Sans la pratique on peut se
contenter d'un seul I par il

a presque toujours un son mouille
qui le fait équivoir à deux I.

Ex: pleu, prier.
OI se prononce comme OA et
s'écrit de même: Ex: OIGEAU, OASFEAU,
moi, moa.

OU s'écrit avec le signe de o de u, e de u.

I. Ex: Duployé, Duploir.

L'apostrophe ne s'écrit pas.

La ponctuation est la même
que dans l'écriture ordinaire
mais quand on finit un
discours il faut retourner
retourner à la ligne
ou chaque phrase oblongue.

Membre inférieur (suite)

[illegible]

Document n° 1892 : L'École Polytechnique

- *Couverture*
- *Programme des conditions d'admission*
- *Fiche Matricule*

PROGRAMME

DES CONDITIONS D'ADMISSION

A

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

EN 1891

PARIS

LIBRAIRIE NONY ET C^{ie}

17, rue des Écoles, 17.

INSTRUCTION

POUR

L'ADMISSION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

EN 1891

§ 1^{er}. — INSTITUTION DE L'ÉCOLE

L'Ecole polytechnique, établie à Paris, est destinée spécialement à recruter des sujets pour les services ci-après, savoir :

L'artillerie de terre, l'artillerie de mer ;
Le génie militaire, le génie maritime ;
La marine nationale, le corps des ingénieurs hydrographes ;
Le commissariat de la marine ;
Les ponts et chaussées, les mines ;
Les manufactures de l'Etat ;
Le corps des ingénieurs des poudres et salpêtres ;
Les lignes télégraphiques.

Elle prépare, en outre, à toutes les carrières qui exigent des connaissances étendues dans les sciences mathématiques, physiques et chimiques.

La durée des cours d'études est de deux ans.

Les élèves ne peuvent être admis dans les services publics ci-dessus désignés qu'après avoir satisfait aux examens de sortie, à la fin des deux années d'études.

L'admission dans les services publics des élèves qui ont satisfait à ces examens est, d'ailleurs, subordonnée au nombre des places disponibles au moment de la sortie de l'école et à leurs aptitudes physiques.

L'école est soumise au régime militaire.

Aux termes de l'article 28 de la loi du 15 juillet 1889 et de l'article 49 du décret du 23 septembre de la même année, les élèves qui sont reconnus aptes au service militaire ne sont définitivement admis à l'école qu'à la condition de contracter, devant

le maire de l'un des arrondissements de Paris, un engagement volontaire de trois ans, lequel courra du 1^{er} octobre de l'année de l'entrée, sans être d'ailleurs assujettis à aucune condition d'âge autre que celles qui sont exigées pour l'admission à l'école.

Ils sont considérés, pendant le temps qu'ils passent à l'école, comme présents sous les drapeaux dans l'armée active; ils reçoivent l'instruction militaire complète et sont à la disposition du ministre de la guerre.

Ceux qui ne satisfont pas aux examens de sortie ou sont renvoyés pour inconduite sont incorporés dans un corps de troupes pour y terminer le temps de service qui leur reste à faire.

Si pendant la durée des études un élève est admis à redoubler une année à l'école, cette année ne compte pas dans la durée de l'engagement.

Les élèves admis dans l'un des services civils recrutés à l'école, ou quittant l'école après avoir satisfait aux examens de sortie sans entrer dans aucun de ces services, sont nommés sous-lieutenants de réserve et accomplissent, en cette qualité, dans un corps de troupes, leur troisième année de service.

Les élèves qui viendraient à quitter le service civil dans lequel ils ont été admis n'en resteront pas moins soumis à cette obligation.

Ceux qui donneraient leur démission d'officier de réserve avant l'accomplissement de leur troisième année de service n'en resteront pas moins soumis à toutes les conséquences de l'engagement volontaire de trois ans contracté par eux lors de leur entrée à l'école.

Les candidats qui, sans être reconnus aptes au service militaire, remplissent cependant les conditions nécessaires pour suivre les cours et exercices militaires de l'école, telles qu'elles sont définies par le décret du 1^{er} mars 1890 (1), rendu en conformité des prescriptions du dernier paragraphe de l'article 28 de

(1) DÉCRET DU 1^{er} MARS 1890. — « Art. 1^{er}. — Peuvent seuls être admis à l'école polytechnique, sans contracter l'engagement spécifié à l'art. 28 de la loi du 15 juillet 1889, les jeunes gens reçus à cette école et qui, au moment de l'entrée, n'auraient pas été reconnus aptes au service militaire pour l'un des motifs ci-après :

1^o Défaut de taille;
2^o Faiblesse de constitution, lorsque celle-ci paraît susceptible de s'améliorer avec le temps;
3^o Vices de conformation et infirmités compatibles avec le service auxiliaire.

L'aptitude physiq [de ces jeunes gens est constatée par une commis-

la loi du 15 juillet 1889, sont admis à l'école sans avoir à contracter un engagement.

Le prix de la pension est de 4,000 fr. par an, et celui du trousseau de 600 à 700 fr.; une somme de 100 fr. doit, en outre, être versée pour former le fonds de masse de chaque élève.

Le bordereau du trousseau qui en fixe le prix exact pour l'année courante, ainsi que le détail des autres objets que les élèves devront apporter avec eux, sera envoyé aux familles avec les lettres de nomination.

Des bourses et demi-bourses sont instituées en faveur des élèves dont les parents sont hors d'état de payer la pension et qui remplissent les conditions indiquées ci-après au titre : *Concession de places gratuites.*

De plus, il peut être alloué à chaque boursier ou demi-boursier un trousseau ou demi-trousseau à son entrée à l'école.

§ 2. — CONCOURS

Nul n'est admis à l'école que par voie de concours.

Le concours est public; il a lieu chaque année à Paris et dans certains centres de province spécialement désignés.

sion composée : 1^o du général commandant l'école polytechnique; 2^o d'un membre du conseil de perfectionnement représentant l'un des services civils se recrutant à l'école et désigné annuellement par le ministre de la guerre; 3^o du médecin chef de l'école.

Cette commission doit s'assurer que les vices de conformation et les infirmités dont ces jeunes gens sont atteints ne font pas obstacle au port de l'uniforme, qu'ils ne sont pas de nature à les mettre hors d'état de suivre les cours et les exercices militaires de l'école, non plus qu'à les rendre impropres à un service public.

Les décisions de la commission sont prises à la majorité des voix et sont sans appel.

Art. 4. — Tout élève non engagé des écoles ci-dessus visées (polytechnique, forestière, centrale), qui est devenu apte au service militaire peut souscrire, pendant son séjour à l'école, soit avant sa comparution devant le conseil de revision, soit au moment de cette comparution, un engagement de trois ans, pour les deux premières écoles, de quatre ans pour l'école centrale, remontant au 1^{er} octobre de l'année de son entrée à l'école. Il sera soumis aux mêmes obligations que les élèves de sa promotion engagés au moment de leur admission.

Art. 5. — Tout élève non engagé desdites écoles, appelé après sa sortie devant le conseil de revision et reconnu apte au service militaire, ne sera tenu d'accomplir qu'une seule année de service effectif dans les conditions auxquelles il aurait été soumis s'il s'était engagé au moment de son admission à l'école, pourvu toutefois qu'il ait satisfait aux examens de sortie de l'école à laquelle il a appartenu. »

1 R3/74 - 1 R 3/77 - Classe de 1893 avec répertoire alphabétique.

Regnault		Numéro matricule du recrutement : 1/7
Nom : Regnault Prénoms : Jules Emil Joseph Surnom :		Classe de mobilisation : 1892
ÉTAT CIVIL.		
Né le 1^{er} juin 1873 à Hamboye , canton Garnay , département de la Manche , résidant à Hamboye , canton d- Garnay , département d- la Manche , profession d- chasseur en réserve fils d- Jean Baptiste et d- Orthogues Pickens Desmouillies à Hamboye , canton d- Garnay , département de la Manche		
N° 67 de tirage dans le canton d- Garnay		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)		
Non admis dispense engage volontaire		
Compris dans la 1^{re} partie de la liste de recrutement cantonal (1^{re} portion).		
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Compagnies, lieutenants, sursis d'écrit, etc.)		
Engagé volontaire pour trois ans à la fin de l'année 1893 25 Octobre 1893 pour le Equipage de la flotte armée Elu du corps de la Haute de la Manche armée à l'École 25 Octobre 1893 y immatriculé sous le N° 180 Nommé médecin auxiliaire à l'École de la marine le 4 Décembre 1896 - puis le corps à l'École d'application de Fontenay le 1^{er} janvier 1897. Nommé médecin à l'École de la marine le 1^{er} 2^{ème} 1897 Médicin le 1^{er} classe de la marine le 6 février 1897.		
Dans l'armée active.		
Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).		
Dans l'armée active.		
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.		
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.		
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.		
Passé dans la 1^{re} de l'armée active le		

Documents n° 1893 : École Navale de Bordeaux

- *Concours d'admission à l'École Principale du Service de Santé de la Marine de Bordeaux*
 - *Sous-document 1 : Formalités d'admission*
 - *Sous-document 2 : Frais du trousseau*
 - *Sous-document 3 : Engagement de 6 ans*

Sous-documents n° 1893 (1) : Formalités d'admission

- *Demande d'inscription*
- *Extrait du casier judiciaire*
- *Certificat de bonne vie et mœurs*
- *Certificat médical prouvant sa forte constitution*
- *Admission à l'École*

Brest, le 1^{er} juillet 1892

L'étudiant de l'école annexe de
Brest, Regnaud Jules Emile Joseph
à Monsieur le Directeur du service
de santé.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir bien demander
à Monsieur le Ministre de la
marine mon inscription au
Concours d'admission à l'école principale
du service de santé de la marine
de Bordeaux.

Je demande à passer ce concours
à Brest.

Je suis, avec un profond respect,
Monsieur le Directeur,
votre très obéissant serviteur

Jules Regnaud

N° 2.

EXTRAIT
DU CASIER
du
Tribunal
DE COUTANCES
(Manche).

~~RELEVÉ~~
des Bulletins individuels de condamnation alphabétiquement classés
au casier judiciaire

Concernant le nommé

Gules Emile Joseph

né à *Hambye*

le *1^{er} juin 1873*

de (père) *Jean Baptiste*

et de (mère) *Victorine Désirée Deshoques*

domicilié à

État civil et de famille:

Profession:



DATES des CONDAMNATIONS.	COURS ou TRIBUNAUX.	NATURE des CRIMES OU DÉLITS.	DATE PRÉCISE des CRIMES ET DÉLITS ci-contre. (Quantième, mois et année).	NATURE et DURÉE DES PEINES.	Observations.
<i>[Large handwritten signature across the table]</i>					
<i>0.24 Parquet à Coutances Le 20 septembre 1892 N° 63. car J. Benoit H. Compagnon H. Heron</i>					



Timbre du Tribunal.

VU AU PARQUET

par le Procureur de la République,

CERTIFIÉ CONFORME

par le Greffier, soussigné,

Le *30 septembre 1892*

J. Maris

Chervinard

MONTIGIER. TYP. A. RAUBERT. — (N° 63 Trib.)



Le Maire de la commune de
Sambes, Département de la Haute
Saône, certifie le M^r Jules Guille
Joseph Boegnauld né en cette
commune le premier juin mil huit
cent quatre-vingt trois à toujours
tenu une conduite irréprochable
pour tous les rapports - qu'il
a toujours joui de l'estime publique
et en de bonne vie et mœurs.
En foi de quoi j'ai délivré le
présent certificat.
à Sambes le Vingt-neuf mai 1893.
Le Maire

J. Guille



D^r QUESNEL

A HAMBYE

CONSULTATIONS

Le Mardi : de 9 heures à Midi 1/2

Le Dimanche : de 8 heures à Midi

Le soussigné, Docteur-médecin
 Certifie que M^r Jules Regnault fils de
 M^r Jean-Baptiste et de Dame Victorine Deshayes
 né à Hambye le 1^{er} Juin 1873 et y domicilié
 est d'une forte constitution et qu'il n'est
 atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de
 le rendre impropre au service de la Marine.

En foi de quoi le présent certificat
 Hambye le 6th 1892

J. L. Lemer

Vu pour légalisation de la signature

N^o 91
 à Hambye le 6th 1892
 C. Marie

le _____ 18



A. Guenier, Docteur-médecin

ARRONDISSEMENT
2 MARITIME.

MARINE.

SOUS-ARRONDISSEMENT

d Brest

(1) Des matricules des gens de mer, ou des rôles d'équipage des bâtiments de l'État et des navires du commerce, ou des matricules des corps.

PORT d

Brest

F. N.
DE LA MATRICULE.

EXTRAIT d (1)

du Registre d'inscriptions de coll. M.
des étudiants de l'école annexe du Service
de Santé de la Marine.

NOTA. — Cet extrait ne peut tenir lieu d'un acte de décès dans le cas où il serait fait mention de la mort de l'individu qui en est l'objet.

concernant le dénommé ci-après,



SAVOIR :

M^r Regnault né le 1^{er} juin 1873
à Hambye, département de la Manche
a été admis, suivant dépêche du 5 novembre 1892, à l'école annexe
du Service de Santé de la Marine, en qualité d'étudiant en médecine
le 26 novembre 1892 et continue ce jour.

L'inscription à l'école annexe a été faite après constata-
tion par pièces officielles ou par examen médical permettant
de certifier que le dénommé ci-dessus réunit les conditions de nationalité,
d'âge, de vaccination avec succès, d'aptitude au service de la
marine et d'autorisation par les parents ou tuteurs, exigées par
l'article 9 de l'arrêté ministériel du 23 juillet 1890

Brest, le 17 juillet 1893
Le Secrétaire du Conseil de Santé,

En:
Le Directeur du Service de Santé,

Marine. — N° 3773. — Divers services. (Eq.) — 1892. (322) — Carte 48.)
Paris. — Imp. PAUL DUPONT (CL.)



Sous-documents n° 1893 (2) : Frais du trousseau

- *Frais de 1 300 F pour le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études*
- *Demande d'une bourse de la part du père*
- *Appui de la Mairie pour cette demande (recto),*
- *Argumentée par les graves problèmes de santé de sa mère (verso).*
- *18 juillet 1893 : 1° avis très favorable de la Préfecture*
- *25 juillet 1893 : 2° avis très favorable du Préfet à l'intention du Ministre de la Marine*
- *14 août 1894 : 3° avis favorable de la Préfecture après aggravation de la santé de Mme Regnault, alitée depuis 8 ans*

A Monsieur le Ministre de la Marine, à Paris.

S. M. A.

1908-1893



Je soussigné, Regnault Jean-Baptiste, domicilié à Hambye (Manche) sollicite une bourse en faveur de mon fils Jules-Emile-Joseph Regnault, actuellement étudiant en Médecine à Brest (Redoute)



Je m'engage à rembourser au trésor le montant des frais de pension qui me seront accordés dans le cas où mon fils ne servirait pas au moins pendant six ans dans la Marine ou les Colonies, à compter du jour où il serait nommé médecin ou pharmacien de Vaisseau.

À défaut du paiement de cette somme aux époques fixées par les règlements, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par les voies de droit (art. 3. du regl. du 24 7^{me} 1844)

J. Regnault

propriétaire, à Hambye, département de la Manche.

Hambye, le 24 Juin 1893

En pour légalisation de la

DÉPARTEMENT
de la Manche.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

ARRONDISSEMENT
de Coutances

CANTON
de Carrey

COMMUNE
de Hambye

Séance ~~extra~~ ordinaire du 16 juillet 1893.

Objet :

Demande de subvention
(On ne doit traiter qu'une seule
affaire dans chaque délibération.)

L'AN mil huit cent quatre-vingt-treize, le seize du mois de
juillet, à 8 heures du matin le Conseil municipal de la commune
de Hambye, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au
lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le Maire
pour la session ~~extra~~ ordinaire de juillet.

Présents, MM. Rollin, écon. Leboeuf, Lechère,
Gyron, Deslongchamps, Guesnel, Mariette,
Guillaume le Maire.

Absents, MM. Delarue, Lardin, Henri Louton,
Lépine, Lemire & Carpon.

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la
nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. Guesnel
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ces fonctions et a accepté.

Le Conseil municipal s'occupe d'abord de l'absence de ceux de ses Membres
désignés ci-dessus. Après en avoir délibéré, en vertu de l'article 60 de la loi
du 5 avril 1884, il a été déclaré que MM. les Membres absents

ont manqué à ~~une~~ convocations consécutives et qu'il
reconnait ~~un~~ motif légitime d'empêchement.

Ensuite le Conseil

Au vu de la demande adressée par M.
Jean Baptiste Regnault, propriétaire à
Hambye, relatif à la demande qu'il
adresse au Honorable Ministre de la Marine
dans le but d'obtenir une bourse aux
bouteaux, en faveur de Jules Regnault
son fils, étudiant en médecine à l'Ecole
Navale de Brest.

Considérant que les charges de
M. Regnault sont vraiment considérables.

NOTA.—Les délibérations du Conseil municipal doivent toujours, sans exception, être
transmises dans la huitaine, en double expédition, à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture
pour l'arrondissement chef-lieu. (Art. 62 de la loi municipale.)

Mentions prescrites par la circulaire de M. le Préfet de la
Manche du 3 juin 1885.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

présents à la séance..... 9

Date de l'avis de convocation, de son affichage et de la men-
tion qui en a été faite au registre..... 16 juillet

Date de l'affichage par extrait du procès-verbal de la séance..... 16 juillet

Certifié exact :

Le Maire,

Ch. Guesnel

Que sa fortune est sûrement gérée d'un
façon très importante.

Que Madame Regnaudet est restée au lit
depuis huit ans et se donne des soins
et un traitement médical fort onéreux.

Donne un avis très favorable à
la dite demande.

Ainsi délibéré à Hambye, le
jour, mois et an sus dits.

Ont signé: MM. les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme:
Hambye, le 19 juillet 1893
Le Maire.



Ch. Guerin

MODÈLE N° 2.

RENSEIGNEMENTS concernant la demande de ^(a) Bourse entière avec trousseau
à l'École ^(b) de Médecine Navale à Bordeaux
faite en faveur du jeune Begnault, Jules-Emile-Joseph

(a) Indiquer s'il s'agit d'une bourse, d'une demi-bourse, et, en outre, d'un trousseau en d'un demi-trousseau.

(b) Indiquer l'établissement.

NOMS, QUALITÉS ET DEMEURE des personnes qui en font la demande.	NOM ET PRÉNOMS du candidat. — (Indiquer s'il est orphelin.)	DATE de la — NAISSANCE.	GRADE DU PÈRE. — Si le candidat est militaire, l'indiquer également.	NOMBRE DES ENFANTS. — Âge, sexe et posi- tion de chacun.	MOYENS D'EXISTENCE DE LA FAMILLE (c).					MONTANT DES CONTRIBUTIONS (c).				EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION du conseil municipal (d).	 <i>Maire</i>
					IN- REVENUS ou emploi produit annuel.	TRAI- TEMENT mi- litaire.	de la Légion d'hon- neur.	POT- TION	PER- SONNE.	REVEN- UE foncier.	REVEN- UE ÉVAL.	TOTAL.	foncier.		
<i>Begnault</i> <i>Leunbysten</i> <i>Cultivateur</i> <i>ou</i> <i>Desboques</i> <i>Victorine</i> <i>Desire</i> <i>Desroumet</i> <i>- Hambye</i>	<i>Begnault</i> <i>Jules-Emile</i> <i>Joseph</i>	<i>1893</i>	<i>Cultivateur</i> <i>unique</i>		<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>389,34</i>	<i>1,50</i>	<i>36,46</i>	<i>433,30</i>	<i>La Fortune</i> <i>St. Begnault au</i> <i>gros de 3 ans</i> <i>propre - La femme</i> <i>en médecine -</i> <i>Nécessité de grossir</i> <i>disposition -</i> <i>avis très favorable</i>	<i>Le Maire Lucifre</i> <i>provoque la formation</i> <i>des motifs invoqués</i> <i>pour la levée</i> <i>Tous les avis</i> <i>favorables.</i>
Déclaration à faire par le pétitionnaire. Je soussigné déclare que je ne possède rien, tant en mon nom personnel que du chef de ma femme, en dehors des ressources ci-dessus énoncées. <i>J. Begnault</i>															

(c) Celles de ces colonnes pour lesquelles il n'y aura aucune indication numérique à donner devront porter le mot *néant* en toutes lettres.

(d) Joindre la délibération.

(N° 91.)

CERTIFIÉ par nous, ~~Préfet du département~~

A *Hambye*, le *18* *juillet* 1893.



Maire de la Commune de Hambye

A. Guéroux

Le Chefet de la Manche
en certifiant les renseignements
ci-dessus, émet un avis
très favorable à l'obtention
de la demande de St. Begnault
et le recommande tout
particulièrement à la bienveillance
de la Mairie de Hambye.
Ch. Lo, le 27 juillet 1893.
Le Chefet de la Manche,
J. Guéroux

37
Préfecture
De la Manche

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

1^{re} Division

Saint-Lo, le 2^e Juillet 1893.

Directeur
en
Personnel.

Bureau
des
Corps entretenus.

École navale
de
médecine

Bourse
de Bourse.

Le jeune Regnault,



Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser une demande
formée par M. Regnault (Gros-Baptiste), cultivateur,
domicilié à Hambye, à l'effet d'obtenir une
bourse en faveur de son fils Jules Émile Joseph,
âgé de 20 ans, élève de l'école de médecine
navale de Brest.

Le pétitionnaire étant très-digne d'intérêt
à tous les points de vue, j'estime, Monsieur
le Ministre, qu'il y a lieu d'accueillir sa
demande.

Veuillez agréer,
Monsieur le Ministre,
l'hommage de mon profond respect.
Le Préfet de la Manche,

[Signature]

A Monsieur le Ministre de la Marine.

MODÈLE N° 2.

RENSEIGNEMENTS concernant la demande de^(a)à l'École^(b) Du *Service de l'Artillerie*faite en faveur du jeune *Regnaud, Jules*

NOMS, QUALITÉS ET DEMEURE des personnes qui en font la demande.	NOM ET PRÉNOMS du candidat. (Indiquer s'il est orphelin.)	DATE de la SAISSANCE.	GRADE DU PÈRE. — Si le candidat est militaire, l'indiquer également.	NOMBRE DES ENFANTS. — Âge, sexe et posi- tion de chacun.	MOYENS D'EXISTENCE				DE LA FAMILLE (c).				MONTANT DES CONTRIBUTIONS (c)				EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION du conseil municipal (d).	AVIS DU <i>Maire</i>
					IN- DENTELLE ou emploi; produit annuel.	TRAITEMENT		PREMIER.	DEUXIÈME.	DEUXIÈME sur PÉLÉ.	TOTAL.	FOUCIÈRE.	PER- SONNELLE.	MOBILIÈRE.	TOTAL.			
<i>Regnaud, Jean</i> <i>Artillerie</i>	<i>Regnaud, Jules</i>			<i>unique</i>					<i>1500</i>	<i>1500</i>	<i>391.01</i>			<i>302.01</i>	<i>Un avis favorable sur</i>	<i>Accorder au jeune Regnaud</i>		
<i>Dameur</i>	<i>Cher de l'Artillerie</i>		<i>1. Condé</i>								<i>68.85</i>	<i>1.50</i>	<i>36.59</i>	<i>106.94</i>	<i>Le 14 août 1894</i>	<i>Le Maire de la Commune de</i>		
<i>de Hambourg</i>	<i>de l'Artillerie</i>		<i>est engagé</i>								<i>370.56</i>	<i>1.50</i>	<i>36.59</i>	<i>408.95</i>	<i>Le 14 août 1894</i>	<i>Le Maire de la Commune de</i>		
	<i>Hambourg</i>				Déclaration à faire par le pétitionnaire.													
	<i>Bordeaux</i>				Je soussigné déclare que je ne possède rien, tant en mon nom personnel que du chef de ma femme, en dehors des ressources ci-dessus énoncées.													
					<i>J. Polmont</i>													

(c) Celles de ces colonnes pour lesquelles il n'y aura aucune indication numérique à donner devront porter le mot *néant* en toutes lettres.

(d) Joindre la délibération.

(N° 91.)

CERTIFIÉ par nous, *Maire de la Commune de Hambourg*A *Hambourg*, le *14* août *1894*.*J. Polmont*

Avis du Préfet.

Avis favorable.

Le 14 août 1894.

Le Préfet de la Manche,

J. Polmont

(a) Indiquer s'il s'agit d'une bourse, d'une demi-bourse, et, en outre, d'un trousseau en d'un demi-trousseau.

(b) Indiquer l'établissement.

Sous-documents n° 1893 (3) : Engagement de 6 ans

- *Engagement manuscrit de 6 années après la nomination de Médecin de 2° classe*
- *Engagement sur papier officiel (recto - verso)*



Bordeaux le 27 ^{8^{me}} 1893

Je soussigné Regnaud Jules Emile Joseph, nommé élève du Service de Santé de la Marine (ligne médicale) déclare sur l'honneur m'engager à servir pendant six années à compter de ma nomination de médecin de 2^{me} classe.

Si je me trouvais dans la nécessité de quitter, pour une cause quelconque, l'Ecole de Médecine navale, ou si je n'obtenais pas, à l'issue de mes études, le grade de médecin de 2^{me} classe; en enfin si, une fois en possession de ce grade, je ne serais pas dans l'armée active pendant six ans au moins, je m'engage à restituer au Trésor public les sommes que j'aurais été dispensé de payer en vue de mes examens universitaires et celles que j'aurais reçues à titre d'indemnité annuelle.

Jules Regnaud

Vu pour la légitimation de la signature de M. Regnaud ci-dessus
Le Directeur du Service de Santé.



A Gues

ACTE D'ENGAGEMENT

SPÉCIAL AUX JEUNES GENS

Nommés Elèves de l'École du Service de Santé de la Marine

Article 29 de la loi
du 15 juillet 1889, et article
23 du décret
du 8 octobre 1889

(1) Maire ou adjoint.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize le vingt-trois Octobre
à dix heures, s'est présenté devant Nous ⁽¹⁾, Adjoint au Maire de la Ville de Bordeaux,
arrondissement de Bordeaux, département de la Gironde.

(2) Nom et prénoms.

Le Sieur ⁽²⁾

(3) Si l'engagé a déjà servi,
ou indiquera à la suite de sa
profession en quelle qualité
et dans quel corps.

(4) Indication du jour, du
mois et de l'année de la nais-
sance en toutes lettres.

exerçant la profession de ⁽³⁾ Étudiant en Médecine le ⁽⁴⁾ vingt-trois
mil huit cent soixante-treize,
à Hambye, canton de Tarraz, département de la
Manche, domicilié à Hambye, canton de Tarraz,
département de la Manche, fils de Jean Baptiste
et de Dutroquet Théodore domiciliés à Hambye
canton de Tarraz, département de la Manche,
cheveux et, sourcils châtains, front haut, yeux châtains,
nez gros, bouche moyenne, menton ronde, visage ⁽⁵⁾ ovale
taille d'un mètre 1.41 centimètres.

(5) Indiquer ici les mar-
ques particulières.

(6) Nom et prénoms du
1^{er} témoin.

Lequel assisté du Sieur ⁽⁶⁾

âgé de 49 ans, exerçant la profession de Secrétaire Escale de
domicilié à Bordeaux, canton de au dit,
département de la Gironde, et du Sieur ⁽⁷⁾ Mattié Paul Thomas,
âgé de 44 ans, exerçant la profession de adjudant de la Marine,
domicilié à Bordeaux, canton de au dit,
département de la Gironde, appelés l'un et l'autre comme témoins,
conformément à la loi;

(8) Équipages de la flotte
ou infanterie de marine.

A déclaré vouloir s'engager pour l'arme de Équipages de
la Flotte.

A cet effet, il nous a présenté :

(9) Nom et qualité du si-
gnataire du certificat.

1^o Un certificat délivré sous la date du 20 Octobre 1893,
par M. Tuet, Directeur de l'École de Santé de la Marine,
attestant que ledit Sieur ⁽⁹⁾ Regnault Jules Emile Joseph, a été
admis le 20 Octobre 1893 comme élève du Service de Santé de la Marine ;

(10) Nom et grade de l'of-
ficier signataire du certifi-
cat.

2^o Un certificat en date du 20 Octobre 1893, délivré par ⁽¹⁰⁾
le Conseil de Santé de l'École, et constatant que ledit Sieur ⁽⁹⁾
Regnault Jules Emile Joseph, n'est atteint d'aucune infirmité et qu'il a les
qualités requises pour le Service Militaire ;

3° L'Extrait de son Casier Judiciaire ;

4°

5°

6°



Nous, Adjoint au Maire de la Commune de Bordeaux, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par le Sieur Regnault Jules Emile Joseph, lui avons donné lecture :

1° De l'article 29 de la loi du 15 juillet 1889 ;

2° Des articles 22, 23 et 24 du décret du 8 octobre 1889 ;

(14) Médecin de 2^e classe
ou Pharmacien de 2^e classe.

Après quoi Nous avons reçu l'engagement du Sieur Regnault Jules Emile Joseph, lequel a promis de servir avec fidélité et honneur, pendant trois ans, dans l'arme ci-dessus désignée, dans le cas où il n'obtiendrait pas le grade de Médecin de 2^e classe, ou si, ayant obtenu ce grade, il ne servait pas dans l'armée active pendant six ans à partir de sa nomination.

Lecture faite au Sieur Regnault Jules Emile Joseph, et aux témoins ci-dessus dénommés du présent acte, ils ont signé avec nous.

L'ENGAGÉ,

LE 1^{er} TÉMOIN,

LE 2^e TÉMOIN,

Signé : J. Regnault, Bornier, E. Mathé-Leca,
L'Adjoint au Maire

Signé : Légaré fils aîné
Pour expédition conforme

L'Adjoint du Maire,



Légaré fils aîné
[Signature]

Documents n° 1896 A : La Sorcellerie

- *Médaille d'argent du Prix Godard¹ pour sa thèse :
La Sorcellerie, ses rapports avec les Sciences
Biologiques*

- *Couverture de l'ouvrage*
- *1 page de brouillon autographe*
- *Deux lettres à son père*
- *1° partie = Historique de la Sorcellerie*
- *Table des matières*
- *L'ouvrage en vente sur le Net en 2013 +
Citation sur un site de voyance sur Internet*

¹*Le prix fondé par le Dr Ernest Godard est distribué tous les 2 ans, le jour de la séance solennelle de la Société d'Anthropologie de Paris, « au meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à l'anthropologie ».*

SORCELLERIE

SES RAPPORTS
AVEC LES SCIENCES BIOLOGIQUES

PAR LE DOCTEUR

JULES REGNAULT

ANCIEN MÉDECIN DE LA MARINE
EX-PROFESSEUR D'ANATOMIE À L'ÉCOLE
DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON



DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

AMÉDÉE LEGRAND, ÉDITEUR À PARIS

Bordeaux, le 12 Juin 96

Cher père,

Excusez-moi, je vous prie, si je
n'ai pas répondu à votre lettre
poste pour poste, comme vous me
le demandiez: je suis actuellement
tellement occupé que souvent il
m'est impossible de trouver une
minute de liberté en toute une
journée. Ce n'est pas que j'aie beaucoup
de malades actuellement (pas plus
de 60); d'ailleurs mon chef de service
et l'interna sont là la plus part du temps
et de ce côté là j'ai beaucoup moins
à faire que du temps où je remplaçais
l'interna.

Mais ce qui me préoccupe c'est
la préparation de mes derniers examens
de Doctorat: en l'espace d'un
mois ^{demi} je vais passer sept examens;
Vous savez que je n'ai pas de temps
à perdre: j'ai été obligé de travailler
ou la nuit ou le matin de très
bonne heure (je me lève quelquefois à 4h)
parce que pendant le jour la chaleur
est telle qu'on ne peut guère résister
au sommeil.

Vous me demandez si j'ai
besoin d'argent: non, pas actuellement
je n'en ai pas besoin de vous en
demander avant un mois, j'espère bien

Mais n'oubliez pas d'écrire à
Rancy et à St Martin; je remet
toujours au lendemain; je ne
trouve pas un moment de liberté
ou quand j'ai un moment

de liberté je ne trouve pas
de papier sous ma main;
seulement cependant écrire

un mot un de ces jours et
enseigner à Alicia, et à ma tante
les photographes qui j'ai la peine
elles. Mais quand? quand
pourrais-je le faire? Je ne le
sais pas encore; j'ai six ou sept
lettres à écrire, je crains que
la sixième ou la septième de ces
lettres attendant encore
longtemps.

Mais me dites que vous avez
des cors aux pieds: ah! j'ai gai,
je comprends cela; et cependant je ne
puis pas vous promettre de vous faire
disparaître cela du jour au
lendemain; c'est long à s'en aller.

Je vous envoie ci-joint la
formule d'un des meilleurs
médicaments connus contre ces cors.
Mais ferez préparer cela chez
M^r. Duval qui vous dira toujours
de ma part; en attendant

veuillez importer le pharmacien qui fournira
la drogue.

En attendant voici comment vous
emploierez cette drogue:

Vous en appliquerez une légère couche
sur le cor, avec un pinceau, vous
laissez sécher et ne ferez plus rien
pendant trois jours. Or pendant
de ce temps, vous enlèverez en la grattant
doucement la couche de drogue restée
sur votre cor, vous remettrez une
nouvelle couche que vous laisserez sécher
et ainsi de suite tous les trois jours.

En attendant le plaisir d'aller ^{constat}
la guérison ou du moins l'amélioration
de votre cor, je vous embrasse de
tout cœur.

Notre fils tout de vous

Regnaud

P.S. conservez le flacon toujours bien
bouché.

HOSPICES CIVILS

DE

BORDEAUX

HOPITAL

SAINT-ANDRÉ



Bordeaux, le 12 Novembre 1896.

Cher père,

J'ai reçu votre adorable lettre
ce matin. Je suis heureux
d'apprendre que vous allez toujours
bien.

Nous me demandez combien
il me faudra pour ma thèse et
pour les vacances.

Ma thèse est enfin terminée;
je l'ai portée hier à l'imprimerie.

Elle ~~est~~ sera beaucoup plus
longue, que je n'avais cru
et me coûtera beaucoup plus que
je ne croyais (entre 1200 et 1400^f,
le frais d'imprimerie). J'essayerai
de la mettre en vente, pour me
dédommager d'une partie des
frais, je ne sais pas si je réussirai.

En tout cas, je ne compte pas
la payer entièrement maintenant:
je demanderai crédit à l'imprimeur
pour une partie de la somme.

Mais je voudrais cependant en
payer une bonne partie: cinq
cents francs, par exemple, si c'est
possible. Dites-moi vous-même
combien vous croyez que je dois
payer dès maintenant.

Quant aux vacances de l'an, je
ne sais pas encore si je pourrai aller
en Normandie. Sans que cela
me cause^{it} encore une grande dépense.

il serait préférable, que je vous
vous voir, pendant les ~~seize~~ ^{six} jours,
qui s'écouleront entre le jour,
où j'aurai passé ma thèse et le
jour, où je serai nommé à deux
galons. C'est peut-être ce que
je ferai, si cela m'est possible.

En résumé, actuellement je n'ai
pas besoin d'argent pour moi-même ;
j'en aurai besoin ~~assez~~ ^{dans} peu de temps,
pour donner un acompte à mon
imprimeur ; ~~le~~ ^{le} dernier acompte
sera en proportion avec la somme,
dont vous pouvez disposer.

En attendant le plaisir de ~~vous~~
recevoir de vos nouvelles,
embrassez de tout cœur, je vous
salue.

Notre fils Taron
Regnaud.

P.S. Je passerai ma thèse entre le 23 et 24.
au plus tôt.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE DE LA SORCELLERIE

CHAPITRE PREMIER

La Sorcellerie dans les différentes races humaines

SOMMAIRE : 1° Les amulettes chez l'homme fossile. — 2° La sorcellerie dans la race noire : a) Race noire occidentale : Cafres, Nègres (Gabon, Soudan, Congo, Haut-Nil, Dahomey ; b) Race noire orientale : Tasmaniens, Papous, Australiens, Andamans et aborigènes de l'Inde. — 3° La sorcellerie dans la race brune : A Madagascar, en Abyssinie, chez les Tayals et les Malais. — 4° La sorcellerie dans la race rouge : Illinois, Mexicains, Fuegiens, Nomades. — 5° La sorcellerie dans la race jaune : Polynésiens (Nouvelle-Zélande, îles de la Société, îles Marquises) ; Hyperboréens (Koniagas, Esquimaux) ; Mongol (Mongols nomades, Thibétains) ; Siniques (Japonais, Chinois, Cambodgiens, Annamites). — 6° La sorcellerie dans la race blanche : Scythiques (Finnois) ; Persiques (Persans, Géorgiens) ; Aramiens, Berbères (Touaregs, Egyptiens) ; Sémites (Hébreux, Chaldéens, Assyriens, Carthaginois, Arabes) ; Européens (Slaves, Teutons, Celtes, Grecs, Latins).

CHAPITRE II

Rapports de la Sorcellerie avec les principales religions

SOMMAIRE : 1° Rapports de la sorcellerie avec le brahmanisme : Période prévédique : mélange de la sorcellerie au culte. Période védique : pratiques de la sorcellerie interdites aux profanes ; exorcisme. Période héroïque : les prêtres remettent la sorcellerie en honneur pour s'attacher le peuple et lutter contre les Kchattryas. Période brahmanique : sorcellerie négligée par les Brahmanes. Période de l'indouisme sectaire : les Brahmes ressuscitent la sorcellerie pour lutter contre les bouddhistes. — 2° Rapports de la sorcellerie avec le bouddhisme : Çakya-Mouni, ennemi du surnaturel et des superstitions. L'amour des Hindous pour le merveilleux et les superstitions contribue à amener l'échec du bouddhisme dans l'Inde. Au Thibet, fusion du bouddhisme avec la sorcellerie : lamaïsme. En Chine, le bouddhisme ne lutte avantageusement contre le taoïsme et la religion de Confucius qu'en s'appuyant sur les superstitions locales. Au Cambodge, en Annam et au Tonkin le bouddhisme a fusionné avec la sorcellerie. Au Japon pour lutter contre le sintoïsme, le bouddhisme a favorisé la sorcellerie. — 3° Rapports de la sorcellerie avec l'islamisme : Mahomet croit à la puissance des sorciers. Koran devenu amulette. L'école arabe a favorisé la sorcellerie. Sorcières arabes, marabouts et mandjébs. — 4° Rapports de la sorcellerie avec le christianisme : Jésus et ses disciples considérés comme sorciers par les païens. Les prêtres du polythéisme considérés comme sorciers par les chrétiens. Formation de la sorcière dans l'Eglise même. La sorcellerie interdite par les conciles. Historique de la sorcellerie chez les peuples chrétiens ; procès des sorciers. La sorcellerie dans les temps modernes. Le christianisme emprunte à la sorcellerie certaines de ses pratiques.

CHAPITRE III

Conséquences de la croyance aux sortilèges.

SOMMAIRE : Chez les peuples sauvages : guerres, sacrifices humains. — Chez les peuples dits civilisés : Autrefois : procès iniques ; tortures. Aujourd'hui : folies, haines, crimes. — Affaire du Moulin Grand. — Affaire Jean Fort.

CHAPITRE PREMIER

Pratique des Sorciers

SOMMAIRE : 1° Comment on devient sorcier ? : Hérité. Initiation. Epreuves. Etude des grimoires. Le pacte. Développement du prestige du sorcier : succès thérapeutiques. — 2° La Fascination. — 3° Les « Ligatures » : « Chevillement ». « Embarrure ». « Ligature de l'aiguillette ». Pratiques usitées pour combattre ces maléfices. — 4° Incubat et succubat : Généralités. Possession involontaire. Possession des sorciers ou coït avec Satan. Possession des spirites ou coït avec un esprit matérialisé. Possession des magiciens ou « coït astral ». — 5° Lycanthropie et autres métamorphoses : Loups-garous. Métamorphose active. Métamorphose passive. — 6° Envoûtement : A. Envoûtements d'amour : « Secret de se faire aimer » ; Recettes diverses ; Philtres. Observation III : Consultation d'une somnambule. B. Envoûtements de haine : 1° par la figurine de cire ; 2° par la photographie ; 3° par le crapaud ; 4° par le cœur percé ; 5° par le « mauvais œil » ; 6° « à l'esprit volant » ; 7° par la messe ; 8° par le cierge bénit. Cartel d'envoûtement. Contre-envoûtements. Désenvoûtements : substitution, procédé du « choc en retour », zoothérapie. Envoûtement triangulaire. — 7° Sortilèges divers.

CHAPITRE II

Les Sorciers

SOMMAIRE : 1° Vrais sorciers ; Origines de la sorcellerie ; Hérité et tradition du pouvoir occulte ; Connaissances réelles des sorciers acquises par observation ; La vraie sorcière au moyen âge ; Les sorciers actuels. — 2° Pseudo-sorciers : A. Malades atteints d'aliénation mentale (Paralyse générale progressive (?); Psychose systématique progressive, Dégénérescence, Hystérie, Intoxication. B. Charlatans et escrocs : a) Dans les villages ; b) Dans les grandes bourgades ; c) Dans les villes.

CHAPITRE III

Maléficiés

SOMMAIRE : Des maléfices en général. — Le maléficié est-il possédé par un être surnaturel ? — A. Maléficiés n'ayant subi l'action d'aucun sorcier : 1° Malades dont la nature des lésions a été méconnue ; 2° Aliénés ; 3° Autosuggestionnés. — B. Malades ayant subi une certaine influence de la part d'un sorcier par : 1° Intoxication ; 2° Suggestion à l'état de veille ; 3° Suggestion hypnotique ; 4° Actions à distance ; a) Action des médicaments à distance (?); b) Suggestion mentale à distance ; c) Force neurique rayonnante (champ magnétique humain ; extériorisation de la sensibilité (?); extériorisation de la motricité (?). — C. Responsabilité des maléficiés.

CHAPITRE IV

Comment combattre la sorcellerie ?

SOMMAIRE : Résultat défectueux des poursuites directes exercées contre les sorciers, par les représentants des principaux cultes et par les autorités civiles. — Faut-il essayer, pour attaquer la sorcellerie par la base, de détruire totalement la croyance au merveilleux ? Répandre l'instruction (?). Diminuer les facteurs étiologiques des névroses, et, en particulier, réprimer l'abus des excito-moteurs. — Poursuivre les sorciers, non pas en tant que sorciers, mais pour escroquerie (art. 405 C. pén.); pour l'exercice illégal de la médecine (loi de 1892); pour pratiques de divination (art. 479-480). — Modifications à apporter à la loi de 1892. — Projet de loi contre l'abus de l'hypnotisme et de la suggestion. — Etudier les faits douteux sur lesquels repose la croyance au merveilleux.

CHAPITRE V

Thérapeutique des Maléficiés

SOMMAIRE : 1° Chez les sorciers. — 2° Chez les prêtres : Consultation d'un prêtre catholique ; Rituel de l'exorcisme ; Prêtres occultistes. — 3° Chez les spirites : Traitement des possédés et des obsédés. — 4° Chez les mages : Aperçu des théories occultes, Consultation d'un mage, Pointes, Correspondances astrales, Rôle du sang dans les cérémonies magiques, Rituel de Ch. Barlet pour le traitement des obsédés. — 5° Chez les médecins : Ce qui se passe trop souvent. Ce qui devrait toujours se passer : Examen attentif du maléficié. Traitement méthodique du malade. Importance d'un traitement moral, psychique, approprié à chaque cas : emploi de la suggestion sous toutes ses formes.



Le Docteur Jules REGNAULT, en son si remarquable ouvrage consacré à la "SORCELLERIE et ses rapports avec les Sciences Biologiques", étudie les "maléfices" avec une rare lucidité clinique. Le Docteur REGNAULT ne pense pas que l'envoûté puisse se tirer d'affaire tout seul. Nous sommes d'ailleurs de son avis. Et le savant praticien écrit en tête de chapitre (page 300 de son ouvrage) : "Lorsqu'un homme se croit victime d'un maléfice, il peut s'adresser à une sorcière, à un prêtre, à un spirite ou à un médecin pour leur demander sa guérison..." Précisons que pour le prêtre ou le médecin, il faudrait qu'il soit hautement spécialisé. Y-en-a-t-il beaucoup ?

 **AbeBooks.fr** *Passionnés de livres.*

[Ouvrir une session](#) | [Votre compte](#) | [Panier](#)  | [Aide](#)

Recherche avancée | **Catalogue** | **Livres anciens**

[Vendeurs](#) | [Vendre des livres](#)

Chercher d'après

[Recherche avancée](#)

[Accueil](#) > [REGNAULT Dr. JULES](#) > LA SORCELLERIE, SES RAPPORTS AVEC LES SCIENCES BIOLOGIQUES



LA SORCELLERIE, SES RAPPORTS AVEC LES SCIENCES BIOLOGIQUES
REGNAULT Dr. JULES

Image(s) fournie(s) par le vendeur
[Agrandir les images](#)

Librairie : le-livre (BARON, ., France)
Evaluation du vendeur : ★★★★★
Quantité : 1

Prix: EUR 49.50
[Autre devise](#)

Livraison : EUR 6.00
Vers France
[Destinations, frais et délais](#)

Au sujet du livre [Librairie et conditions de vente](#)

Description :
RO40104720: 373 pages. Photo-gravure en noir et blanc (portrait) en frontispice. Illustré de dessins en noir et blanc dans le texte et de photo-gravures en noir et blanc hors texte. Couverture se détachant. 2e édition revue et augmentée. Historique de la sorcellerie. Etude de la sorcellerie moderne. In-8 Broché. Etat d'usage. 2ème plat abîmé. Dos frotté. Intérieur bon état Classification Dewey : 133.4-Magie, sorcellerie, démonologie. N° de réf. du libraire RO40104720

Documents n° 1896 B : Docteur en médecine

- *Photo du jeune docteur*
- *Reçu en tant que Docteur en Médecine*
- *Et nommé au grade de Médecin auxiliaire de 2°
classe de la Marine*



UNIVERSITÉ
DE FRANCE

ACADÉMIE
DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE BORDEAUX

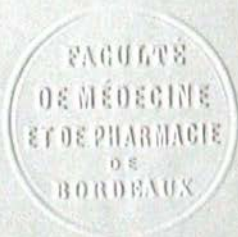
Certificat provisoire de Diplôme



Je soussigné, Secrétaire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de
Bordeaux,

certifie que M. *Regnault, Jules, Emile, Joseph.*
né le *1^{er} Juin 1873* à *Ambye* département
de *la Manche* a été reçu *Docteur en médecine*
devant ladite Faculté, le *27 novembre 1896.*

Le présent certificat est délivré à M. *Regnault, Jules, Emile, Joseph.*
à titre PROVISoire et devra être rendu lors de la remise du Diplôme
à l'impétrant.



Bordeaux, le *27 novembre* 1896.

Remain

Vier à Rochefort et à Coulon le 4 Décembre 1896 N° 3183
ÉCOLE PRINCIPALE
DU
SERVICE DE SANTÉ
DE LA MARINE

Bordeaux, le 27 novembre 1896

S'élève Du service de santé de la Marine,
Regnault Jules. Emile, Joseph
à Monsieur le médecin en chef Directeur de l'école



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de transmettre
à Monsieur le Vice-Amiral,
Commandant en chef, Préfet
Maritime, la demande ci-jointe
de Monsieur Regnault, avec
un exemplaire de sa thèse et
le certificat de la faculté.

Je propose Monsieur Regnault,
Docteur en médecine, pour un
emploi de médecin auxiliaire de
2^e classe de la Marine.

Bordeaux, le 27 Novembre 1896
Le médecin en chef Directeur,

Reçu l'acte en médecine auxiliaire
le 27 novembre 1896, devant la
Faculté de Bordeaux, j'ai l'honneur
de vous prier de vouloir bien demander
à Monsieur le Ministre de la
Marine, ma nomination à
l'emploi de médecin auxiliaire de
2^e classe.

Conformément à la demande
que j'ai adressée précédemment
je désire entrer dans le corps de santé
de la marine, et, en attendant
l'ouverture de l'école d'application,
servir au port de Coulon.

Signature
Vice-Amiral
Commandant en chef, Préfet Maritime
Rochefort, le 28 novembre 1896.

Signature
Regnault

Document n° 1897 A : Porquerolles

- *Lettre écrite à son père depuis Porquerolles*
 - *Mauvais temps*
 - *Mariage de son cher cousin Achille Deshognes-
Forestrie*

Barquerolle, le 7 Février 1898

Mon cher père,

Je tiens de recevoir votre lettre seulement maintenant. Depuis huit jours la mer a été tellement mauvaise qu'il nous avait été impossible, avant aujourd'hui, de communiquer avec la terre ferme; c'est ce qui a fait que votre lettre m'arrive si tard, et aussi que je suis encore ici. Demain je pars pour London (si la mer veut bien me le permettre),

là je vais me faire signer une permission et ensuite border mes malles pour Hambourg, où j'espère arriver le 12.

Je compte donc pouvoir assister au mariage d'Achille Forestier.

Mais je ne puis rien affirmer, car, il ne faut pas l'oublier, je suis dans une île et la Méditerranée, qui a toujours un caractère actuellement, n'aurait qu'à se mettre de nouveau en colère pour que je reste ici prisonnier pendant plusieurs jours.

Je ne sais encore quel cadeau faire à Achille; j'ai pensé à différentes choses, entre autres, à un service de fumoir. Mais je ne suis pas encore fixé; je réfléchirai sur mon choix en passant à Paris. Nous avez eu tort de ne pas me communiquer vos idées à ce sujet. Enfin, je tâcherai de faire pour le mieux.
J'ai d'ailleurs beaucoup

d'autres préoccupations: il faut que je songe à tout ce que je dois emprunter: pour cela je devrai parcourir différentes boutiques, là où l'un des objets pourrait être offert en cadeau attirera peut-être mon choix.

En attendant que je vous télégraphie l'heure de mon arrivée, je vous embrasse de tout cœur
Votre fils dévoué
G. Regnaud

P.S. - Quand pourrions-nous quitter Barquerolle, ma lettre et moi? Je vous espère pour demain, le vent à Mistral soufflé, la mer est mauvaise.

Document n° 1897 B : Polynévrite Paludéenne

- *Autorisation de publier le travail sur la Polynévrite Paludéenne.*

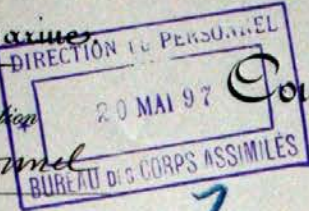
Note pour le Cabinet M^{re}, le 22 Mai 1897.

Ministère

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

de la Marine

Direction
du Personnel



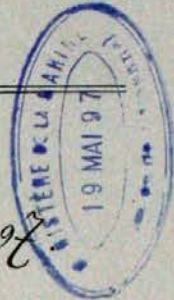
Conseil supérieur de santé
de la Marine.

Bureau

des Corps assimilés

Extrait du Registre des Délibérations.

Séance du 18 Mai 1897



Nature de l'Affaire examinée :

Le Conseil Supérieur de Santé a pris connaissance
d'un travail sur la " Polynéiite paludéenne " de M. le médecin
auxiliaire de 3^e classe Regnault, et émet l'avis qu'il y a lieu
d'accueillir la demande, en lui accordant l'autorisation de
publier ce travail dans la Revue de Médecine.

[Signature]

Pour l'extrait:
Le Secrétaire,
[Signature]

Pn:
L'Inspecteur Général

[Signature]

Documents n° 1898-1900 A : Carrière au Tonkin

- *La Baie d'Along (photo)*
- *Les guerres d'Indochine (texte)*
- *Carte du Tonkin*
- *Nomination au Tonkin par le Gouverneur Général de l'Indo-Chine*
- *Lettre de départ à son père*
- *Photo du Vapeur Colombo*
- *Appréciations du Chef de Corps du 2° Régiment de Tirailleurs Tonkinois, aux 7 Pagodes, le 30 juillet 1898*
- *Types du Corps Expéditionnaire*
- *Coffret d'ophtalmologie de campagne*
- *La mallette de chirurgien de campagne (visible au musée du Vieux Granville)*
- *Liste des instruments contenus dans la mallette*
- *Une facture des fournitures du 31 juillet 1899*
- *Les maisons closes : texte*
- *Le cheval : texte*
- *Le tigre : article sur Sciences et Voyage du 13/09/1934*
- *Détails de la carrière du Dr Regnault au Tonkin*
- *Le Dr Regnault et le personnel de l'infirmerie-ambulance de Moncay (Hai-Ning) sur le frontière du Kouang-Tong : photo.*

- *Le Dr Regnault, au Tonkin, en habits autochtones :*
2 photos
- *Lettre de retour à son père*



Pour le Docteur, la Baie d'Along fut toujours le plus beau paysage du monde
(mais il avait alors 25 ans !)

LES GUERRES D'INDOCHINE

Après les défaites de 1870, la France se retrouva isolée en Europe, l'Allemagne s'étant coalisée avec l'Autriche et la Russie, puis avec l'Italie.

La France s'engagea alors dans la voie de l'expansion coloniale qui devait assurer à l'industrie et aux commerces français de nouveaux marchés et des réserves de matières premières. De plus, cela rendrait à la France confiance en elle-même en étendant son influence et restaurant son prestige.

1873 - Première conquête de l'ANNAM qui comprenait trois parties: au Nord, le Tonkin, au centre l'Annam, au Sud la Cochinchine. L'Empereur d'Annam s'engagea à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce français et laissa la souveraineté de la Cochinchine à la France.

1881 - L'Empereur n'ayant pas tenu ses engagements, une deuxième expédition fit la conquête du Delta.

Immédiatement, l'Empereur se rappela les liens de vassalité qui le rattachaient à la Chine, et lui envoya le tribut qu'il ne payait plus depuis longtemps. Grandes troupes chinoises et Pavillons Noirs envahirent le Tonkin.

1883 - La guerre contre l'Annam fut promptement terminée. L'Annam accepta le protectorat de la France.

Mais la guerre contre la Chine dura encore près de deux ans. Malgré les victoires françaises, le dernier acte de guerre fut la soi-disant "déroute de Lang-Son": Le général de Négrier, avec moins de 4.000 hommes contre 20.000 Chinois, les avait repoussés, quand il fut blessé

à la poitrine. L'officier qui le remplaça ordonna une retraite précipitée, et envoya en France des dépêches affolées qui fit croire à un désastre.

En réalité, les Chinois s'étaient enfuis, perdant 1.300 hommes, contre 5 morts, 1 disparu et 40 blessés français. Et la négociation avec la Chine, à qui on demandait d'abandonner ses prétentions de suzeraineté sur l'Annam et le Tonkin, étaient commencées depuis le mois de janvier, mais dans le plus grand secret.

À cause du "désastre de Lang-Son", Jules FERRY perdit son ministère des Affaires Étrangères et la nouvelle du traité ne put faire jour que le lendemain de sa démission.

Le 9 avril 1885, la paix fut signée à Tien-Tsin.

Ainsi, sur l'affolement d'un colonel, un combat victorieux à Lang-Son fut pris pour une défaite à Hanoï, pour un désastre à Paris et provoqua la chute du plus grand des hommes d'État de la III^e République.

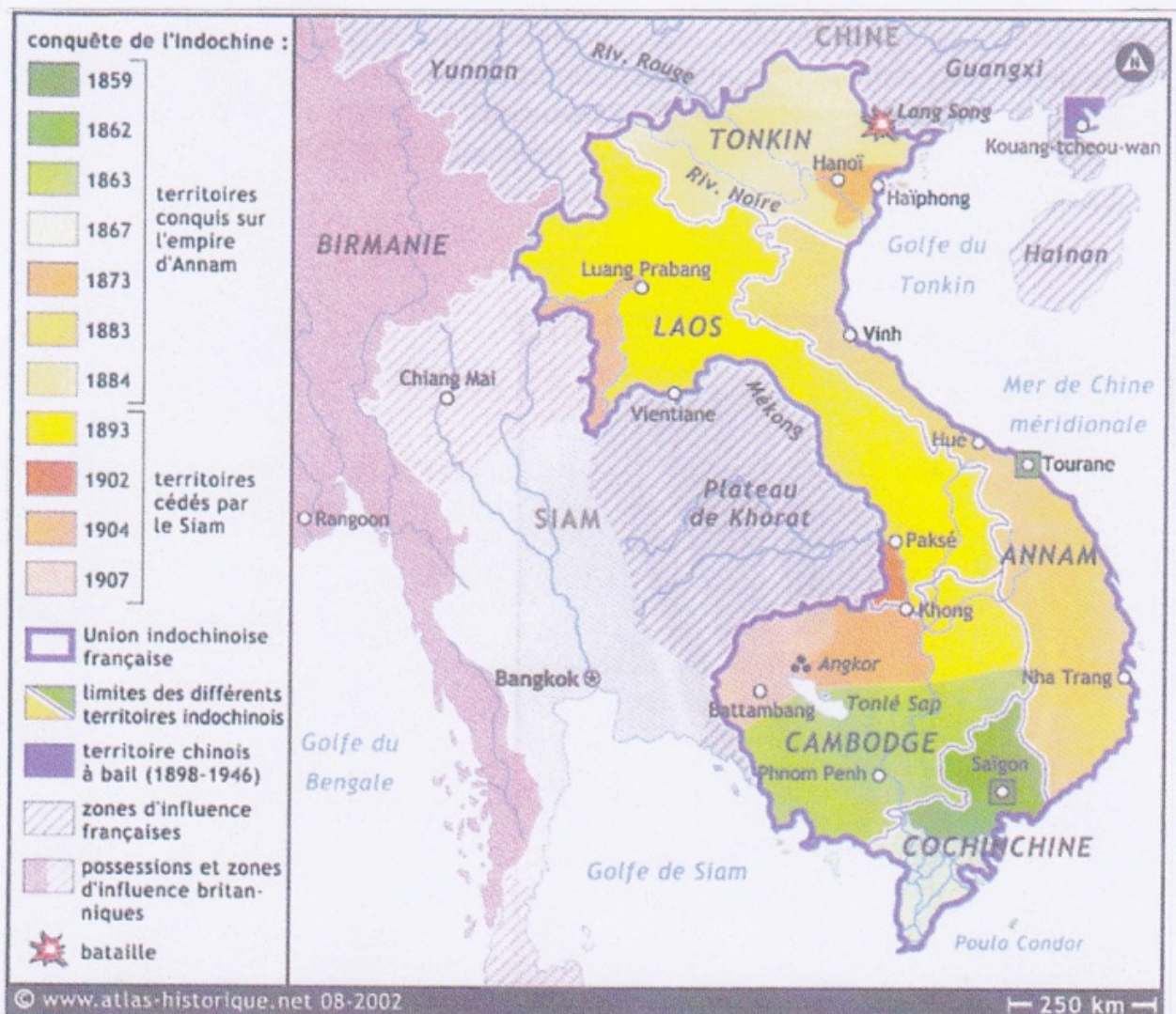
1887 - Le Cambodge (en 1863), la Cochinchine (en 1863) l'Annam et le Tonkin (en 1883) furent des Protectorats intégrés dans l'Union Indochinoise.

1897 - Le Laos s'y ajouta et ce fut la fin des Résistances.

1898 - Mais pour maintenir la paix, écraser les rébellions, il fallait continuer à envoyer des troupes dans la Colonie... d'où la présence du Docteur Regnault en Indochine.

1946 - La France reconnaît l'indépendance du Viet-Nam au sein de l'Union Indochinoise, mais refuse d'y inclure la Cochinchine. D'où la guerre du Viet-Nam.

1954 - Défaite de Diên-Biên-Phu.



Gouvernement Général
de
l'Indo-Chine

Cabinet

Gouverneur Général

République Française
Liberté — Egalité — Fraternité

N° 5

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine

Vu le décret du 21 Avril 1891;

Vu l'article 113 du décret du 31 Mars 1897,

portant règlement de police sanitaire dans les colonies
et pays du Protectorat;

Sur la proposition du Directeur de la Santé
en Annam - Contuin et avis conforme de M. le Général
Commandant en Chef et de M. le Président Supérieur
au Contuin;

Ampliation

Arrête:

Art. 1^{er}. M. le D^r Regnault, mé-
decin de 2^e classe de la Marine, est nommé
agent ordinaire de la santé à Moui-Ngac.

Art. 2. Les nommés:

Belleville, soldat de 1^{re} classe au ge
de Marine, M^{le} A. H. 814 et Le van Nguc,
indigènes n^{os} 91, sont nommés gardes sanitaires
à Moui-Ngac.

Art. 3. Cet officier et ces deux agents rece-
vront à ce titre et à dater du 1^{er} Avril 1899 (époque
depuis laquelle ils exercent effectivement leurs
fonctions), les allocations prévues au budget au
Contuin (chapitre IX, art. 3).

Art. 4. Le Général Commandant
en

en Chef les Groupes de l'Indo-Chine, le Président
Supérieur au Tonkin et le Directeur de la Santé
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 17 Août 1899.

Le Gouverneur Général

et son délégué:

Le Président Supérieur au Tonkin.

Signé: J. Morel.

Par le Gouverneur Général;
Le Général Commandant Le Président Supérieur, Le Directeur de
en Chef la Santé.
Signé: Bourgeois Desbordes. Signé: Rongé.

Pour amplification:

Le Chef du Bureau Militaire,

Signé: Lavoiselle.

P. C. C.

P. D. P. Sous-Chef du 1^{er} Bureau.

A l'ad. du Colonel, 65 Mars 98

Mon cher Jean,

Depuis notre départ nous

avons un temps apprécié
une mer calme, un ciel bleu,
un pays tout vert avec fort
peu de maisons blanches,
une belle végétation
des rivières toutes vives
la Corse et la Sardaigne,
en face de Bonifacio, puis
entre la Sicile et l'Italie
J'ai le plaisir de vous
aujourd'hui mes amies

passer au sud de la Corse.

Demain, vers la nuit, en après-
midi, nous allons

arriver à Bastia, j'ai le

plaisir de vous envoyer cette

lettre. Mes vœux s'adressent

à tout ce qui est en route

vers Bastia, après avoir

passé le canal de

Suez, nous arriverons en

quelques heures à Bastia,

puis de là nous irons probablement

vers nos autres amis

à Alger. Mes vœux

une vingtaine de jours

sans toucher terre ; il ne
faudra donc pas s'inquiéter
s'il s'écoule ~~un~~ certain
temps avant que vous
recevriez ~~une~~ prochaine
lettre. Continuez cependant
à m'écrire ; surtout ne vous
faites pas la peine de mettre
de timbres sur les lettres
que vous m'envoyez : c'est
inutile ; envoyez les sans
affranchir.

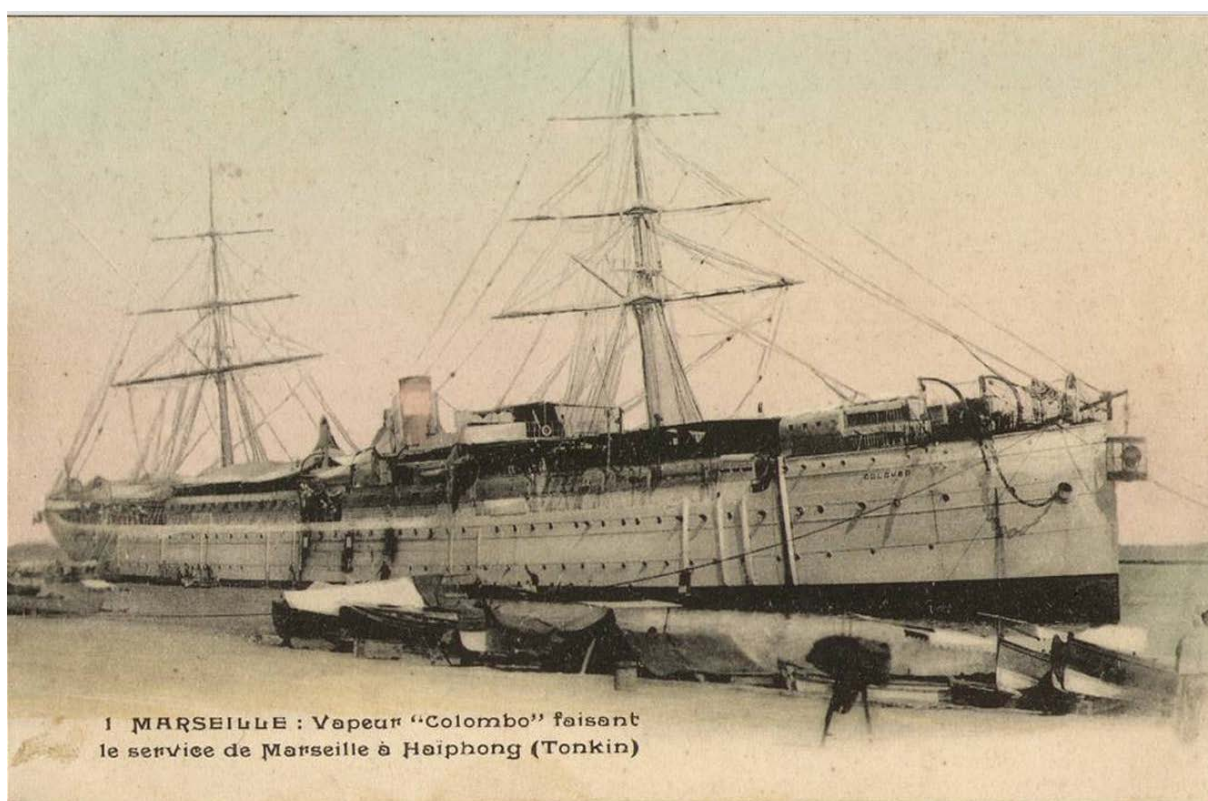
Quant aux paquets
de journaux que vous
m'envoyez, demandez à la
poste combien vous devez

pour l'affranchissement de
chaque paquet.

Continuez à m'adresser
ma correspondance à
l'adresse contenue ; quand
je connaîtrai le lieu
exact de ma résidence,
je m'empresserai de vous
donner une adresse
plus précise.

En attendant le plaisir
encore fort éloigné de
vous lire, je vous embrasse
de tout cœur
votre fidèle serviteur
et ami
G. S. - Benjamin

P.S. - Benjamin à ma tante Benoit, à la
pauvre et aux amis.



Le COLOMBO, de la Compagnie Nationale de Navigation, utilisé pour le transport de troupes de Marseille à Saïgon et Haïphong et le long des côtes indochinoises

67
Colonie du Contin.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

Groupes de la Marine
COLONIES.
Inspection Générale de 1898.

2^e Régiment de Tirailleurs Continois.

(1) Port ou Colonie.
(2) Indications du service.

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTE.

Nom et prénoms : **Regnault** Jules, Emile, Joseph
Provenance : **Brest, Bordeaux, Coulon**
Grade et date de la promotion : **Médecin, de 2^e classe de la marine**
Grade dans la Légion d'honneur et date de promotion : **le 1^{er} septembre 1897**
Lieu de naissance : **Hambly (Manche)**
Date de naissance : **1^{er} juin 1873**
Célibataire, marié ou veuf : **Célibataire**
Nombre d'enfants : **"**
Noms et âges des enfants : **"**

SERVICES 31 ^{er} Dec 1898			
EMERGES.	SANS LES PORTS dans les colonies ou ailleurs.	A LA MER.	DANS LES COLONIES ou ailleurs.

Notes du Chef de Corps.

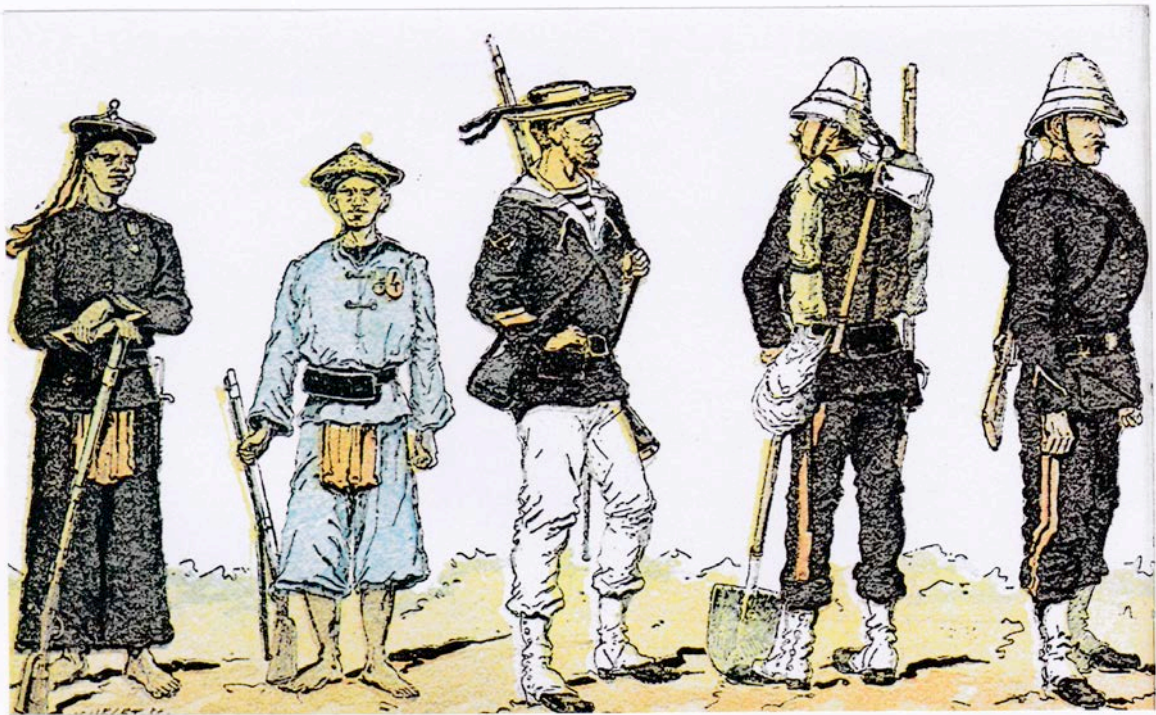
Conduite : **Très bonne**
Moralité : **Très bonne**
Rapports..... } avec les supérieurs : **Respectueux et loyaux**
 } avec les égaux : **Non laconique**
 } avec les subordonnés : **Fermes et bienveillant**
Santé : **Très bonne**
Tenue générale : **Très bonne**
Capacité : **Très bonne**
Fonctions exercées dans la colonie depuis les dernières notes : **Médecin d - 2^e Cl. - chargé d - l'imprimerie d - Ténériffe**
Manière de servir : **Très bonne**
Aptitudes spéciales :
Connaissances spéciales :
Langues étrangères : **Anglais**
Diplômes universitaires : **Baccalauréat (lettres Philosophie) - et Sciences - Docteur en médecine
à Paris le 24 juillet 1897**



Appréciation sur la valeur générale de l'officier... : **Jeune médecin intelligent, actif et dévoué
Dirige bien son imprimerie et l'instruction de
ses stagiaires - Amiable caractère - Très bon
éducateur - médecin d'admission.**

Faits particuliers : **Epidémie de Choléra à Brest en 1893**

Propositions : **Néant**
A Sept Lagardes, le 30 Juillet 1898.
Le Chef de Corps.
Chambray



Types du corps expéditionnaire français (et des forces auxiliaires) en Extrême-Orient : de gauche à droite, tirailleur annamite, tirailleur tonkinois, fusilier marin, soldat du génie, artilleur.





COMPOSITION DE LA CAISSE COMPLÈTE D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Pour les bâtiments de l'État (Modèle 1900)

- 1 caisse en noyer, serrure, tourets, poignées, plaques. Intérieur tout en bois découpé
- 1 enveloppe étui en cuir.
- sur le couvercle : une plaque en cuivre, (comme les angles et toutes les ferrures) :

Docteur REGNAULT
Professeur d'Anatomie
à l'École de Médecine Navale

Maison Charrière COLLIN fabriquant
6 rue de l'École de Médecine, Paris.

Instruments pour Opérations Générales

aiguilles courbes
aiguilles à suture demi-courbes
aiguilles à sutures ordinaires (toutes dans une petite boîte métallique)
1 pince porte-aiguille (*de Collin*)
1 pince à torsion verrou
1 pince à dents de souris
1 ciseaux forts (paire de) N°5 (*art. Collin*)
200 épingles de sutures
18 serres fines en argent (dans une petite boîte métal)
4 rouleaux fils d'argent
1 seringue de Pravaz en argent, boîte de noyer
1 serre-nœud de Maisonneuve, moyen
1 cautère olivier à courbe à patte
1 cuir souple avec pierre à affiler
1 peau rouge pour essuyer les instruments
1 gorgeret en ébène

Instruments pour amputations, résections et ligatures

1 couteau de 22 centimètres
1 couteau de 18 centimètres
1 couteau à désarticulation de 12 cm
1 bistouri droit à manche fixe pointu
1 bistouri droit large, 1 étroit
1 bistouri convexe
1 bistouri courbe pour les hernies étranglées
1 appareil d'Esmarch Baude de Kicause tout en caoutchouc
1 tenacule à manuel : fixe
1 aiguille de Cooper
1 scie à lame tournante de Farabeuf (*méd. Collin avec 4 lames*)
2 écarteurs doubles, du même
1 bistouri à résections pointe rabattue
1 davier à résection, de Farabeuf (*méd. Collin*)
1 gorge à tête (*méd. Collin*)
1 sonde rugine de Blandin-Ollier
2 forets pour les os, se montant sur le manche de la sonde rugine

- 1 détache-tendon d'Ollier
- 1 rugine courbe de Farabeuf
- 1 cisaille de Leston, droite, (*art. Collin*)
- 1 pince à coquilles, pointue, (*art. Collin*)
- 1 scie à chaîne avec étau tournant
- 1 pince tire-balle (méd. Collin)
- 1 trépan ordinaire
- 1 couronne avec curseur de 20 m/m
- 1 couronne avec curseur de 15 m/m
- 1 brosse métallique
- 1 sonde cannelée
- 1 stylet cannelé
- 10 pinces hémostatiques, (*art. Collin*)

Instruments pour le Cathérisme

- 3 sondes cylindriques en gomme, N° 13 – 15 – 18
- 3 bougies oliveraies en gomme, N° 13
- 3 sondes en caoutchouc vulcanisé, N° 13 – 15 – 18
- 2 sondes en argent, N° 11 et 16
- 1 étui en fer blanc

Œsophage, Trachéotomie, Oreilles

- 1 sonde œsophagienne cylindrique
- 1 crochet de Graefe, avec éponge
- 1 canule à trachéotomie
- 1 pince à polypes de Duplay (*art. Collin*)
- 1 sonde de Belloc, en argent
- 1 speculum d'Itars

Instruments pour les Dents

- 1 sonde à manche
- 1 déchausneur
- 1 clef de Gareugeot (4 crochets)
- 1 davier droit ordinaire - 1 davier courbé ordinaire
- 1 levier, langue de carpe
- 2 limes
- 1 fraise à manche
- 1 fouloir à manche
- 1 boîte de métal fusible

Instruments pour les Yeux

- 1 bléphorostat à vis de pression (angle externe)
- 1 aiguille pour corps étranger de la cornée
- 1 couteau de Graefe
- 1 kistème de Graefe à curette
- 1 kiskitome de Rischter
- 1 pince à fixes de Graefe à ressort
- 1 paire de ciseaux courbes, pour la cataracte (*art. Collin*)
- 2 pinces (droite et courbe) pour la cataracte (*art. Collin*)

芒街 CHINOISERIES EN TOUS GENRES 宏興

FOURNISSEUR
des
ORDINAIRES DE LA TROUPE
CHAUSSURES
ARTICLES
de
ménage

HONG-HIN

MON-CAY

CONSERVES ALIMENTAIRES
MATÉRIEL DE POPOTE
VINS ET LIQUEURS
PARFUMERIE
et
savon

Monsieur Regnaud Docteur

Mon-cay, le 31 Juillet 1897

Imprimerie HING-KY. - Haiphong.

1	1	bouteille limonade	8	0.18
	7	paquet Bertouner		0.18
	1	bouteille liqueur trioli		0.10
2	7	paquet Cigarette camellia		0.18
3	7	caisse papier à lettre		0.18
	4	paquet fardes	1	30
	4	paquet Bertouner		0.18
	7	Silex		0.25
6	7	Condensation limonade glace	1	24
	7	paquet Bertouner		0.18
	7	balai		0.12
	4	petits morceaux saïsse		0.28
7	7	brasse pour larme		0.40
	7	is a dent		0.30
9	7	bouteille alcool bruler		0.60
44	7	feuille papier rouge		0.05
	7	paquet Camellia		0.18
a Reporter..				5 ^{fr} 97

		Report.....	5 97
14	2	paquets de cigarettes	0.12
72	1	litre petrol	0.16
	70	paquets de charbon + paquets	0.25
	7	is Amidon	0.28
	7	paquet cigarettes	0.38
	7	is cigarettes conical	0.18
78	4	paquets de cigarettes	0.18
80	1	paquet cigarettes	0.18
	7	montre	71.20
82		morceaux de savon	0.23
	4	paquet tabac maryland	0.24
	2	guittes de tige	1.18
80	1	litre petrol	0.16
	1	bot cirage	0.18
Total			145

LES MAISONS CLOSES

Les femmes exerçant le plus vieux métier du monde et les hommes ne pensant qu'à ça, le Docteur avait créé, en Indochine, un BORDEL, pour éviter à ses soldats d'attraper des maladies vénériennes, car, en tant que médecin il pouvait surveiller attentivement la santé des femmes.

De même, de retour à Coulon, c'est lui qui devait, une fois par semaine (ou par mois?) aller vérifier leur état dans les maisons closes de la rue du Canon.

Il fut très déçu par la loi Marthe Richard qui prohiba cet état de choses. Il pensait que du point de vue scientifique et médical, cela était plus sain, quand les femmes étaient suivies et envoyées à l'hôpital pour y être soignées, s'il y avait besoin. Mais elles menaient une vie de prisonnières dans ces maisons.

Sont-elles plus heureuses maintenant, soi-disant en liberté, mais en fait, encore plus prisonnières de leur souteneur?

LE CHEVAL

Le Docteur savait fort bien monter à cheval. Il avait dû apprendre dans la ferme de son enfance et cela lui fût fort utile dans sa vie au Conklin, pour aller de porte en porte, ou visiter les paysages environnants.

Un jour, longeant une rivière en contre-bas, les sabots de son cheval glissèrent, et ils se trouvèrent tous les deux tombant dans le précipice. En quelques secondes, le Docteur vit défiler toute sa vie antérieure, mais l'un accroché à l'autre, ils se retrouvèrent barbotants dans l'eau, sains et saufs.

Une autre fois, il se trouva face à face avec un énorme tigre. Il sut faire reculer son cheval tout doux, tout doux, tout doucement, pour ne pas exciter le fauve, avant de pouvoir changer de route.

13 septembre 1934

Quelques rencontres avec « Ong-Cop » maître tigre seigneur de la brousse

par
le Dr Jules REGNAULT



DANS un numéro de *Sciences et Voyages* d'il y a quelques mois, nous pouvons admirer de belles photographies d'un combat de tigre et de lion.

Un tel combat risque peu de se produire aujourd'hui en pleine brousse, car les adversaires vivent un peu éloignés : le tigre se trouve dans la partie sud-est de l'Asie et le lion en Afrique.

Les résultats du combat ne sont pas précisés ; ils doivent d'ailleurs dépendre de la lumière sous laquelle il a lieu.

En plein air, après le coucher du soleil, toutes choses égales d'ailleurs en ce qui concerne la vigueur et l'âge relatif des ani-

maux, je parierais pour le tigre. Pendant les heures de grande lumière, je parierais pour le lion.

C'est que le tigre craint la lumière et ne se met en chasse qu'à la chute du jour, comme j'ai pu le constater dans les Cent Mille Monts, à la frontière de Chine, et tout particulièrement dans la région des postes de Dinh-Lap et de Tien-Yen, entre lesquels se trouvait le minuscule blockhaus de Kê-Mo ou Na-Péo.

Quand je parlais de Dinh-Lap, je prenais mes précautions pour arriver à Na-Péo avant la chute du jour, et je n'avais pas tort : une fois sur deux, dans les deux heures qui suivent mon arrivée au poste de Na-Péo, nous entendions le cri de chasse du tigre : « Cop... Cop », car celui-ci suivait la piste de mon cheval... et la mienne. Un soir, il a même franchi d'un bond l'enceinte extérieure du poste, constituée par une armature de bambous munis de pointes de

bambous durcies au feu. Alors qu'il se trouvait entre la première et la seconde palissades, des sentinelles ont fait feu sur lui et l'ont manqué. N'ayant pas assez de recul pour franchir en sens inverse la palissade par-dessus laquelle il avait bondi une première fois, il écarta et brisa de ses pattes puissantes les bambous qui la constituaient.

Pour bien se rendre compte de la puissance des griffes d'un tigre, il est bon d'avoir

disséqué ses tendons, comme je l'ai fait à Tien-Yen sur un animal ayant 2^m80, de la tête à l'extrémité de la queue.

Le tendon commandant chaque griffe a le volume d'un doigt. La région de Tien-Yen, où j'ai résidé un an, était excellente pour l'étude du tigre. Elle a été célèbre, vers 1896 ou 1897, lorsque des journaux illustrés ont publié, avec de beaux dessins, l'épopée du malheureux lieutenant Coulier. Celui-ci descendait d'un poste situé dans une région plus haute pour prendre le bateau à Pointe-Pagode, dans la superbe baie d'Along, et avait dû s'arrêter pour coucher à Tien-Yen, en attendant que des sampans lui fassent descendre le lendemain matin, sur le Song Tien-Yen, les 11 kilomètres le séparant du petit port où il devait s'embarquer.

Le soir, il était allé faire un tour de promenade au village ; en rentrant au poste militaire, vers neuf heures du soir, il avait 200 mètres environ à parcourir sur une route entre la maison du bureau de poste et la sous-préfecture annamite (la maison du Tri-Chau), qui était entourée de bambous. Au milieu de ces bambous, en bordure de la rue, il distingue un être et s'imagina qu'il s'agit d'un indigène qui fait des ordures dans cette rue ; soucieux de faire appliquer les règles de l'hygiène, il lui donne un léger coup de rotin, en lui disant : « Tu ne pourrais pas aller plus loin... » Mais ce n'était autre qu'un tigre, qui cherchait le moyen de pénétrer chez le sous-préfet annamite, où l'attirait l'odeur de quelques cochons. Et la bête sauta sur le lieutenant Goulier, mais l'officier, taillé en hercule, prit le tigre à la gorge pendant que celui-ci lui labourait l'épaule droite avec ses griffes. Une femme annamite (une *con-gai*) qui suivait à six pas derrière le lieutenant, poussa des cris qui alertèrent le poste de garde.

Des soldats arrivèrent au moment où le lieutenant, épuisé, lâchait prise, et le tigre put s'échapper à la nage à travers le fleuve voisin.

Il n'y avait alors pas de médecin à Tien-Yen ; en attendant le lendemain, où le blessé trouverait un médecin à Pointe-Pagode, l'officier du poste fit pour le mieux et essaya de désinfecter à l'acide phénique les plaies profondes de l'épaule. Ce fut insuffisant, 48 heures après le lieutenant mourait de septicémie.

C'est là une terminaison trop fréquente de ces blessures.

Un jour de juillet, par une chaleur étouffante, j'ai été appelé à 48 kilomètres de



Tien-Yen, au delà de Binh-Lieu, vers la frontière de Chine, pour deux Annamites blessés par un tigre.

Le premier allait à la chasse vers 5 heures du soir, lorsqu'au milieu des hautes herbes, il « marcha sur un tigre », qui faisait sa sieste. Il n'eut pas le temps de se mettre en défense ; d'un coup de patte le fauve brisa le fusil et renversa le chasseur dont il enfonçait le crâne près de la tempe gauche, puis, ébloui par la lumière du jour et affolé par les cris du blessé, il abandonnait sa victime et commençait une folle randonnée dans les rizières situées en contre-bas du mamelon où s'était produit ce premier drame. Il bondit sur un paysan qui cultivait sa rizière, d'un coup de griffes lui rabatt la peau de la partie antérieure du cou en forme de rabat d'ecclésiastique, lui labourea l'épaule gauche, et aussi une des cuisses, puis, affolé par les cris et la grande lumière du jour, le laisse là pour regagner la brousse.

Prévenu seulement le lendemain matin, quoique ayant fait diligence au point de perdre un cheval d'insolation, je n'ai pu être près des blessés que 22 heures après le drame.

Le second blessé qui n'avait que des blessures superficielles, mais faites avec des griffes imprégnées de la vase de la rizière était déjà dans un état désespéré : il avait près de 41° et était atteint de septicémie, tandis que le premier, qui avait eu la région temporale enfoncée, présentait un état moins grave, parce que blessé par des griffes non encore infectées par la boue. Il survécut et un mois après il ne lui restait qu'une petite fistule par laquelle s'élimina une esquille osseuse. Je lui ai fait faire des pansements antiseptiques, mais j'appris plus tard qu'il les avait remplacés par des pansements à la bouse de vache et ne fus pas trop étonné qu'il ait succombé vers la 6^e semaine, avec des symptômes d'abcès du cerveau.

A Tien-Yen le tigre nous faisait des visites nocturnes : dans l'intérieur du poste, entouré de palissades, nous ne circulions la nuit qu'avec un « photophore », c'est-à-dire une bougie protégée par un globe de verre.

En quatre nuits consécutives, il vint trois fois faire des désastres dans les annexes du poste militaire, situées en dehors de la grande enceinte de bambous. Une première nuit, entre la sous-préfecture annamite et nos étables et écuries, le tigre pénétra dans un étroit couloir, tua un veau et blessa une vache.

On plaça de grandes plaques de tôle protégeant l'entrée des étables des chèvres et s'élevant jusqu'à près de 2 mètres de hauteur, mais laissant, en haut, un espace libre de 0m75 à 1 mètre. Et la nuit suivante, le tigre vint à nouveau, sauta par l'espace libre et étrangla cinq chèvres.

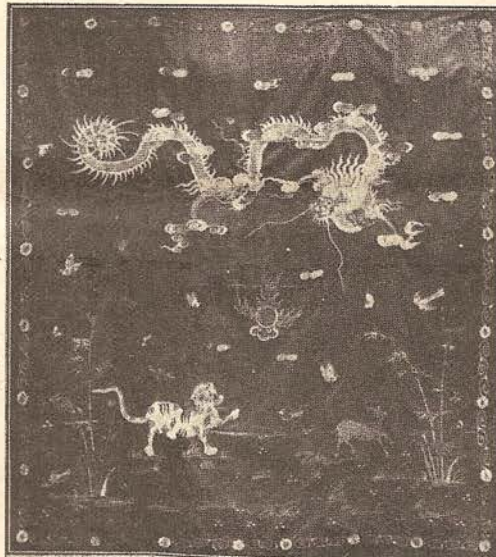
Les chevaux, situés dans l'écurie voisine, poussaient des hennissements d'effroi ; le poste de garde, ainsi averti, se mobilisa. Un soldat entra dans le couloir large d'un mètre environ compris entre la sous-préfecture annamite et nos étables et fermé à une de ses extrémités par une palissade en bambou haute d'environ deux mètres. Il se trouva en présence d'un tigre, et instinctivement, croisa la baïonnette sans penser à faire feu. Le tigre bondit par-dessus la palissade haute de deux mètres et disparut.



On apporte un tigre au poste militaire pour toucher la prime.
(Les quatre porteurs représentent quatre types ethnographiques différents : Sankié, Chinois, Man et Than.)

La troisième nuit se passa sans incident, mais la quatrième, le seigneur de la brousse revint du côté opposé du poste et laissa quatre oies broyées par ses puissantes mâchoires.

Les bonds du tigre sont formidables, même lorsqu'il emporte une proie. Au bord de la rivière, entre le poste, la sous-préfecture et le village de Tien-Yen, se trouvait le poste. Un jour, vers cinq heures du soir, le postier, qui venait de recevoir le courrier de France, lisait une lettre, étendu sur sa chaise longue, sous sa véranda, ouverte en plein air par les côtés. Il entend un cri de son chien, qui dormait, à trois mètres de lui, hors de la véranda, et il n'a que le temps de lever les yeux pour voir un tigre qui, d'un bond, franchissait la palissade en emportant le chien, et c'était un chien de taille moyenne. Une attaque par le tigre peut être désas-



Le tigre et le dragon symbolisant les forces d'en bas (Yn) et d'en haut (Yang) en équilibre. Entre les deux se trouve le Yn-lang, symbole de l'évolution et de l'équilibre ou harmonie de l'univers. Broderie du Tonkin ayant 2 m. 04 de large.

treuse, même pour une personne qui n'est pas blessée ; l'émotion peut être telle qu'elle amène des troubles nerveux. A Pho-Cou, un milicien qui était de garde s'était endormi, appuyé contre la palissade du village, il fut réveillé par des tractions qu'exerçait sur son vêtement un tigre qui avait réussi à introduire sa patte entre des bambous ; le malheureux resta fou.

Le tigre ne fonce pas sur des obstacles, je n'ai pas pu relever un seul cas où il ait enfoncé la lame de papier huilé servant de vitre, pour atteindre sa proie dans une maison.

A Mui-Gnoc, presque à la frontière de Chine, dans le delta de la rivière frontière, le Song Gia Long (ou Gia Long Ho), les habitants, se croyant à l'abri du tigre, dormaient la nuit avec leurs portes ouvertes : une nuit, dans une maison où plusieurs personnes étaient étendues sur des lits de camp, le tigre introduisit délicatement sa patte et saisit le premier membre qu'il put atteindre : c'était le talon du frère d'un de nos tirailleurs.

Celui-ci poussa de hauts cris ; on tira des coups de feu d'un petit poste voisin et le tigre s'enfuit, emportant la peau du talon, qu'il avait « scalpé » et la moitié de la peau de la plante du pied. Chez cet homme, qui marchait toujours pieds nus, cette peau était fort épaisse et si résistante que, pour en rapprocher le débris, je dus abandonner mes aiguilles de chirurgien et me servir d'une aiguille de voilier.

Quand il attaque un convoi, il choisit le dernier homme du défilé.

Quand il attaque un cavalier, il saute en croupe. Un jour un capitaine fut ainsi brusquement désarçonné. Voyant le fauve occupé avec le cheval, il se relève et se dirige vers le poste qui se trouvait à quelques centaines de mètres. Alors le tigre abandonne le cheval pour reprendre l'attaque contre le capitaine. Heureusement pour celui-ci, il faisait encore jour et le soleil se couchait dans la direction du poste, qui, alerté par le veilleur du « mirador », envoyait des hommes armés. Cependant il dut marcher à reculons, se défendant à coup de cravache contre le tigre, qui se trouvait ébloui par la lumière.

Comme il a été dit plus haut, celui-ci craint la lumière, il craint aussi le sifflement d'une cravache ou d'une badine.

Dans le Haut-Tonkin, les indigènes qui transportent le courrier traversent des forêts la nuit ; ils vont deux par deux, l'un porte une lumière et l'autre fait siffler un rotin, en s'efforçant d'imiter le sifflement d'un serpent, qui éloigne le fauve.

Les indigènes ont une peur bien compréhensible du tigre, qui s'agrémente de croyances superstitieuses. Le jour, ils l'appellent assez irrespectueusement « Con Hum » (prononcer konné Houmm), mais, dès que tombe la nuit, ils le traitent fort respectueusement, comme s'ils l'appelaient « Monsieur » ou « Seigneur », Ong Cop.

Les griffes servent d'amulettes : les poils de la moustache servent à des maléfices ou envoûtements de haine ; d'autres organes sont utilisés pour rendre la vigueur.

Dans le symbolisme de l'Extrême-Orient, le tigre figure, la nuit, les forces d'en bas, le principe Yn, négatif, tandis que le blanc, la lumière, les forces d'en haut, le principe Yang ; positif, est figuré par le dragon. Dr JULES REGNAULT.

COPIE

Docteur Regnault, médecin de la Marine. Professeur à l'école de médecine navale de Toulon.

Age 28 ans.

Services. 1893- entré à l'école de Bordeaux (1^o pour le port de Brest)

1894-95 externe des hopitaux civils de Bordeaux, externe de la clinique ophthalmologique; stagiaire pendant deux mois à l'hôpital de St Jean (vénériens, affections cutanées)

1895-96-1^o externe dans un service de médecine où il fit pendant quelques temps fonctions d'interne- assistant des P Pitres et Regis (maladies nerveuses, maladies mentales, hypnotisme)

1896- Lauréat à la faculté de médecine de Bordeaux-médaille d'argent- Docteur en médecine.

1897-médecin stagiaire à Toulon, préparateur de M. le Dr de bactériologie Loffant.

1898-Installation et service de sanatorium de Parquerolles.

1898-99 Un an au Tonkin, à Tien Yen, médecin chef d'une infirmerie, tournées de 12 jours par mois pour visiter les postes situées sur la frontière d'une partie du Kouang Tong et du Kouang Si 1899-1900. Un an à Monçay, à dix minutes de marche de la ville chinoise de Tong-Hin, en pays habité par des chinois

Fonctions remplies à Monçay

1899-1900.

1^o médecin de garnison (300 européens, 200 chinois 250 annamites)

2^o médecin mobile (500 tirailleurs annamites répartis dans divers postes près de la frontière)

3^o

3° médecin des services civils (fonctionnaires, linh-cô, prison-
niers visitasanitaires des femmes, service du dispensaire,
vaccinations.)

4° médecin- chef d'une infirmerie de trente six lits dont 18
pour européens, 18 pour indigènes.

5° Agent ordinaire de la santé de deux parts Monçay et Mui-Ngoc

6° Chargé du service des epizooties dans la province et de la
police sanitaire et vétérinaire de la frontière du Kouang-Toung

7° médecin des mandarins de Tong-King.



Le Docteur J. Regnault et le personnel de l'infirmierie-ambulance de Moncay (Haï-Ning),
sur la frontière du Kouang-Toung.



Moncau le 6 Avril 1900

Mon cher pere

Viens me demander
 toujours à quelle
 date exacte je rentrerai
 en France. Je n'en
 sais encore rien.
 Jusqu'à aujourd'hui
 j'avais cru que je
 quitterais le Canada
 vers le 9 Avril. J'avais
 tout préparé pour
 partir de Moncau
 demain matin mais
 je viens d'apprendre

que mon successeur
n'est pas encore arrivé
de France. Je ne sais
exactement quand je partirai,
sans quinze jours, sans un
mois ou plus tard.
Vos affaires les plus importantes
ici et celles d'entre vous qui
sont chargées de services
importants ne peuvent
partir avant l'arrivée
de leur successeur.

En tout cas vous ne
prenez pas sans inquiétude
sur mon sort: je ne
suis pas malade. J'espère
d'ailleurs que vous pourrez

vous en rendre
compte vous-même
avant peu.

En attendant
je vous embrasse
de tout cœur et
vous souhaite une
bonne santé.

Votre dévoué

G. Repentin

Documents n° 1898-1900 B : Le sabre de Samourai

- *Son histoire (texte)*
- *Quelques photos :*
 - *La poignée*
 - *2 dragons*
 - *1 dragon et la pointe biseautée*
 - *Signature et date sur la soie*
 - *Expertise Kouni*

Voici donc l'histoire étonnante du fameux sabre de samouraï que j'ai plaisir à vous raconter car elle est aussi stupéfiante que chère à mon cœur.

Acte I

Mon Grand-Père maternel était donc l'enfant d'un couple d'agriculteurs qui habitaient la commune de Hambye (célèbre pour les ruines de son abbaye), et plus précisément « le Buhot », nom de l'ancienne ferme où il est né.

Comme ses parents n'avaient pas les moyens de lui payer de longues études et qu'il voulait devenir médecin, il se présente au concours de l'École de Médecine Navale et Coloniale de Bordeaux.

Vu que les études médicales sont payées par le ministère de la marine, les médecins-marine se doivent d'exercer durant 10 années au service de la Marine Nationale.

Et voilà donc mon (alors jeune) Grand-Père nommé aux confins de l'Annam (ancienne colonie française que nous possédions avec le Tonkin, la Cochinchine, etc. à la fin du XIX^e siècle) et qui deviendra plus tard le Viêt-Nam.

Puisqu'il était curieux de tout ce qu'il pouvait apprendre, il veut découvrir la Chine (qui à l'époque n'était pas encore communiste, mais commandée par un empereur – en l'occurrence une impératrice !)

Il franchit donc souvent la frontière et il finit par « sympathiser » avec un Mandarin chinois (genre grand seigneur féodal chez nous au Moyen-Âge) ; et il s'y rendait chaque fois qu'il en avait l'occasion pour étudier la civilisation chinoise.

Lequel Mandarin, d'ailleurs, n'était-il pas un des premiers à s'étonner de ses yeux bridés à la chinoise, qui devaient peut-être révéler un lointain métissage chez ses ancêtres vikings ?

Un jour, un émissaire vient l'avertir que son maître le faisait mander de toute urgence pour un cas grave. Aussi, se saisissant de sa trousse, il traversa une fois de plus la frontière. Le mandarin était tout à fait bouleversé : je ne me rappelle plus si la jeune parturiente pour laquelle on avait fait venir en toute hâte le « docteur au nez pointu » était sa favorite, s'il n'avait eu jusqu'à ce jour que des « tuiles » (= des filles), s'il pouvait enfin espérer « une pierre précieuse » (= un mâle) pour pratiquer le culte des ancêtres et perpétuer la famille.

Quoi qu'il en fût, l'affaire se présentait mal.

Or, le jeune docteur avait occupé à l'hôpital St-André de Bordeaux les fonctions d'assistant-gynécologue et de premier interne (poste où il eut l'occasion d'utiliser le premier l'hypnose pour des accouchements). La meilleure preuve de cette spécialité, c'est que, plus tard, il mit au point une méthode d'accouchement sans douleur ; et, évidemment, ses propres filles venaient chez lui chaque fois qu'elles devaient accoucher de leurs différents bébés !

Il allait pouvoir, à cette occasion, faire preuve à la fois de tact et de savoir.

En effet, après les longues politesses d'usage, le Mandarin lui révéla les motifs de son anxiété, lui demandant de se rendre de toute urgence auprès de sa jeune épouse afin de l'assister dans cette épreuve où les « sages-femmes » se révélaient peu efficaces. Le docteur, qui paraissait étonnamment peu pressé, tint d'abord à interroger les femmes en question (elles-mêmes très anxieuses pour leur avenir au cas où l'accouchement se

passerait mal ! On comprend leur prostration à l'idée que la favorite ou l'héritier viendrait à décéder... ou pis encore : les deux !)

Interrogées à tour de rôle sur un sujet qu'elles connaissaient bien toutefois, l'obstétrique, elles firent certaines remarques sensées, et reprirent confiance en elles. Et venant à tour de rôle faire leur rapport détaillé, puis repartant précipitamment auprès de la future maman, pour appliquer les conseils du grand gynécologue blanc, affairées, obéissantes, efficaces... elles revinrent enfin annoncer au Mandarin la naissance de l'héritier si attendu, et la bonne santé de la mère !

Soulagé autant que sidéré, le Mandarin demanda au docteur : « Je vous félicite pour votre connaissance de notre langue. Mais comment avez-vous pu oser ne pas vous rendre personnellement auprès de ma femme pour l'accoucher vous-même ? »

Ce à quoi le docteur répondit : « Je vous remercie pour vos compliments. Mais si j'ai quelques rudiments du mandarin, j'ai aussi un peu étudié vos coutumes. Ainsi ai-je appris qu'aucun homme n'a le droit de voir nue l'épouse d'un mandarin, sous peine de mort.

- En effet, dit le Mandarin. Aussi, pour vous témoigner ma reconnaissance, permettez-moi de vous offrir ce sabre avec lequel j'avais prévu de vous faire décapiter après que vous auriez accouché ma femme. »

extrait d'article :

dans un pays où, comme en Chine, un médecin homme ne pourra avant longtemps examiner une femme d'un certain rang qu'en lui prenant le pouls à travers un rideau !

Je suis bien content que Grand-Père ait réussi son coup... sinon, je ne serais pas là en train de vous le raconter !

Ce qui aurait été intéressant, pour l'Histoire avec un grand H, c'est de savoir comment un sabre de samouraï japonais du XVI^e siècle était arrivé dans les mains d'un mandarin chinois ? cadeau ou prise de guerre ? Hélas, voilà des questions que j'aurais dû poser à mon grand-père quand il était vivant !

Je parle de chef-d'œuvre car sur les photos ci-jointes, on peut constater, le haut degré de civilisation dans le domaine de la métallurgie où étaient arrivés les Japonais dès le XVI^e. En effet, sur le coffre en dessous de mon sabre, j'ai posé un heaume de la même époque (François 1^{er} ; 1515 date que connaissent tous les élèves...). C'est une très belle œuvre de ferronnerie, naturellement, mais en FER ! alors que les Japonais travaillaient déjà l'acier !

Si la lame est donc en acier, le fourreau, lui, est décoré d'émaux qui représentent des dragons de différentes couleurs.

Donc ses 10 années militaires achevées, Grand-Père vient s'installer à Toulon où il finira chef de clinique chirurgicale à l'hôpital militaire Ste-Anne.

Il habite au 14 rue Peiresc (cette rue qui coupe l'avenue Vauban – celle en face de la gare – et arrive en haut de la place de la Liberté).

Au 13, presque en face, habite la famille Ollivier, dont Edmond, un des fils, tombera amoureux de Jeanne-Madeleine, la seconde fille de Grand-Père ; et ce sont ces deux jeunes gens qui deviendront mes parents !

Dans son appartement, Grand-Père crée un salon indochinois dont le sabre est l'ornement principal. Mais le bel appartement ne durera point.

En effet, lors de la seconde guerre mondiale, après que les Allemands eurent franchi la ligne de démarcation et aménagé le port de Toulon pour leurs sous-marins, les Américains bombardèrent le port de guerre et la gare à très haute altitude, leurs bombes tombant avec une absolue imprécision. Grand-Père décide alors de déménager pour leur maison de Granville (dans la Manche, en Basse-Normandie) pour se mettre à l'abri.

Bien lui en a pris : le 24 novembre 43, une bombe tombe effectivement sur un immeuble de la rue Peiresc : le 14 ! Tout est effondré du toit jusqu'aux caves ! Le 13 n'a rien eu ; aussi mes grands-parents paternels sauvent tout ce qu'ils peuvent ramasser dans les débris (et que n'auront pas volé les pillards...), et le salon sera reconstitué vaille que vaille dans la maison normande.

Acte II

Mon ami d'enfance, Jean-Yves Charvin, outre son métier de visiteur médical, était maître d'arts martiaux et dirigeait à Montpellier un club de Viet-Vô-Daô (cette spécialité du Kung-Fu qui a fait la gloire des films de Bruce Lee). Ça marchait très fort pour lui puisqu'il a même eu un champion du monde parmi ses disciples.

Un jour il me dit :

- « Je suis expert dans toutes les armes orientales, sauf une : le sabre. Je vais donc m'y mettre. Malheureusement, je serais contraint d'en acheter une copie car les authentiques sont intouchables ; je n'en ai même jamais vu un vrai, tu te rends compte !
- Bah, s'il n'y a que ça pour te faire plaisir, je pourrai t'en montrer un authentique quand tu veux !
 - Pas possible ! comment ça ? quand ça ?
 - La prochaine fois que tu viens nous voir en Normandie, je te promets de t'en montrer un, non seulement vrai, mais très beau : lame du XVI^e s. et fourreau habillé de nacre. »

Il en salivait ! À la première occasion de leur venue chez nous, je téléphone à ma grand-mère Mammy (veuve depuis), je laisse sa femme avec la mienne, et je l'amène à Granville. Là, les yeux exorbités, il rentre dans le cabinet de travail de Grand-Père où tout était donc indochinois des murs au plafond. Je demande à Mammy la permission de décrocher le sabre sacro-saint et je le confie à Jean-Yves. Celui-ci le manipule comme les chevaliers de la Table Ronde l'auraient fait de Durandal (épée de Roland) ou de Hauteclaire (épée d'Olivier – pas moi, le copain du précédent !)

Quand il a eu bien fini de le tourner, le retourner et le contempler dans tous les sens, il me le rend et je m'approche du mur pour le raccrocher. À ce moment, Mammy me dit : « Puisqu'il te plaît tant, garde-le, je te l'offre. »

La vérité vraie m'oblige à reconnaître que j'ai quand même hésité une nano-seconde avant de le reposer sur ses deux pitons.

- « Vous êtes très gentille et je vous remercie beaucoup pour un tel cadeau qui a une valeur considérable à mes yeux, mais je ne viens pas chez vous pour en repartir avec vos souvenirs de Grand-Père.

- C'est bon, comme tu voudras. »

Nous quittons Mammy, montons dans la voiture et je ramène Jean-Yves à Mortain. Aujourd'hui encore, j'entends les hurlements dont il m'a accablé dans la voiture ; ça donnait à peu près ceci :

« Il est fou ! je savais qu'il était fou, ce mec, mais pas à ce point ! Refuser un sabre, un vrai sabre de samouraï ! Il est fou, il n'y a pas d'autres mots ! »

Bien entendu, il raconte ça à nos femmes en revenant, mais Danielle et Michelle (sa femme) me comprennent.

Acte III (et dernier !)

Le temps a passé. Beaucoup sont décédés, et Mammy hélas aussi.

Or, il y avait une tradition dans notre petit appartement de Mortain, nous passions les fêtes des mères chez nous : les Ferdy (ma sœur Édith et sa famille) nous rejoignaient depuis Caen pour la journée ; et moi, j'allais chercher Mammy à Granville et la ramenaient à Mortain le matin, puis je la ramenaient à Granville et revenais à Mortain le soir – ça faisait quand même deux fois 130 km dans la journée, mais nous adorions Mammy (qui nous le rendait bien) – Évidemment, lorsque sa fille Vicky (sœur aînée de ma mère, qui vivait à Paris) venait à Granville chez sa mère, je les emmenais toutes les deux chez nous.

Or, cette fois-là, c'est Édith et Christophe qui amènent Vicky en faisant un crochet Caen → Granville → Mortain, avec leurs enfants bien entendu.

Vicky entrant dans notre appartement me dit : « C'est aujourd'hui le grand jour. »

Comme on se retrouve tous les Ollivier, tous les Ferdy + Vicky dans notre petit appartement pour la traditionnelle fête des mères, je crois qu'elle fait allusion à l'importance de la journée et je réponds « Oui, bien sûr ! »

Là-dessus, Vicky me demande où elle pourrait s'isoler avec Édith car elles ont quelque chose d'important à se dire. Vu l'exiguïté des lieux et le nombre des gens présents, je lui conseille d'emmener Édith dans la salle de bains et je retourne m'occuper de nos invités. Un peu plus tard, Vicky passe à côté de moi, et, avec un regard noir, me lance sèchement : « Bravo, tu as gagné ! ». Je demande à Édith pourquoi Vicky a soudainement l'air si mécontente, « Je t'expliquerai tout à l'heure, me répond-elle. »

Enfin, nous avons un moment d'intimité !

« Peux-tu me dire maintenant ? Qu'est-ce donc que j'ai gagné qui a tant fâché Vicky ?

- Je vais t'expliquer, c'est assez long : lorsque Mammy est morte, elle avait fait son testament en notre triple faveur : Vicky sa fille aînée, Jeanne-Madeleine sa fille seconde (et notre mère), et moi qu'elle a élevée comme sa 3^e fille.

(Parenthèses : en réalité, Mammy voulait partager ses biens en 2 parties, entre Vicky et Édith seulement, car, si Édith s'est occupée de Mammy jusqu'au bout comme sa propre fille, Jeanne-Madeleine, au contraire, s'était fâchée avec sa mère et n'est JAMAIS venue la voir depuis le Cameroun à partir de 1940. Mais le notaire de famille apprend à Mammy qu'il y a des lois pour empêcher de déshériter ses enfants, qu'elle peut donner la moitié = 3 sixièmes à sa fille Vicky, mais qu'elle ne peut pas donner moins que les deux sixièmes à sa fille Jeanne-Madeleine, et que donc, il ne restera plus qu'UN sixième pour Édith à qui Mammy voulait donner le plus !!!)

Étant sur place, Vicky et Édith demandent au notaire comment elles doivent procéder pour se partager tous les meubles et objets de valeur qui trônent dans la maison. Le notaire – qui était depuis toujours le notaire de la famille, détail important – leur dit :

« Il est absolument impératif que vous vous arrangiez toutes les trois, et que je ne sois absolument au courant de rien ! En effet, tout ce qui transitera par mon étude devra être estimé légalement et vous paierez d'autant plus d'impositions ! Il est donc essentiel que vous vous mettiez d'accord, et vous me appellerez lorsque les murs seront nus...

- Comment faire concrètement ?
- Faites des listes, comparez-les et modifiez-les jusqu'à ce que vous soyez toutes trois d'accord. »

Mais notre mère se méfiait de tout le monde et nous a obligés à faire venir un expert, le commissaire-priseur de Granville qui a estimé tous les meubles et objets de la maison, m'apprend Édith. Puis tout a été parfaitement distribué entre nous 3 puisque notre mère surveillait attentivement par courrier depuis Garoua.

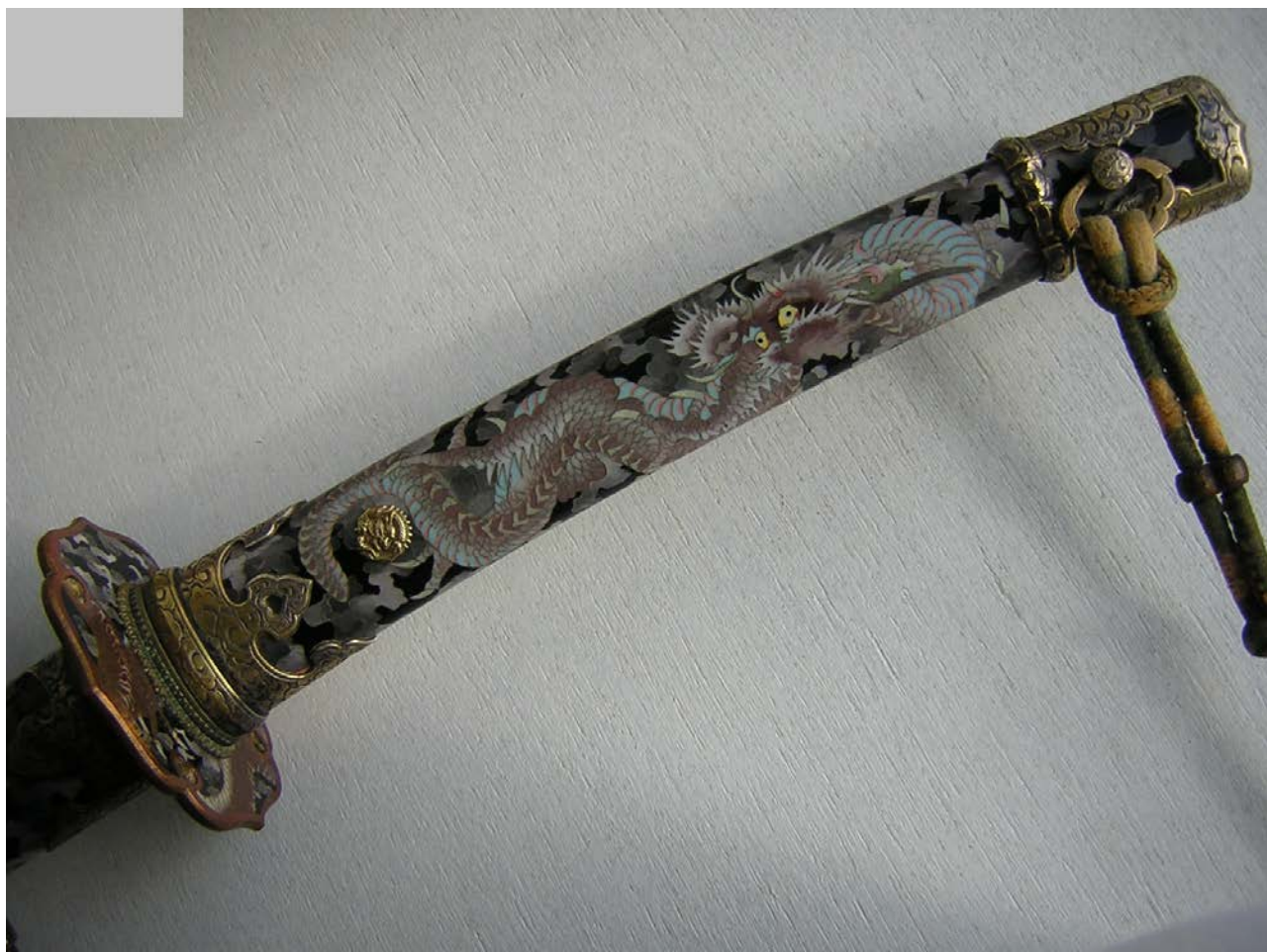
- Et alors ? c'est quoi, le problème aujourd'hui, avec Vicky ?
- Eh bien justement, il est resté un objet, un seul, sur lequel ni Vicky ni moi ne consentions à le laisser à l'autre.
- Et alors ?
- Et alors, quand je l'ai dit au notaire, il a répété que de toutes façons une seule d'entre nous deux en hériterait, et que le mieux, puisque nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord, c'était de le tirer au sort. Vicky m'a entraînée dans la salle de bains, toute émoustillée et énervée par ce problème. Elle avait préparé 2 pailles, une longue, une courte et nous avons joué « à la courte paille »... Elle a choisi, elle a perdu, d'où sa tête.
- Ho là là ! quelle histoire ! et pourquoi aujourd'hui ? et pourquoi ici ?
- Parce qu'il s'agit du sabre !
- Je ne vois pas le rapport avec moi ?
- Si : comme tu as eu l'élégance de refuser ce sabre le jour où Mammy a voulu te le donner, j'ai dit à Christophe que je ferais tout pour l'obtenir et te le remettre : le voilà ! »

Je ne vous décris pas les larmes que je n'ai pu m'empêcher de verser ce jour-là... Et vous comprenez pourquoi ce sabre m'est triplement précieux !

P.S. Si Vicky avait été fort déçue par le dénouement de cette histoire, c'est qu'elle destinait le sabre à Bernard, son 4^e fils. Lequel Bernard, mis au courant, confia que le dit sabre lui était tout à fait indifférent !

Michel Ollivier









Signature et date gravées sur la soie du sabre :



Texte recopié sur la soie du sabre par le spécialiste japonais du Louvre des Antiquaires ci-dessous

qui en donne la traduction suivante :

KATSUIÉ SAKU
Date 20 février 1542

Je vous joins une autre traduction donnée à un ami bordelais, et qui diffère d'une année :

Document n° 1900 - Prévoté

- *Désignation en tant que Prévôt à l'École de Pyrotechnie de Toulon*

Rochefort le 31 X^{bre} 1900

Le médecin de 2^{ème} classe de la Marine
Regnault, à Monsieur le Directeur
Du service de santé de Rochefort
Rochefort

Objet:
Demande d'une préséance.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de transmettre, après
avis favorable, à Monsieur le Vice Amiral
Commandant en chef, Préfet
maritime, la présente demande
qui est établie conformément au
paragraphe 2 de l'article 27 de
l'arrêté du 11 avril 1900.

J'ai l'honneur de vous prier de bien
vouloir transmettre à Monsieur le Ministre
de la Marine la présente demande, en vue
d'obtenir ma désignation pour la préséance
de l'Ecole de Pyrotechnie, en remplacement de
Monsieur Jacot, qui aura terminé son
an de séjour dans ce poste le 18 janvier
1901.

Rochefort; le 31 X^{bre} 1900
Le Directeur du Service de Santé

[Signature]

En a Transmis à Monsieur
le Ministre de la Marine.

Rochefort, le 1 Janvier 1901.
Le Vice-Amiral

Commandant en chef, Préfet Maritime,

[Signature]

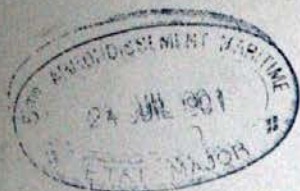
[Signature: Regnault]

Documents n° 1901 A - Prosectorat

- *Concours de Prosecteur d'Anatomie à l'École Annexe de Médecine Navale de Toulon*
 - *Demande d'inscription au concours*
 - *Bulletin individuel de notes du Colonel commandant l'École de Pyrotechnie*
 - *Inscription au concours de Prosecteur d'anatomie*
 - *Résultat du concours*
 - *Notes obtenues au concours*
 - *Tableau des médecins de l'École Annexe*

Port de Toulon.

Ecole de Pyrotechnie



Transmis pour la suite à Monsieur
le Colonel, Commandant d'Ecole
de Pyrotechnie à Toulon
Toulon le 23 Juillet 1901
H. de Bonadona

1066
Transmis au Colonel directeur
Ecole 23/7/01
Le Colonel C. H.
Rocher

Transmis à M. le V. Amiral
Chef Maritime pour la suite
Toulon le 23 juillet 1901
Le Colonel Girardin
M. Girardin

Toulon le 22 juillet 1901 4

Le médecin de 2^e classe de la Marine,
Régnault, en service à l'Ecole de Pyrotechnie,
à Monsieur le Médecin-major de
l'Ecole de Pyrotechnie.

Monsieur le Médecin-major,
J'ai l'honneur de vous prier de
bien vouloir transmettre à
Monsieur le Ministre de la
Marine, la demande ci-jointe
en vue d'obtenir l'autorisation
de prendre part au concours de
prosecutorat.

Régnault
Ministre

Port de Bouchon

MARINE NATIONALE.

Décret du 20 mai 1885.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 293 et 392.

Modèle n° 1.

ANNEE 1901

Escadre, Division, navale ou
de
Nom du bâtiment et nom du
commandant, en indication du service.
Commandant, chef d'escadron-major
force navale.
Campagnes de guerre, blessures,
mérites de mer, citations, témoi-
gnage de satisfaction, épidémies.

(2) Direction d'Artillerie

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

Noms et prénoms : *Regnault, Jules, Emile, Joseph*
ancienneté : *École de Médecine Navale*
Date et date de promotion : *obéissance de l'École, le 1^{er} 4^{ème} 1897*
Date dans la Légion d'honneur et date de promotion :
Cataire, marié ou veuf : *28 ans*
Nombre d'enfants : *celibataire*
Famille actuelle de la famille : *Coulon*

SERVICES A LA DATE DU 1 ^{er} 8 ^{ème} 1901			
RECEVOIR.	Cela sera la date.	A LA MER dans le grade.	A BORD du bâtiment.
8 ans	2 ans		
10 mois	4 mois		
	22 jours		

NOTES du Colonel, Commandant l'École de Pyrotechnie

Suite et moralité : *Irreprochable*
Conduite avec les supérieurs : *Parfait*
Conduite avec les inférieurs : *Ferme et bienveillant. Très aimé des personnels*
Santé : *Excellent*
Action : *Complète*
Capacité technique : *Entière*
Spécialité et brevets de spécialité : *Docteur en médecine*
Citations à bord :
Ère de servir : *absolument dévoué. Initiation judiciaire et à tous les instants*
Langues étrangères : *Langues chinoise, arabe, anglaise et allemande.*



Évaluation de la valeur
Folliculaire.....

Le docteur Regnault est recommandé par la qualité d'homme et
professionnelle remarquable. Il a tant intérêt, à tous les
points de vue à la profession, qu'il est certain qu'il sera
marqué de hautement de sa part et par les autres (nécessairement)
qui, en dehors de toute considération thérapeutique, ont
les plus judicieuses (évaluation de la circulation des sang
par l'emploi des radars et l'analyse de l'analyse
comme résultat de l'analyse thérapeutique - l'analyse
de l'analyse)

Faits particuliers (4) : *autisme à l'oublier. "Étude des trinitaires chinoises
et arabe"*

Propositions : *Médicins de 1^{ère} classe*

Numéro de préférence :

A Coulon, le 26 juillet 1901.
Le Colonel, Commandant l'École de Pyrotechnie
J. Richard

INDICATIONS DE RÉCEPTION. *S. a*
10.45
f

INDICATIONS DE TRANSMISSION. *25 SEP 1891*
11 00
MINISTÈRE DES FINANCES
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Télégramme.

Indications de service. *4798*

Pour *Paris* de *Boulon* N° *8871* Mots *22* Dépôt le *29-9-01* à *9 h* du *m*

Marine à Marine Paris

M. Regnault Jules Medecin 2^e classe
est inscrit pour concours professeur
d'anatomie du 1^{er} octobre à Boulon.

AVIS. Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

5^{me} ARRONDISSEMENT MARITIME

PORT DE TOULON

DIRECTION

DU

SERVICE DE SANTÉ

Toulon, le 3 octobre 1901. 189



Le Directeur du Service de Santé de la Marine Rouvier

à Monsieur le Vice-Amiral, Commandant en Chef, Préfet Maritime.

N^o 93.

Résultat du concours
pour l'emploi de
prosecteur d'anato-
mie à l'école-annexe
de Toulon.

Une liste jointe.

A M I R A L ,

J'ai l'honneur de vous adresser la liste de dépouille-
ment des bulletins de vote concernant le candidat à l'em-
ploi de prosecteur d'anatomie au port de Toulon, en vous
prianant de vouloir bien la viser et l'adresser à M. le
Ministre de la Marine.

M. REGNAULT, (J.E.J.), remplissant les conditions vou-
lues pour l'admissibilité, est proposé pour l'emploi de
prosecteur d'anatomie au port de Toulon.

Rouvier

Concours du 1^{er} Octobre 1901

Liste générale de dépouillement des bulletins de vote.

Candidat à l'emploi de professeur d'anatomie.

Examens	M. Regnault.	Observations
1 ^{er} Examen	18 18 16	 Monsieur Regnault remplissant les conditions requises pour l'admission est proposé pour l'emploi de professeur d'anatomie au port de Toulon.
Total	52	
2 ^{ème} Examen	17 16 15	
Total	48	
Total général	100	

Le Vice-Amiral Commandant
en Chef Préfet Maritime.

Beaumont

Toulon le 3^{er} Octobre 1901.
Les Membres du Jury de concours.

P. A. Gautier
Ruevriey

ECOLE ANNEXE

ANATOMIE : médecins de 1^{re} classe : *Esclangon* 1892-96 ; *Bousquet* 1897-1901 ; *Bouras* 1902-1906 ; *Regnault* 1907..

HISTOIRE NATURELLE : pharmaciens *Taillotte* 1892-93 ; *Chalmé* 1894-95 ; chaire supprimée en 1896.

PETITE CHIRURGIE : *Bertrand M.* 1892-94 ; *Boutin* 1895-99 ; *Gastinel* 1900-1905. - Petite chirurgie et séméiologie médicale : *Mourron* 1906-10 ; *Barbe* 1910.

SEMÉIOLOGIE MÉDICALE : *Suard* 1896-1901 ; *Palasme de Champeaux* 1902-1906 ; chaire fusionnée avec celle de Petite chirurgie en 1906.

PHYSIOLOGIE ET HISTOLOGIE : *Girard* 1906-1901 ; *Pourtal* 1902-07 ; *Lowitz* 1908.

CHIMIE MÉDICALE : *Cunisset* 1892 ; *Perrimond-Tronchet* 1893-96 ; — **CHIMIE BIOLOGIQUE** : *Sauvaire* 1896-1902 ; *Henry* 1903-06 ; *Lautier* 1907..

PHYSIQUE ET PHARMACIE : *Sauvaire* 1892-95 ; — **PHYSIQUE BIOLOGIQUE** : *Chalmé* 1896-1902 ; *Robert* 1903 ; *Perrimond-Tronchet* 1904-07 ; *Guichard* 1908..

PROSECTEURS D'ANATOMIE : *Prat-Flottes* 1896 ; *Crozet* 1897 ; *Viguié* 1897-99 ; *Degroote* 1900-01 ; *Regnault* 1902-03 ; *Oudart* 1904-05 ; *Dufour* 1906-07 ; *Roux* 1908-09 ; *Dufranc* 1910 ; *Bourrut* - *Laccouture* 1911.

Document n° 1901 B : Uniforme

- *Photo en uniforme de Chirurgien des Hôpitaux de la Marine*



Documents n° 1901 C : Cours Professés

- *Cours professés par le Dr Regnault à l'École annexe de Médecine Navale de Toulon au cours de l'année 1901-1902*
- *Portrait du Docteur en uniforme - photo*
- *François, le squelette - texte*
- *François, le squelette - aquarelle de Collignon*

Port de Carbon.

Ecole annexée de médecine navale.

Année scolaire 1901-1902.

Cours professés par le Dr Requinett, médecin de 2^{ème} classe de la Marine, professeur d'anatomie.
(Osteologie - Arthrologie - Dissections).



I^{er} Du 14 novembre au 23 décembre et Du 3 au 16 janvier : cours tous les jours - Etude rapide de l'ostéologie et de l'arthrologie pour permettre aux étudiants de pouvoir suivre les autres cours d'anatomie. - Exposé de quelques Dissections.

Jeudi 14 Novembre - Méthode Vélud ; - généralités sur les Dissections ; - généralités sur le squelette.

Vendredi 15th - Clavicule ; omoplate.

Samedi 16th - Humérus - Direction de l'os.

Lundi 18 - Cubitus et radius.

Mardi 19 - Carpe et metacarpe.

Mercredi 20 - Phalanges - Direction de la 1^{re} phalange.

Jeudi 21 - Os iliaque.

Vendredi 22 - Femur - Direction de l'os.

Samedi 23 - Tibia - Rotule.

Lundi 25 - Fémur - Direction de l'os.

Mardi 26 - Astragale ; calcaneum.

Mercredi 27 - Scaphoïde ; cuboïde ; cunéiformes.

Jeudi 28 - Metatarsiens ; phalanges.

Vendredi 29 - Vertèbres.

Samedi 30 - Colonne vertébrale - Sacrum - Coccyx.

Lundi 2th - Bassin - Direction de la région iliaque antérieure.

Mardi 3th - Côtes - Sternum.

Mercredi 4 ¹⁸⁹² - Charnes - Os hyoïdes.
Jeudi 5 - Frontal - Ethmoïdes.
Vendredi 6 - Sphénoïdes.
Samedi 7 - Occipital - Pariétaux.
Lundi 9 - Temporal.
Mardi 10 - Temporal (suite).
Mercredi 11 - Uvula, Vomer, nasaux, malaire.
Jeudi 12 - Maxillaire inférieur - Palatin.
Vendredi 13 - Maxillaire inférieur.
Samedi 14 - Crâne.
Lundi 16 - Face.
Mardi 17 - Fosses orbitaires, nasales, pterygo-maxillaires.
Mercredi 18 - Généralités sur les articulations.
Jeudi 19 - Articulations scapulo-humérales et acromio-claviculaires.
Vendredi 20 - Articulation du coude et articulations radio-cubitales.
Samedi 21 - Articulations du poignet.
Lundi 23 - Articulations de la main.
Vendredi 3 janvier 1902 - Articulation coxo-fémorale.
Samedi 4 janvier - Inguen.
Lundi 6 janvier - Tibio-tarsienne.
Mardi 7 janvier - Sous-artrocalcéenne.
Mercredi 8 - Medio-tarsienne.
Jeudi 9 - Tarso-metatarsienne.
Vendredi 10 - Articulations des phalanges - Région tibiale.
Samedi 11 - Symphyse pubienne et articulation sacro-iliaque.
Lundi 13 - Articulations des vertèbres.
Mardi 14 - Articulations de la tête avec la colonne vertébrale.
Mercredi 15 - Articulations costo-vertébrales et sterno-costales - Synarthroses du crâne et de la face.

II^e Du 16 janvier au 26 Mars 1902 : cours tous les deux jours. Etude plus approfondie de l'ostéologie et de l'arthrologie.

Jeudi 16 janvier 1902 : Le squelette ; - Développement ; - os précédés d'une chambre cartilagineuse ; os précédés d'une chambre non cartilagineuse.

Samedi 18 janvier . Accroissement des os - constitution définitive - structure : périoste, moelle, vaisseaux, nerfs.

Mardi 21 . Constitution générale du squelette, conformation extérieure et architecture des os. - Développement des membres.

Jeudi 23 . Clavicule - Omoplate.

Samedi 25 . Humérus - expose d'une direction : région de l'aisselle.

Mardi 28 . Généralités sur les articulations - classification : symphyses, amphiarthroses, diarthroses. Subdivisions : enarthroses, trochloïdes, trochoïdes, etc.

Jeudi 30 . Articulation scapulo-humérale.

Samedi 1^{er} Février . Radius et cubitus.

Mardi 4 — Articulation du coude.

Jeudi 6 — Articulations radio-cubitales.

Samedi 8 — Os du corps.

Mardi 11 — Articulation radio-carpienne.

Jeudi 13 — Articulation médio-carpienne.

Samedi 15 — Metacarpiens ; expose d'une direction. Face plantaire du pied.

Mardi 18 . — Articulations carpo-metacarpiennes.

Jeudi 20 — Phalanges — Direction : région subgingivale.

Samedi 22 — Articulations metacarpo-phalangiennes et interphalangiennes.

Mardi 25 Février De chaque
jeudi 27 — Terminé.
Samedi 1^{er} Mars : Articulation coxo-femorale.
Mardi 4 — Articulation coxo-femorale (suite).
jeudi 6 — Taché Direction : selon l'axe du fémur.
Samedi 8 - Mardi 11 - jeudi 13 - Interrogations de Poques.
Samedi 15 — Rotule - Articulation du genou.
Mardi 18 - jeudi 20 - Interrogations de Poques (fin de semaine).
Samedi 22 — Articulation du genou (suite).
Mardi 24 — Révisé

A la fin de chaque cours le professeur
 réserve quelques minutes pour interroger
 plusieurs étudiants sur les matières traitées dans
 les précédents cours.

Les étudiants font autant de directions que le permet
 le nombre des sujets ; jusqu'ici chacun d'eux a pu
 faire huit directions. Chacun d'eux est tenu d'expliquer
 sa préparation à ceux de ses camarades qui font
 des directions sur le même sujet et d'étudier les
 préparations de ces camarades de façon à pouvoir
 les expliquer au moment où les directions sont
 présentées au professeur.

Charles le 27 Mars 1902


 Charles Regnaud



LE SQUELETTE

En 1893, le Docteur avait acheté un squelette d'étude à Bordeaux, pour ses études de médecine. Un vrai beau squelette, avec toutes ses articulations en cuivre, pas de ces reproductions actuelles en plastique. Ce devait être celui d'un débardeur du port de Bordeaux, car sur les os les empreintes des tendons des bras étaient très profondes.

Il l'avait appelé François, et sûrement, il lui servit aussi comme modèle, quand il fut Professeur d'Anatomie à l'École de Médecine de Caen, en 1907.

À l'école, trop bavarde avec sa grande amie de cœur, Jeanne-Madeleine fut punie et reléguée au fond de la classe... à côté de la "feignasse-copieuse".

Cours de "leçon de choses". "Dessinez par cœur le squelette du corps humain".

La copieuse copie avec ardeur ce que Jeanne figuroit : mâchoires inférieure et supérieure reliées par un ressort métallique, sternum en mastic noirâtre, grosses vis aux articulations, fils de cuivre torsadés maintenant en place doigts, orteils, côtes et pour couronner le tout, en haut de la tête un anneau (de suspension ou excroissance de la fontanelle?).

Les deux voisines eurent un zéro chacune.

Pleurs de l'une : Non, je n'ai jamais copié !

Étonnement de l'autre : Oui, c'est vrai, je n'ai pas étudié ma leçon, mais j'ai dessiné le Squelette de Papa !

Fous-rires bruyants. Jeanne fut très fière d'avoir l'auréole de la meilleure comique de la classe.

Elles conservèrent leur zéro, mais dès le lendemain Jeanne retrouva sa place à côté de sa meilleure amie.

Puis François fut relégué dans sa mallette, en pièces détachées, bien entouré de paille et de foin, et revint se reposer à Granville.

Par crainte des voleurs, les voisins du 41 rue Le Carpentier, Mr et Mme GUILLION, voulurent sauver des objets importants du 37, quand les Allemands vidèrent la Haute-Ville de ses habitants, en mars 1943. Ils cachèrent donc, chez eux, au fin fond d'une armoire, cette mallette qui leur semblait si précieuse, et qui leur causa une grosse déception quand le Docteur la récupéra et leur montra le contenu.

Repos, à nouveau, pour François. Puis grand réveil, en 1956, quand la petite fille du Docteur, Edith, devait passer un certificat de "Sciences Annexes", comportant, entre autres, l'étude de l'anatomie du corps humain, pour préparer le Concours de Professeur de dessin et arts plastiques. Avec lui, elle faisait ses révisions pendant les vacances. Le sujet de l'examen fut "Dessinez un Christ en croix; sur un premier calque, faites les muscles du bras droit, main, épaule; sur un deuxième calque, les os correspondants".

À nouveau, repos. En 1962, Jeanne Madeleine hérita du squelette, qui fut rangé dans son grenier, après qu'Edith l'eut badigeonné de produits contre les vers (de bois) qui commençaient à faire des trous dans les os.

En 1983, un soir, Jeanne-Madeleine, revenue du Cameroun, eut la surprise de trouver un homme

sur son balcon, couché à même le sol. Craignant la présence d'un drogué ou d'un voleur, elle fit appel à la police, qui vint délivrer un jeune homme, monté en escaladant le volet resté ouvert, mais qui n'osait plus redescendre par le même chemin. Ce serait un certain Luc, simple d'esprit, à la recherche de son amie Antoinette, que personne ne connaissait.

Mais, Jeanne-Madeleine, dite Mémée, était rigolarde. Elle profita du passage de ses petits-enfants pour exhumer François, le remonter et l'accrocher en bonne place, à la porte-fenêtre du balcon, à la vue de tous les passants. L'articulation du genou droit était cassée, mais on fit tenir la jambe avec de grands enroulements de bande velpeau. Les petits-enfants, tapis dans le canapé du salon, avaient muni François d'une longue ficelle, qu'ils tiraient pour le faire zig-zaguer et danser, à chaque passage d'un piéton dans la rue.

Une pancarte, accrochée à l'avant du balcon, précisait :

BALCON FRAGILE

SQUATTER S'ABSTENIR

Et les braves vieilles qui passaient dans la rue, admiraient l'ensemble et concluaient " Ça, c'est ben vrai, les SCOOTERS n'ont pas à passer par ici, c'est ben trop bruyant ! "

En 2001, François fut donné à Sticelle, la 3^e fille de Mémée, qui fit réparer l'articulation en cuivre cassée, et le conserve précieusement, car avec tous les modèles en plastique actuels, personne ne désire acheter un VRAI squelette. Mais de temps en temps, il prend une bouffée d'air frais, tout remonte, à l'entrée de la maison, en compagnie des chats, des chiens, des fleurs, de la collection de cactus et du perroquet.



Documents n° 1902 A : Chemins de Fer Indochinois

- *Réponse du Dr Regnault à la proposition de nomination au service médical de la part de La Société de Construction des Chemins de Fer Indochinois*
- *Appui du Ministère des Affaires Étrangères*
- *Refus du Ministère de la Marine*
- *Intervention de la Société de Construction des Chemins de fer Indochinois*
- *Appui du Ministère des Colonies*
- *Refus du Ministère de la Marine*
- *Rejet du poste par le Dr Regnault*

21 JUIN 1902

N° 1899

Reçu le 5 juillet 1902 N° 2848

Ministère
des
Affaires étrangères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Consuls
et des

Affaires Commerciales

Sous Direction
des Affaires Commerciales

Chemin de fer du
Yunnan
Mission du Dr Regnault

Paris, le 10 Juin 1902



PM
2314

Regnault

Monsieur le Ministre et cher Collègue,



La "Société de construction de Chemins de
fer Indo-Chinois" s'est préoccupée d'assurer, dans
les meilleures conditions possibles, le service sani-
taire des travaux du chemin de fer du Yunnan. La
question présente d'autant plus d'importance que la
région du Yunnan est parfois visitée par la peste et
qu'une épidémie de ce genre pourrait désorganiser
entièrement des chantiers qui comprendront plus de

Monsieur Camille PELLETAN

Ministre de la Marine.

20.000 Chinois agglomérés, et par suite, sinon compromettre, du moins retarder l'achèvement du chemin de fer.

L'Institut Pasteur consulté a conseillé à la Société de construction l'organisation, sur ses chantiers, d'une mission spéciale chargée du service des épidémies et lui a désigné, comme médecin bactériologiste possédant les connaissances nécessaires, le Docteur Regnault, médecin de 2ème classe de la Marine, actuellement chef de clinique chirurgicale à l'hôpital Maritime de Toulon.

A la demande de la "Société de construction de Chemins de fer indo-chinois" et en considération de l'intérêt qui s'attache à ce que l'entreprise du chemin de fer du Yunnan puisse être conduite dans des conditions aussi favorables que possible, je vous prie, Monsieur le Ministre et cher Collègue, de vouloir bien placer M. le Dr Regnault, pour une période de deux ans, renouvelable s'il y a lieu, dans la situation de "détaché en mission" afin de lui permettre d'accepter les fonctions qui lui sont offertes, sans perdre ses droits à l'avancement.

Je serais heureux qu'il vous fût possible
de donner une suite favorable à la demande que j'ai
l'honneur de vous adresser./.

Agréez, Monsieur le Ministre et cher Collègue
les assurances de ma haute considération.

Delcœur

M. Regnault est professeur d'anatomie à l'Ecole
depuis le 21 octobre 1901.

MINISTÈRE
DE LA
MARINE

Republique Française

9170

Paris, le 8

juillet

10

Le Ministère de la Marine
Le Ministère de Commerce
Le 10 juillet 1902.

Direction
Services de la flotte armée
Service du Personnel de la flotte

Bureau
de l'Etat-major de la flotte

Le Ministre de la Marine

A Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères.

(Direction des Consuls et des Affaires Commerciales.)

NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et porter
l'indication ci-dessus.



M. le Docteur Regnault
n'est pas autorisé à prêter
son concours à la Société
des Chemins de fer Indo-
Chinois.

Monsieur le Ministre et cher Collègue,

La lettre du 20 juin dernier, vous
m'avez demandé de vouloir bien autoriser
le médecin de 2^e classe Regnault, profes-
seur d'anatomie à l'Ecole-annexe de médi-
cine navale de Toulon, à prêter son concours
à la Société des Chemins de fer Indo-Chinois,
et de le placer à cet effet pour une période
de deux ans, renouvelable s'il y a lieu, dans
la situation de détaché en mission afin de
lui permettre de conserver ses droits à
l'avancement.

SOUS DIRECTION
des Affaires Commerciales
- 7 JUL 1902

J'ai

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que le passage dans le corps de
santé des troupes coloniales de tout les
médecins de la Marine qui en avaient fait
la demande a été dans le cadre des
médecins de 1^{re} et 2^{ème} classe de la marine des
incomplètes s'élevant actuellement à 25 unités.
Il en résulte que j'éprouve les plus grandes
difficultés à assurer la marche ^{normale} du service
médical de la flotte.

Dans ces conditions, il m'est tout à
fait impossible d'autoriser M. le Docteur
Regnault à accepter la situation qui lui
est offerte, et je vous en exprime tous mes regrets.

Agéez, Monsieur le Ministre et cher
Collègue, les assurances de ma haute considération.

C. Delut

Société de construction
de chemins de fer Indo-Chinois

Siège social
66, rue Basse du Rempart
PARIS

Donner suite favorable.
Donner suite D. Lefrançois à
la marine -
Le futur à M. Beau

Paris, le 11 septembre 1902.



A Monsieur le Ministre des Colonies,
COPIE.

Monsieur le Ministre,

En organisant le service sanitaire des travaux du chemin de fer du Yunnan, comme cette région passe pour être souvent visitée par la peste, nous avons attentivement examiné les moyens de parer à une telle éventualité.

L'importance des mesures à prendre ne vous échappera pas; une épidémie de ce genre pourrait désorganiser complètement les chantiers qui comprendront plus de 20.000 Chinois agglomérés et par là, si non compromettre, du moins retarder l'achèvement du chemin de fer. Elle ne manquerait pas en outre de créer un danger pour l'Indo-Chine et d'y provoquer en tous cas une très fâcheuse émotion.

L'Institut Pasteur a bien voulu nous aider, en cette circonstance, de ses précieux avis. Il conseille l'organisation sur nos chantiers, d'une mission spéciale chargée du service

2^e DIRECTION
2^e BUREAU
11 SEP 1902
95° 972

des épidémies et il a bien voulu nous désigner, comme médecin bactériologiste, possédant les connaissances nécessaires, Monsieur Regnault, médecin de 2^{ème} classe de la Marine.

D'une part il vous conviendra peut être, en raison des considérations indiquées ci-dessus, que la Mission, dont tous les frais incomberont, bien entendu, à notre Société, soit placée sous le haut patronage de votre Département.

D'autre part, Monsieur le Docteur Regnault, officier des plus distingués, s'est acquis par ses notes de service, des droits à l'avancement qu'il importe de ne pas sacrifier, ce qui nécessite sa mise non en congé, mais en service détaché.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous avons l'honneur de solliciter votre haute intervention auprès de Monsieur le Ministre de la Marine, pour que M. le Docteur Regnault soit détaché auprès de votre Département pour une période de deux ans, renouvelable s'il y a lieu, comme chargé de Mission spéciale au Yunnan.

Cette mission serait ensuite organisée par notre Société, qui en supporterait les frais de toute nature; nous vous serions seulement très reconnaissants de vouloir bien présenter M. le Docteur Regnault à Monsieur le Gouverneur Général de l'Indo-Chine pour lui faciliter l'accomplissement de sa mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre profond respect.

Société de construction de chemins de fer Indo-Chinois

L'Ingénieur en chef

(signé) L. Guibert

Un Administrateur

(signé)



3 - OCT 1902
4087
MINISTÈRE

DES
COLONIES

DIRECTION

BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Regnault
Paris, le 2 OCT 1902 190

PM 4262 1385



NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministère et porter
l'indication ci-dessus.

Construction du chemin
de fer du Yunnan. Service
sanitaire des chantiers.

Monsieur le Ministre et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, une lettre
par laquelle la Société de construction des chemins de fer Indo-
chinoïse demande que M. Regnault, Médecin de 2e classe de la
Marine, soit détaché auprès d'elle pour organiser et diriger un
service sanitaire sur les chantiers du chemin de fer du Yunnan.

Les mesures que la Société se propose de prendre peuvent
contribuer à l'exécution rapide de l'entreprise importante dont
elle est chargée et je serais heureux qu'il vous fût possible
de donner satisfaction à sa demande.

L'intermédiaire de mon Département ne paraît, d'ailleurs,
pas nécessaire pour que M. Regnault soit mis, si vous y consentez,
à la disposition de la Société. Je vous laisse donc le soin de
régler, s'il y a lieu, directement avec elle, la situation de cet
officier.

Mais je vous serai reconnaissant de me tenir au courant
de la suite qui sera réservée à la Société de construction des
chemins de fer Indo-Chinois.

Agréez, Monsieur le Ministre et cher Collègue,
les assurances de ma haute considération.

Le Ministre des Colonies,

Esther Duvivier

Monsieur le Ministre de la Marine.

4262

*Ne rater la
lettre précitée au
M. est op. et la
réponse par*

*Confirmer le service
fait précédemment
M. E.
Je le donne à jour
à l'opinion*

*Lettre aux Colonies
ministère de la Marine
en no 10201902*

MINISTÈRE
DE LA
MARINE

Son cœur
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le octobre 1902.

Direction
Services de la flotte armée
Croix du Personnel de la flotte
Bureau
de l'Etat-Major de la flotte



Le Ministre de la Marine

A Monsieur le Ministre des Colonies.
(1^{re} Direction - 2^e Bureau),
Paris.

NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et porter
l'indication ci-dessus.

M. le docteur Regnault
ne peut être autorisé à
prêter son concours à
la Société de Construction
des Chemins de fer Indo-
Chinois.

Monsieur le Ministre et cher collègue,

Dans une lettre que vous m'avez
transmise le 2 octobre courant, la Société de
Construction des chemins de fer Indo-Chinois
demande que M. le médecin de 2^e classe
de la Marine Regnault, professeur d'a-
natomie à l'école-annexe de médecine
navale à Toulon, soit détaché auprès
d'elle pour organiser et diriger un service
sanitaire sur les chemins de fer du
Yunnan, et qu'à cet effet, il soit placé

-pour

pour une période de Deux ans, renouvelable s'il y a lieu, dans la situation de détaché en mission afin de pouvoir conserver ses droits à l'avancement.

Je ne puis que vous confirmer les termes de la dépêche que j'ai adressée à ce sujet le 5 juillet dernier à notre collègue des Affaires Étrangères, à savoir qu'il ne m'était pas possible de donner satisfaction à cette demande en raison des difficultés que mon Département éprouve à assurer la marche normale du service médical de la flotte par suite des incomplets qui existent dans le cadre des médecins de 1^{re} et de 2^e classe de la Marine du fait du passage dans le Corps de Santé des Troupes Coloniales des médecins de la Marine qui en avaient fait la demande.

Je dois devoir ajouter qu'un officier ne peut être détaché en mission, c'est-à-dire avec conservation des droits à l'ancienneté, qu'àuprès d'un Département Ministériel.

Agrez, Monsieur le Ministre et cher Collègue,
les assurances de ma haute considération.

Quij

Port de Toulon.

Service de santé

4 - NOV 1902

Objet: Réponse à une dépêche ministérielle
Du 24 octobre 1902

Examiné pour la suite
à Monsieur le Vice Amiral
Commandant en chef. Préfet
Maritime.

Toulon, le 31 oct 1902
Le Directeur du Service de Santé

Reçu

Toulon le 31 octobre 1902

Le médecin de 2^{ème} classe de la Marine Réguaud
à Monsieur le Directeur du service de santé
Toulon.



Monsieur le Directeur,

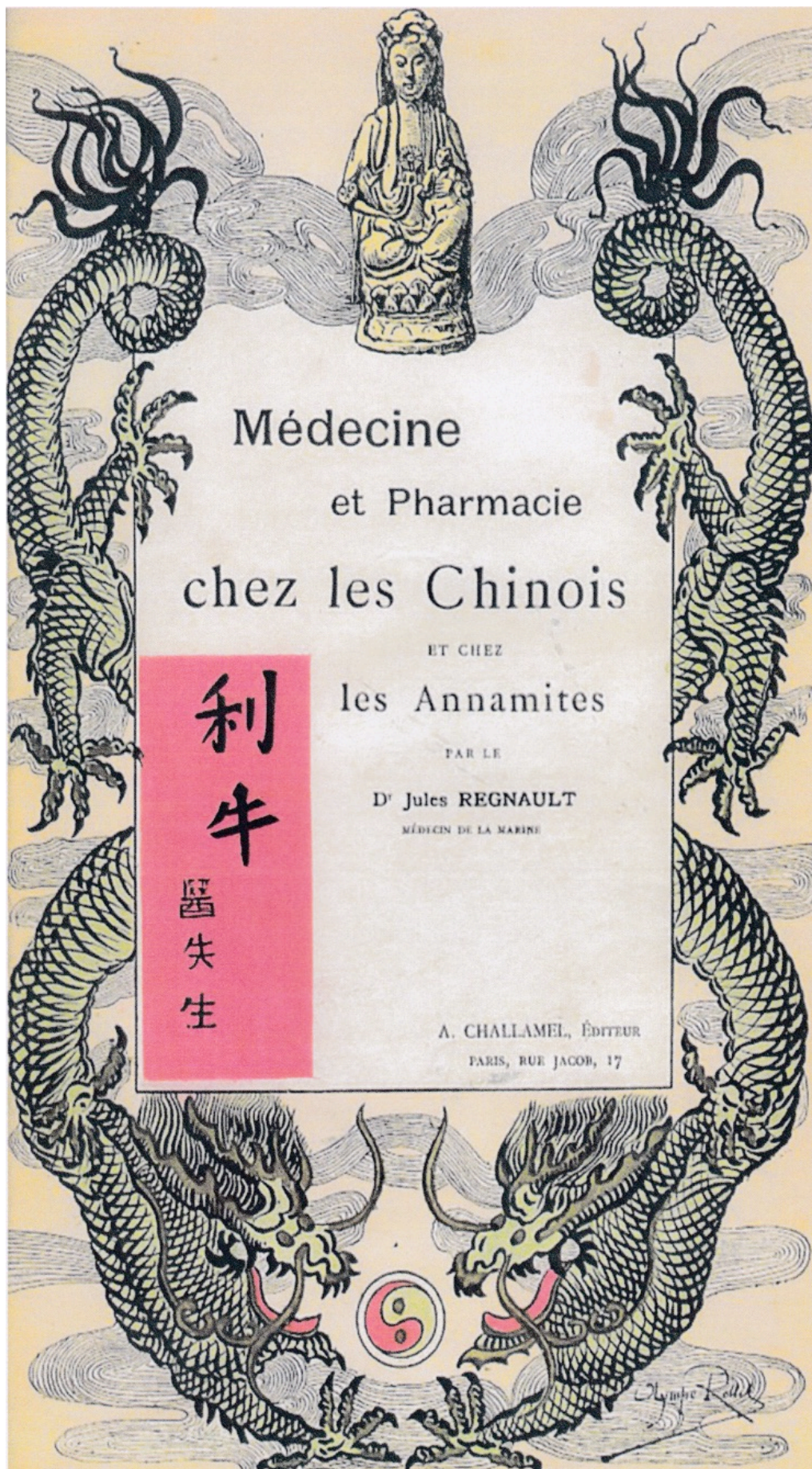
J'ai l'honneur de vous faire connaître,
en réponse à la dépêche ministérielle
Du 24 octobre, que vous m'avez communiquée,
que, tenant à conserver mes droits à
l'avancement à l'ancienneté, je ne
puis consentir à aller diriger le
service sanitaire des chemins de fer
indo-chinois au yunnan dans
les conditions prévues par la loi Du
12 juin 1886.

Réguaud

***Document n° 1902 B - Livre : Médecine et Pharmacie
chez les Chinois et les***

Annamites

- *Couverture*
- *Introduction du Dr Regnault*
- *1 page de brouillon*
- *Exemple d'une page intérieure*
- *Table des matières*
- *Article extrait des "Annals of the American
Academy of Political and Social Science" (1912) +
exemplaire en vente sur le Net*



Regnault Jules,
Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites,
p. VIII-XIX,
Paris, 1901.

Deux écueils sont à éviter, pour celui qui écrit sur l'Extrême Orient ; nous tâcherons de naviguer prudemment entre les deux. Il ne faut pas être [...] sinophile au point de voir des merveilles là où il n'y en a pas ; mais il ne faut pas non plus être trop plein de sa suffisance d'Européen, s'imaginer que tout est mal qui se fait autrement que chez nous ; il ne faut pas, surtout, recueillir que des choses étranges pour en faire un tableau, peut-être fort drôle, mais qui fait voir les indigènes sous un faux jour. Ce dernier défaut a été tellement commun chez beaucoup d'observateurs superficiels que le public se représente encore, en Europe, les Chinois comme de gros magots et s' imagine que, pour deviner ce qui se fait en Chine, il suffit de prendre l'opposé de ce qui se fait à Paris.¹

Diarrhée et Typhenterie

Lic quân tử 四君子

- 1^{re} / 0,30 ^{Min} Dang-sâm. Racine de variété de Gentiane crainette du Quang-say
 0,20 Bạch chuât. Racine d'Atractylis olata
 0,10 Phuc linh
 0,10 Chích thảo. Racine de réglisse tannée.

Feuille de ^{légèrement} ~~légèrement~~ pour les médicaments pour faire une tisane.

Contre diarrhée des enfants. 1^{re} petite verole ajouter gingembre cru 3 ubat et un jujube.

Sâm linh 參 林

- 2^o (si précédent insuffisant)
 0,30 ^{Min} Dang-sâm
 0,20 { Hoài sơn
 Bạch chuât

- 0,10 { Sâm nhục
 Bạch diện dân
 1/2 ~~Đi nhân~~
 Phuc linh
 Sa nhân
 Chích thảo
 Nhân lí
 Kiết cánh

- Racine de gentiane crainette
 Racine de Dioscorée du Japon
 Racine d'Atractylis

- Velamho (graines)
 Soliches lablab (graines)
 Coxe lacryma ou larmes de job (graines)
 Graines d'Annona velu
 Reçlisse tannée
 Racine d'orange séchée et conservée plusieurs années
 Platycodon grandiflorum (racine)

Les médicaments grillés au jaune, réduits en poudre, se prennent avec de la tisane chaude de gingembre pilé ou de l'eau de riz.

- 3^o encas de frictions, etc.
 0,20 { Nhân sâm
 2^o { Bạch chuât

- 0,10 { Chích thảo
 0,10 { Can khương
 Đại chue-tu

- Ginseng
 Atractylis
 Reçlisse tannée
 Gingembre macéré et séché
 Acanth (racine)

Don d'éclosion rapide prépare tisane. - Cette dose est pour un sujet fort et gros, mais pour un sujet faible et maigre il faut en prescrire que la moitié. Si l'urine est claire, si la diarrhée est altere, prescrire aussi ce médicament mais supprimer l'acridité et ajouter trois... de gingembre sec, un fruit de jujube, cela s'appelle alors Ly-chung.

Si principe vital passif et fatigué ajouter beaucoup de théo dia (extra. de Rehmannia); si y a amaigrissement...

INDEX PHARMACEUTIQUE CHINOIS¹

A

1	<i>ā 1aō</i> (ngō kiaō)	阿膠	Produit gélatineux préparé par ébullition prolongée dans l'eau, de la peau d'âne noir ou plus souvent de la peau de buffle. — Apéritif. Tonique. — Contre la toux avec hémoptisie; l'anémie; les hémorragies.
2	<i>áp kiä tsào</i>	鴨脚草	Variété de Cirse de Montpellier à feuilles spatulées (?) (Nordemann). Plante entière.

C

3	<i>chā iēn</i>	砂仁	<i>Amomum villosum</i> (Amomée). Graines.
4	<i>chā ioèn tzeu</i>	砂苑子	Graines de <i>Tribulus terrestris</i> . — Contre la gravelle.
5	<i>chā hiāng</i>	麝香	Musc de Chine, Musc du Tonkin. Antispasmodique. — Ce nom est aussi donné au Lis à longues fleurs.
6	<i>chă (chě) hiāng</i>	射香	Schœnanthe. <i>Andropogon Schœnanthus</i> (graminée). — Contre l'oppression et contre la dyspnée spasmodique.

1. La Faculté de Médecine de Bordeaux possède une collection de médicaments chinois assez complète (Don de notre camarade et ami le docteur Laurent).

TABLE DES MATIÈRES

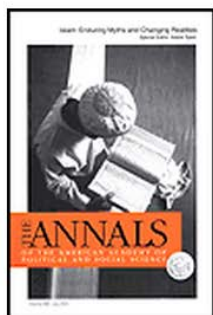
	PAGES
INTRODUCTION.....	I
CHAPITRE I. — Médecine chinoise et médecine annamite. — Comment on devient médecin. — Livres de médecine. — Comment on devient pharmacien. — Une pharmacie. — Spécialités. — Poids et doses. — Herboristes et autres marchands de médicaments.....	I
CHAPITRE II. — <i>Notions générales de médecine chinoise.</i> — Principe actif <i>yāng</i> et principe passif <i>ÿn</i> . — Les douze organes et leurs canaux de communication. — Les six viscères. — Les cinq viscères. — Fonctions des organes. — Sang et vapeurs. — Comment on prend le pouls ; espèces de pouls. — Langue. — Facies. — Correspondances des organes ; tableau synoptique ; schéma. — Consultations. — <i>Signatures</i> des remèdes. — Formes sous lesquelles sont prescrits les médicaments. — Ventouses. — Révulsion. — Moxas. — Massage. — Acupuncture. — Anesthésie générale. — Opothérapie.....	II
CHAPITRE III. — A. — <i>Refroidissements.</i> — <i>Courbature.</i> — B. <i>Affections de l'appareil respiratoire</i> : laryngites et angines, toux. — Bronchites et pneumonies aiguës. — Bronchites chroniques. — C. <i>Affections de l'appareil circulatoire</i> : Palpitations. — Inflammation du cœur. — Syncope. — Œdème des extrémités. — Hydropisie. — Hémorragies spontanées. — Maladies des reins.....	3 I

CHAPITRE	IV. — <i>Affections de l'appareil digestif.</i> — Stomatites. — Indigestions. — Nausées et vomissements. — Anorexie. — Dyspepsie. — Gastralgie et Gastrites. — Constipation. — Coliques. — Diarrhées. — Dysenterie. — Parasites intestinaux ; vermifuges. — Affections hépatiques ; opothérapie. — Troubles de la rate.	41
CHAPITRE	V. — <i>Affections du système nerveux.</i> — Céphalalgies. — Vertiges. — Hypochondrie. — Phobies. — Folie. — Épilepsie. — Paralyse. Contracture de la face. — Convulsions. — Tétanies. — Névralgies. — Coup de chaleur. — Impuissance sexuelle. — Aphrodisiaques et anaphrodisiaques. — Pollutions nocturnes. — Hypnotisme.	49
CHAPITRE	VI. — <i>Maladies dyscrasiques et infectieuses.</i> — Rhumatismes. — Obésité. — Variole. — Rougeole. — Choléra. — Peste. — Lèpre. — Fièvre typhoïde. — Diphtérie. — Paludisme. <i>Intoxications</i> . . .	57
CHAPITRE	VII. — <i>Maladies vénériennes.</i> — <i>Affections des organes génito-urinaires.</i> Syphilis. — Chancres. — Bubons. — Végétations. — Blennorragie (urétrite, orchite, cystite). — Leucorrhée. — Polyurie. Gravelle	75
CHAPITRE	VIII. — <i>Pathologie externe.</i> — Maladies des yeux, des oreilles, des dents. — Instruments de chirurgie. — Tumeurs. — Fractures. Luxations. — Entorses. — Contusions. — Lésions par armes à feu. — Castration des eunuques. — Brûlures. — Engelures. — Plaies. — Morsures et piqûres de serpents, scorpions, moustiques, etc. — Hémorroïdes. — Prolapsus du rectum. — Abscès. — Ulcères. — Maladies de la peau : pustules, gale, lésions produites par le suc délétère des arbres à laque. — Hyperhydrose. — Sudorifiques. — Fards et cosmétiques. — Onyxis et perionyxis.	81
CHAPITRE	IX. — Maladies des femmes, troubles de la menstruation. — Abortifs. — Accouchements. — Chirurgie obstétricale. — Allaitement. — Lésions des seins. — Maladies des enfants.	95

CHAPITRE X. — Médecine légale. — Hygiène. — Magie et superstitions médicales	105
Conclusion	117
Index français-latin des médicaments	125
— Avis sur la notation des tons	135
— Médicaments complexes	137
— Index pharmaceutique chinois	139
La consultation	205
Les nombres	207
— Petit lexique français-chinois-annamite à l'usage des médecins	209
Bibliographie	229

1. Nous demandons toute l'indulgence de nos lecteurs pour nos caractères. En présence des difficultés que nous éprouvions de faire imprimer du chinois en France, nous avons été obligé de peindre nous-même ces caractères et de les faire ensuite photograver pour les intercaler dans le texte; ils n'ont certes pas l'élégance que leur aurait donnée le pinceau délié d'un lettré, mais nous espérons qu'ils seront cependant assez nets pour être reconnus de tout sinologue et, au besoin, pour être reproduits par ceux de nos confrères qui voudraient rédiger des ordonnances en chinois.

Annals of the American Academy of Political and Social Science



Published by: [Sage Publications, Inc.](#) in association with the [American Academy of Political and Social Science](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/1012078>

- [Most Cited](#)
- [Most Accessed](#)

[Subscribe or Renew](#)

MEDICINE AS PRACTICED BY THE CHINESE

BY WILLIAM W. CADBURY, M.D.,
University Medical School, Canton, China.

In the preparation of this article I have referred largely to a work entitled "Medicine et Pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites" par le Dr. Jules Regnault, A. Challamei, Editeur, Paris, Rue Jacob 17. I have also included notes made from personal observations in Canton, China, and conversations with a Chinese scholar who had read some of the medical classics.

Librairie Ancienne Indosiam
M. Yves Azemar

89 Hollywood Road Apt A 1/F -
Central / Adresse Postale : P.O. BOX
35565 King's Road Post Office North
Point
00000 Hong Kong
China

E-mail : indosiam@hotmail.com

Phone number : 852 28542853

280 € en

213

Reference : 2527

REGNAULT (Dr Jules)

Médecine et Pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites

Paris, A. Challamel, 1902. 1 volume in-8, X-233 pp.-[1], reliure moderne plein cuir rouge, quelques rousseurs éparses, bon état général. Importante étude médicale menée par Régnauld, Médecin de la Marine, pendant son séjour au Tonkin et à la frontière du Kouang-Ton.

Document n° 1902 C : Médecins Missionnaires

- *Couverture de la Revue Scientifique du 22 novembre 1902*
- *Article sur le rôle civilisateur que pourraient jouer les médecins coloniaux.*

REVUE SCIENTIFIQUE

PARAISANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE

Variétés. — LES MÉDECINS MISSIONNAIRES ET L'EXTENSION DE L'INFLUENCE CIVILISATRICE D'UNE NATION, par **M. Jules Régnault.**

Physique. — LA DISSOCIATION DE LA MATIÈRE (suite et fin), par **M. Gustave Le Bon.**

Industrie. — DE LA CRÉATION DES USINES GÉNÉRATRICES D'ÉLECTRICITÉ, par **M. Paul Razous.**

Causerie bibliographique. — MM. Vasehide et Vurpas : *la Logique morbide.* — M. P. Kropotkin : *Mutual Aid, a factor of Evolution.*

Académie des sciences de Paris. — Séances des 10 et 17 novembre 1902.

Chroniques, Notes et Informations. — Téléphonie optique. — Alliages d'aluminium et de magnésium, de cadmium et de magnésium. — Les gaz inertes de l'atmosphère et le spectre de l'aurora boréale. — Anéantissement de la population d'une île par une éruption volcanique. — La météorite de Crumlin. — L'épuration de l'eau potable en campagne. — L'assainissement de la Corse. — Les fumées dans les grandes villes. — L'Exposition d'horticulture. — Traumatisme et précocité chez les plantes. — Pygmées préhistoriques. — Soudure des métaux avec le verre et la porcelaine. — Suppression du son, de l'éclair et de la fumée dans les armes à feu. — Appareil pour la téléphotographie.

Bibliographie et Bulletin météorologique.

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE SCIENTIFIQUE				AVEC LA REVUE BLEUE			
	Trois mois.	Six mois.	Un an.		Trois mois.	Six mois.	Un an.
Paris et Seine-et-Oise.....	8 fr.	15 fr.	25 fr.	Paris et Seine-et-Oise.....	14 fr.	25 fr.	45 fr.
Départements et Alsace-Lorraine.	10 fr.	18 fr.	30 fr.	Départements et Alsace-Lorraine.	16 fr.	30 fr.	50 fr.
Union postale.....	12 fr.	20 fr.	35 fr.	Union postale.....	18 fr.	35 fr.	55 fr.

ON S'ABONNE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

Bureaux de la REVUE BLEUE et de la REVUE SCIENTIFIQUE

41 bis, rue de Châteaudun. — Paris.

Extrait d'un article dans la Revue Scientifique du 22 novembre 1902
préconisant l'envoi de médecins « missionnaires » dans nos colonies

174,2

VARIÉTÉS

Médecins missionnaires.

ROLE DES MÉDECINS DANS L'EXTENSION DE L'INFLUENCE
CIVILISATRICE D'UNE NATION.

En ce moment s'organise, sous la direction de M. Foncin, une mission laïque d'instituteurs destinés à répandre, en même temps que la langue française, l'influence civilisatrice de notre pays : ces missionnaires laïques restant complètement étrangers à toute action religieuse, seront, sans nul doute, vus d'un moins mauvais œil que les missionnaires des diverses confessions. D'après le projet d'organisation, ces instituteurs devront acquérir quelques notions de médecine dont l'usage facilitera leur tâche.

Ne serait-il pas urgent de tenter la création de médecins missionnaires, qui, eux aussi, laisseraient de côté toute idée de conversion religieuse pour s'appliquer uniquement à traiter les malades ? Ils s'attireraient ainsi leur confiance et, par ce fait même, augmenteraient l'influence de la France. Ces médecins resteraient toujours évidemment en petit nombre et devraient résider dans les grands centres ; ils feraient quelques tournées dans une zone assez étendue autour de leur résidence, et pourraient être puissamment secondés par les instituteurs des missions laïques dont nous venons de parler. Ils auraient sur leurs confrères des missions anglaises et américaines l'immense avantage de ne pas paraître suspects aux indigènes par la moindre propagande religieuse.

Document n° 1902 D : Vaccinations

- *Académie de Médecine : Médaille d'Argent (état nominatif + photo)*
- *Ministère de l'Intérieur : envoi de la médaille.*
- *Ministère de l'Intérieur : rapport.*

N°
DE L'ENREGISTREMENT

ACADÉMIE DE MÉDECINE
16, Rue Cassan - VI

Objet:
Etat nominal d'un médecin de la Marine qui
a obtenu une récompense en 1902

Service de la Vaccine.

Nom	Grade	Récompense	Observation
Régnault	médecin de la Marine, à Toulon	Une médaille d'Argent.	

Paris, le 22 Décembre 1902

Le Secrétaire perpétuel.

Jacquet



21 AOUT 1903

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.**

DIRECTION
DE
L'ASSISTANCE & DE L'HYGIÈNE
PUBLIQUES

4^e BUREAU
Hygiène Publique

Vaccins
Vaccines

Récompenses

*Ministère de l'Intérieur
le 25 août 1903
no 2878
Direction des Vaccins
1 méd. 1 dipl.
1 comm à par*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

P. M.
Paris, le 19 AOUT 1903 190

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
à Monsieur le Ministre de la Marine.



Régnauld

Un arrêté ministériel du 8 Décembre 1902, pris conformément à la proposition de l'Académie de médecine, a décerné des récompenses honorifiques aux personnes qui se sont distinguées soit par leurs travaux spéciaux, soit par leur zèle à pratiquer les vaccinations et les revaccinations en 1901.

Sur la liste des récompenses qui a été insérée au Journal Officiel du 13 Janvier 1903, figure pour une médaille d'argent:

M. le Dr Régnauld, médecin de la Marine, à Toulon.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en vous priant de les faire parvenir au destinataire, la médaille dont il s'agit et le titre qui doit l'accompagner. Je vous serai obligé de vouloir bien m'accuser réception de cet envoi.

Pour le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,

Le Conseiller d'Etat, Directeur:

P. le Conseiller d'Etat, Directeur
et par autorisation

Le Chef du Bureau

Paul Régnauld

22 NOV 1903

Arr. à Toulon le 22 Nov. 1903 n° 4206

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION
DE
L'ASSISTANCE & DE L'HYGIÈNE
PUBLIQUES

4^e BUREAU

Hygiène publique

N°

Paris, le 21 NOVEMBRE 1903



Le Président du Consulat
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
à Monsieur le Ministre de la Marine.

Vaccins en 1901

Envoi du rapport
de l'Académie de médecine.

J'ai l'honneur de vous adresser
3 exemplaires du rapport général de l'Académie
de médecine sur les vaccinations pratiquées en
France en 1901.

Ces exemplaires sont destinés aux services
de votre département qu'ils peuvent intéresser et
à M. le D^r Regnault, médecin de la marine à
Toulon, qui a obtenu une médaille d'argent
pour ses travaux sur la vaccination pendant
l'année dont il s'agit.

Pour le Président du Consulat
Ministre de l'Intérieur et des Cultes

Le Consul Général à Toulon, Directeur,
Yvon

Document n° 1903 : Un an de congé.

○ *Un an de congé sans solde.*

→ *un an de clientèle privée.*

→ *la demande en mariage n'a pas dû aboutir, la dulcinée devait être*

une Provençale, et le Docteur s'est juré de n'épouser désormais qu'une Normande.

Port de Toulon
Service de santé

Toulon le 22 7^{bre} 1903

L'enseigne de 2^{ème} classe de la Marine Regnaud
à Monsieur le Directeur du service de santé
Toulon



Monsieur le Directeur,

Objet : Demande d'un congé
sans solde de un an pour
affaires personnelles.

Transmis avec avis favorable
à Monsieur le Vice-Amiral, Chef Maritime
Commandant en chef du 5^{ème} Arrondissement

Toulon, le 22 7^{bre} 1903
Le Directeur du Service de Santé

Regnaud

Je vous prie de bien vouloir
transmettre à Monsieur le
Ministre de la Marine
la présente demande d'un congé
sans solde de un an pour affaires
personnelles, à passer à Toulon,
Paris et Hambourg (Allemagne), à compter
du 21 octobre 1903.

Les affaires personnelles qui
m'obligent à demander ce
congé comprennent des questions
d'intérêt de première importance
et des projets de mariage.

Regnaud

Document n° 1904 A : Précis de Dissection des Régions

- *Couverture et Principaux travaux du même auteur*
- *2 exemples :*
 - *Profil de la face - Dessin : couches superficielles*
 - *Région de la cavité orbitaire*
- *Nota : Planches dessinées par P. Guimezanes*

Principaux travaux du même auteur

La Sorcellerie (ses rapports avec les sciences biologiques). 1 vol. in-8. 352 pages. Félix Alcan, éditeur; Paris, 1897 (Médaille d'argent de la Faculté de médecine de Bordeaux; prix Godard).

Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites (ouvrage suivi d'un index pharmaceutique des cinq cents principaux médicaments sino-annamites avec leurs caractères chinois, et d'un lexique français-chinois-annamite à l'usage des médecins). 1 vol. in-8, 234 pages. Chalmel, éditeur; Paris, 1902 (Médaille de bronze à l'Exposition de Hanoï, 1903).

Béribéri ou polynévrile paludéenne ? (Journal de médecine de Bordeaux, 16 février 1896.)

Note sur un cas de coliques guéries par suggestion à l'état de veille (imposition des mains) (Journal de médecine de Bordeaux, 8 novembre 1896), en collaboration avec le Dr Mongour.

Polynévrile paludéenne (Revue de médecine, septembre 1897).

Opiothérapie en Chine et en Indo-Chine (Revue de médecine, déc. 1900).

Du traitement des accès de fièvre palustre par un mélange iodo-ioduré. (Revue de médecine, septembre 1901).

Éruptions et œdèmes produits par le suc délétère des arbres à laque (Revue de médecine, mai 1902).

La Médecine en Indo-Chine (Revue scientifique, 14 décembre 1901).

Procédé photothérapique de la variole emprunté aux Chinois (note adressée à l'Académie de médecine en 1902; médaille d'argent). (Revue de thérapeutique, 1903.)

Les médecins en Extrême-Orient (Revue d'Asie, 15 août 1902).

L'art médical en Extrême-Orient (Revue des troupes coloniales, oct. 1902).

Médecins missionnaires (rôle des médecins dans l'extension de l'influence civilisatrice d'une nation). (Revue scientifique, 22 novembre 1902.)

L'anesthésie générale en Chine (Gazette des sciences médicales de Bordeaux, 2 novembre 1902).

Calomel et sel marin (communication à la Société de thérapeutique, 22 avril 1903). (Revue de thérapeutique, 15 avril 1903.)

Magie et occultisme en Extrême-Orient (Revue scientifique, 2 mai 1903).

Gangrènes et phlegmons gazeux sans vibron septique (Revue de chirurgie, 10 juillet 1903).

8450-01. — Couron, Imprimerie Év. Gacri.

PRÉCIS

12.186

DE

DISSECTION

DES RÉGIONS

PAR

Le Dr JULES REGNAULT

MÉDECIN DE LA MARINE
EX-PROFESSEUR D'ANATOMIE

CINQUANTE PLANCHES

Dessinées par P. GUIMEZANES

IMPRIMÉES EN COULEURS



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près du Boulevard Saint-Germain

1904

Tous droits réservés



mique, cherchez-le en suivant sa racine sensitive qui provient du nerf du petit oblique.

Au milieu de la fente sphénoïdale, isolez la veine ophtalmique et les nerfs qui passent à ce niveau : vous trouvez d'abord le lacrymal, le frontal et le pathétique sur un même plan ; vous trouvez les autres nerfs placés entre les deux tendons du droit externe et superposés dans l'ordre suivant, en allant de haut en bas : branche supérieure de l'oculo-moteur commun ; nerf nasal ; branche inférieure de l'oculo-moteur commun ; nerf oculo-moteur externe. En écartant le nerf optique en dedans puis en dehors, efforcez-vous de voir les insertions des muscles inférieurs ; vous pourriez au besoin sectionner le nerf optique, mais vous auriez des chances de léser des vaisseaux et nerfs voisins et de détruire leurs rapports.

Pour voir le petit oblique, il faut le préparer au niveau de la partie inférieure du rebord orbitaire : après avoir sectionné la suture qui érigne l'œil en avant, rendez au globe oculaire sa position normale, incisez la conjonctive inférieure près de son insertion sur le bulbe, décollez-la sur une petite étendue, enlevez le tissu adipeux et isolez bien le muscle petit oblique.

PRÉSENTATION. MONTAGE. — Vous pourriez rendre à la région son aspect primitif en remettant en place les différents organes que vous avez isolés, mais une préparation aussi complexe gagne souvent à être montée ; érignez donc les éléments que vous avez disséqués.

V. — RÉGION FACIALE (PROFIL DE LA FACE).

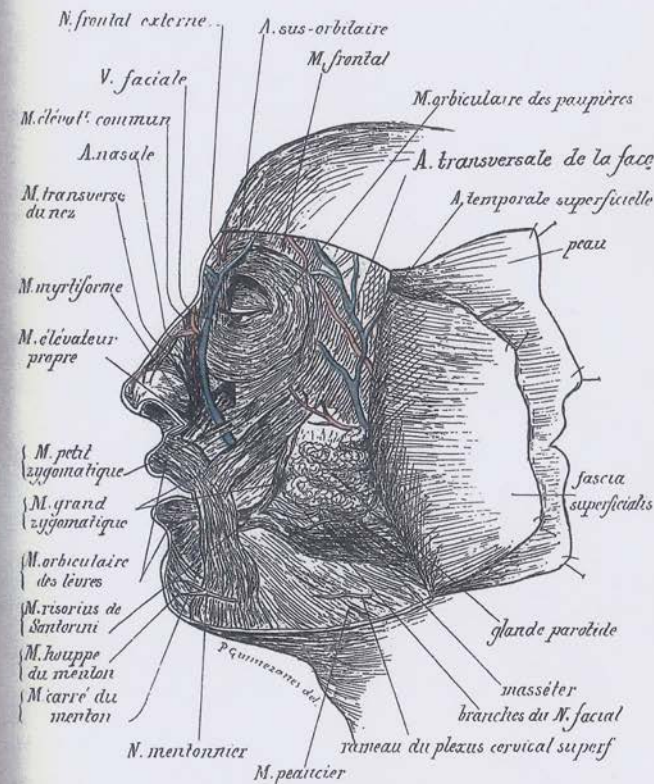
PLANCHES V et VI.

LIMITES . . .
 { En haut : ligne partant de la bosse frontale moyenne ou glabella, longeant l'apophyse zygomatique et aboutissant au conduit auditif externe.
 { En arrière : ligne suivant le bord postérieur de la branche montante du maxillaire inférieur.
 { En bas : bord inférieur du maxillaire inférieur.

POSITION DU SUJET. SOINS PRÉLIMINAIRES. — Le cadavre est couché sur le dos ; placez un billot sous la nuque, tournez la face vers l'une des épaules, immobilisez la tête dans cette situation. Rasez les sourcils et la barbe.

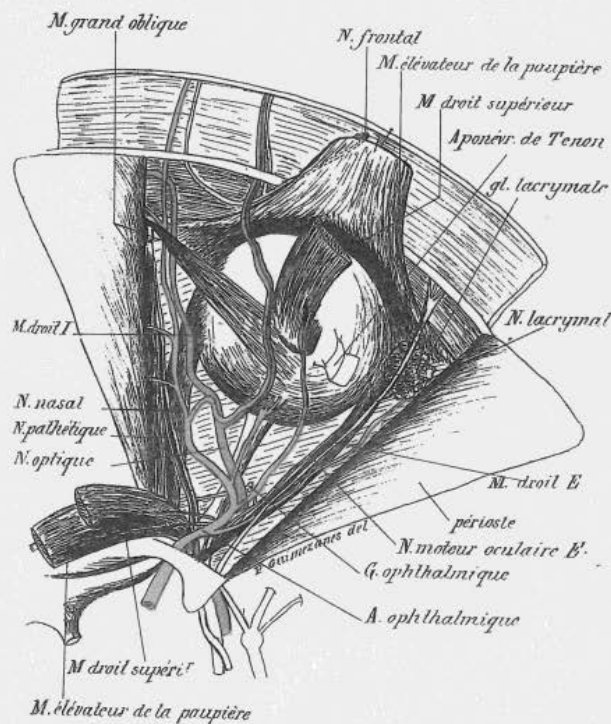
REGNAULT.

PL. V, p. 30.



PROFIL DE LA FACE.
(Parties superficielles.)





RÉGION DE LA CAVITÉ DE L'ORBITE.



par le point de réunion du tiers supérieur de la couche optique avec ses deux tiers inférieurs; étudiez ces formations. Remettez l'une sur l'autre les deux moitiés du cerveau.

Pratiquez une coupe verticale transversale au niveau des pédoncules cérébraux. Faites ensuite les coupes de Pitres (1). Pratiquez des coupes obliquo-transversales parallèles à la scissure de Rolando :

- 1° A la partie antérieure des circonvolutions frontales (coupe préfrontale);
 - 2° Au niveau du pied des circonvolutions frontales (coupe pédiculo-frontale);
 - 3° Dans la partie moyenne de la circonvolution frontale ascendante (coupe frontale);
 - 4° Dans la partie moyenne de la circonvolution pariétale ascendante (coupe pariétale);
 - 5° Par le pied des circonvolutions pariétales (coupe pédiculo-pariétale).
 - 6° Par les circonvolutions occipitales (coupe occipitale).
- Etudiez ces diverses coupes.

IV. — RÉGION DE LA CAVITÉ ORBITAIRE.

PLANCHE IV.

POSITION DU SUJET OU DE LA PIÈCE. — La tête peut rester adhérente au tronc, le cadavre est alors couché sur le dos; mais il vaut mieux faire la préparation sur une tête détachée fixée dans un étau.

SECTIONS OSSEUSES. — Si la cavité crânienne n'a pas été préparée ou au moins ouverte, enlevez la voûte du crâne; sciez-la suivant une ligne circulaire passant en avant à 2 centimètres au-dessus des arcades orbitaires et en arrière par la protubérance occipitale externe. Incisez la dure-mère d'avant en arrière près de la ligne médiane, coupez la faux du cerveau près de l'apophyse crista-galli, enlevez l'encéphale en sectionnant les nerfs crâniens le plus près possible de leur origine; pour plus de sécurité, vous pouvez enlever le cerveau par couches successives.

Enlevez la dure-mère dans toute l'étendue de l'étage antérieur de la base du crâne du côté où vous devez faire la préparation.

(1) Pitres, Thèse de Paris, 1877.

Documents n° 1904 B : le Brennus

- *Le Brennus : photo*
- *Affectation à bord du Brennus*
- *Extrait du Rôle du bâtiment*
- *Bulletin individuel de notes par le Commandant du Brennus*
- *Appréciations*
 - *du Commandant du Brennus*
 - *du Médecin Principal, du Médecin d'Escadre, du Contre-Amiral, du Vice-Amiral*

INDICATIONS DE RÉCEPTION.

Télégramme.

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Indications de service.

5999.

RE DE LA MARINE

21 OCT 1900

Pour

Paris de

Couloy

N°

7966

Mots

33

Dépôt le

21/10/04

à

9 h

m.

du

Préfet M^{re} à Marine Paris

Couloy 21 juil - Médecin de St. cl. Regnault centre de
congé d'un an sans solde prend congé sur liste
embarras le 23 juil 1900 avec la lettre B-L

Désigné pour le Dreux 17.0. ou 22 Oct. 1904 N° 4364

AVIS. Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

RÔLE DE BÂTIMENT.

TABLEAU G.

CONTRÔLE ET COMPTE COURANT DE LA SOLDE DE

NOMS ET PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, délégations.	MOUVEMENTS.	NATURE ET TAUX des ALLOCATIONS par jour.	CRÉDIT.		DÉBIT.				
			JOUR- NÉES.	SOMMES acquises.	PAYEMENTS EN ESPÈCES par le bord.		PAYEMENTS hors du bord.		Date et motifs.
					Mois.	Montant.	Dates et motifs.	Montant.	Date et motifs.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
(1) <i>Regnault</i> (2) <i>Julio</i> (3) <i>Médecin de 2^{ème} classe.</i> <i>né à Hambourg (Manche.)</i> <i>le 1^{er} Juin 1873</i> <i>délègue la somme de (4)</i> <i>à</i> <i>demeurant à</i> (5) <i>91</i>	Devient du rôle 1904. Case 12 ^o 92.	Solde: 8. ..	35	230.00	Janvier	240.00			
					Fevrier	40.00			
	Reparti à la Case N ^o 156 le 6 Fevrier étant nommé Médecin de 1 ^{re} classe par décret du 6 Fevrier 1905.								
		TOTAUX		230.00		230.00			

2^e de la Méditerranée
Division de Réserve

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Décret du 20 mai 1885
modifié le 16 février 1903.

MARINE NATIONALE.

Le cuirassé "Dreux"
Commandant de Vaisseau *Paul Sauvan*, Cap. de Vaisseau

Articles 97, 98, 99, 101, 102,
109, 221, 236, 254, 293
et 392.

MODÈLE N° 1 bis.

ANNÉE 1905.

(1) Escadre, Division navale ou
Port de
(2) Nom du bâtiment et nom du
commandant, ou indication du service.
(3) Commandant, chef d'état-major
de la force navale.
(4) Campagnes de guerre, blessures,
événements de mer, citations, témoi-
gnage de satisfaction, épithètes.

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES

Noms et prénoms : *Regnault, fils Emile, Joseph.*
Provenance : *Ecole de médecine Navale de Bordeaux*
Grade et date de promotion : *Médecin de 1^{re} classe - 6 février 1905*
Grade dans la Légion d'honneur et date de promotion : *Neant*
Âge : *37 ans*
Célibataire, marié ou veuf : *Célibataire*
Nombre d'enfants : *Neant*
Domicile actuel de la famille : *Hambye (Manche)*

SERVICES À LA DATE DU 3 février 1905			
EFFECTIFS.	À LA MER. sur quel bâtiment.	À LA MER dans le grade.	À BORD du bâtiment.
12 ans	31 mois	5 jours	3 mois et 20 jours

NOTES du (3) Capitaine de Vaisseau, Commandant.

Conduite et moralité : *Parfaite*
Relation avec les supérieurs : *Excellente*
Relation avec les inférieurs : *Sauvante*
Tenue : *Parfaite*
Instruction : *Supérieure*
Capacité technique : *Excellente*
Aptitude spéciale et brevets de spécialités :
Fonctions à bord : *Médecin en son rôle*
Manière de servir : *Parfaite*
Langues étrangères :
Santé : *Sauvante*



*M. le Dr. Regnault est un officier de grand mérite,
intelligent, travailleur, s'occupant très activement de sa
mission. Vient d'être promu médecin de 1^{re} classe.*

Appréciation de la valeur
de l'officier.....

Faits particuliers (4) :

Propositions :

Numéro de préférence :

Acceuil,

, le 11 février 1905.

Le Capitaine de Vaisseau, Commandant

J. Sauvan

(5) Médecin, commissaire, médecin de division.

(6) Mécanicien, ingénieur, commissaire, médecin d'escadre.

(7) Officier mécanicien, ingénieur de génie maritime, officier du commissariat et du corps de santé attaché à l'état-major général de l'autorité qui note en dernier ressort.

(8) Commandant de division, major général et chef d'état-major d'arrondissement.

(9) Commandant d'escadre.

(10) Autorité qui note en dernier ressort; Commandant en chef, chef de division indépendante, etc.

NOTES du (5) médecin principal, médecin de la 1^{re} division.

M. Pignatelli est un médecin distingué, chercheur, instructif, qui s'est occupé de titres scientifiques divers; lauréat de la Faculté de Bordeaux, il a été aussi médaillé de la Société de l'Institut. Il opère avec habileté et sûreté. Il participe avec activité aux travaux de l'hygiène sociale.

A bord du "Brennus" le 27 février 1905.

Le médecin pp^{re}, médecin de la 1^{re} division de Réserve.

L. Mercier

NOTES du (6)

A

, le

190

Le (6)

NOTES du médecin en chef, médecin d'escadre.

Il est exceptionnellement distingué par ses excellentes études. C'est à Bord de la "Brennus" qu'il a fait preuve de son savoir. Les connaissances et les qualités qu'il a fait preuve de dans la pratique publique et les distinctions qu'il a obtenues, signalent tout particulièrement à l'attention du Commandement.

A bord du "Brennus", le 28 février 1905.

Le médecin en chef, médecin d'escadre.

P. L. L.

NOTES du (8) Contre-Amiral, Commandant la Division de Réserve.

Je m'associe pleinement aux appréciations élogieuses formulées ci-dessus.

Propositions :

Numéro de préférence :

A bord du "Brennus", le 28 février 1905.

Le Contre-Amiral, Commandant la 1^{re} division de Réserve.

J. L. L.

NOTES du (9)

A

, le

190

Le (9)

NOTES du (10) Contre-Amiral, Commandant en chef l'Escadre de la 1^{re} division.

Je m'associe pleinement aux appréciations élogieuses formulées ci-dessus.

Propositions :

Numéro de préférence :

A bord du "Brennus", le 1^{er} septembre 1905.

Le Contre-Amiral, Commandant en chef l'Escadre de la 1^{re} division.

J. L. L.

Documents n° 1905 A : Médecin de 1° classe.

- *Proposition au grade de Médecin de 1° classe en 1903*

(Après son année de congé, nomination au grade de Médecin de 1° classe le 6 février 1905)

Port de
Coulon

du bâtiment et nom de
et, ou indication du service,
marchant, chef d'état-major
navale;
penses de guerre, blessures,
de mer, citations, témoi-
gnification, épithètes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

MARINE NATIONALE.
Service de Santé

Décret du 20 mai 1885.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 293 et 392.

MODÈLE N° 1.

ANNÉE 1903

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

Prénoms : *Regnauld, Jules, Louis, Joseph*
Grade : *École Principale du Service de Santé de la Marine*
Date de promotion : *Medecin de 2^e classe - 1^{er} septembre 1897.*
Date de la Légion d'honneur et date }
Promotion : }
30 ans
Age, *marité ou veuf* :
Enfants :
Actuel de la famille : *Coulon*

SERVICES A LA DATE DU <i>1^{er} 9^{me} 1903</i>			
SPÉCIALTÉS.	A LA MER.	A LA MER dans le grade.	A BORD du bâtiment.
<i>10 ans</i>	<i>2 ans</i>	<i>2 ans</i>	
<i>4 mois</i>	<i>4 mois</i>	<i>4 mois</i>	

NOTES du *3^e* Directeur du Service de Santé

et moralité : *Excellentes*
avec les supérieurs : *très bonnes*
avec les inférieurs : *très bonnes*
avec les collègues : *très courtois*
au : *très sérieux*
technique : *très bonne*
spéciale et brevets :
à bord : *professeur d'anatomie*
de servir : *très bonne*
étrangères : *Anglais, Allemand, Annamite, notions de chinois (caractères).*
très bonne.



tion de la valeur
ficière :
*Monsieur Regnauld a rempli avec beaucoup de soin
et une grande compétence les fonctions de professeur d'anatomie
Evis au courant de la science médicale, il a une valeur
technique sérieuse - Bonnes aptitudes chirurgicales.
Auteur de plusieurs mémoires intéressants sur la
médecine et sur l'hygiène.*

Faits particuliers (4) : *Campagne de guerre : Tonkin 1898-1900.*

Propositions : *pour le tableau pour le grade de Médecin de 1^{re} classe*
Numéro de préférence : *n° 1*

A Coulon, le *1^{er} juillet* 1903.
Le Directeur du Service de Santé
Regnauld

Document n° 1905 B : Les Normands de Toulon.

- *Il fonde la première Association des Normands de Toulon et du Var.*

→ souvenirs de Jeanne-Madeleine

ASSOCIATION DES NORMANDS DE TOULON

(avril 1921)

Depuis quelques années, les Normands de Toulon se réunissaient chaque printemps pour un grand queuleton, à la fois familial et traditionnel, en avril, au bord de mer, chez l'un ou l'autre des restaurateurs de la Côte.

Mon père, le Docteur Jules Regnault, était le nouveau président de cette association. L'ancien, assez âgé, Mr LECANU était toujours président d'honneur, salué comme tel, en particulier à la fin des banquets, où les histoires normandes en patois débutaient par la célèbre antienne "Ahh ! le beau pays pour les cochons de Bayeux" (sa ville natale.).

Cette année là, l'Amiral DUMESNIL fut nommé à Toulon. C'était un ami de mon père, normand et marié depuis peu avec une jeune femme de l'Est. Celle-ci avait déjà une fillette, dont l'Amiral s'occupait comme de sa propre fille : Alice.

Après s'être renseigné sur les possibilités scolaires de l'endroit, l'Amiral Dumesnil jugea opportun de la mettre au "Pensionnat Notre-Dame" de Saint Jean du Var, banlieue la plus proche de Toulon, où nous allions tous les jours en diligence, pour ne revenir que le soir, ma soeur et moi.

Alice avait presque l'âge de ma soeur aînée, mais celle-ci la snobait un peu. Officiellement, les Soeurs avaient chargé "Louissette" de former cette nouvelle recrue à la religion catholique (par sa mère, elle était protestante) mais à nos âges (5 ans, 8 ans, 10 ans) c'était sujet de peu d'importance.

Alice s'entendait très bien avec moi. Aussi avions nous fait beaucoup de projets, en vue du fameux banquet annuel des Normands. La veille, un samedi, catastrophe !

Alice m'annonça, en grande confiance, que son beau-père l'avait punie de ses mauvaises notes. Normal ! elle ne fichait rien et se laissait aduler par les Soeurs, si fières d'avoir en classe l'enfant d'un Amiral. Déception, que faire ? que ne pas faire ? On n'avait pas encore lu l'Admiral pleurant sa casquette, mais c'était à peu près pareil. Evidemment, pas une Soeur, ni la mienne n'était au courant.

Géniale, Alice trouve la solution radicale : " Tu vas écrire une lettre à papa ! " - " Mais que veux-tu que je lui dise ? " m'écriais-je du haut de mes 5 ans. " Je vais te dicter la lettre. " (elle avait dû mijoter son coup !). On chipa un encrier, un porte-plume, une feuille de cahier, elle avait déjà préparé l'enveloppe... Le plus dur pour moi, c'était comment commencer la lettre. " Comment j'y dis, à ton père ? Monsieur, Monsieur l'Amiral, ou Amiral ? " Après une longue discussion, on est arrivé à Amiral, et la dictée a suivi, moi qui ai toujours eu horreur des dictées !

Le coeur triste, j'ai attendu le lendemain pour juger du résultat de mon épître.

quel bonheur ! Au petit restaurant du Mourillon, Alice était là ! Chouette, on va bien rigoler ! Et là-dessus on passe à table. On nous avait placées, Alice et moi, juste en face des gros pontes : le Président honoraire, Mr Lecanu, Mr Beaumont, un écrivain, et surtout le Président en titre : le Docteur Regnault et son invité d'honneur, l'Amiral Dumesnil. On aurait préféré être au bas bout de la table et pouvoir y rire tout notre saoul. Bof ! quelques heures à attendre.

Le Président, très aimable, se félicita au nom de tous les Normands de la région, de la présence de l'Amiral, et très sincèrement lui offre la Présidence pour le temps où il restera nommé à Caen. Tout le monde s'attend

à une accolade et des cris de joie, mais il n'en est rien. D'un air très gêné, l'amiral expliqua qu'il ne peut accepter, car s'il ne doute pas de la sincérité de mon père, il sait que sa présence, ici, n'était pas désirée. On lui avait même recommandé de ne pas venir. Et voilà qu'il sort de sa poche-gousset une lettre qu'il venait de recevoir. Et l'ice riait aux éclats, quant à moi, je me glissais tout doucement de ma chaise, sous la table, sous les yeux étonnés des autres convives: "Amiral, si vous n'amenez pas Et l'ice avec vous, ce n'est pas la peine de venir, on n'a pas besoin de vous".

Je la connaissais, la lettre, puisque c'était ma dictée de la veille. Je ne savais pas où me mettre, me rendant compte de la gravité de mon cas. Tout le monde a applaudi, en riant, à mes dépens.

Pas grave, pensez-vous. Erreur! J'ai dû supporter chaque année les plaisanteries faites sur cette fameuse lettre, même l'amiral parti dans un autre port, jusqu'à ce que je parte pour le Cameroun, en 1937.

 Jeanne-Madeleine

Documents n° 1905 C : Palmes Académiques.

- *Propositions du Directeur du Service de Santé de la Marine pour les Palmes d'Officier d'Académie :*

○ *1° juillet 1905*

○ *18 juin 1906*



Port de Canton.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Décret du 20 mai 1885.
modifié le 16 février 1903.

MARINE NATIONALE.

Direction du Service de Santé.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 295 et 397.

Modèle n° 1.

ANNÉE 1906.

- (1) Escadre, Division navale ou Port de
- (2) Nom du bâtiment et nom du commandant, ou indication du service.
- (3) Campagnes de guerre, blessures, événements de mer, citations, témoignages de satisfaction, épidémies.
- (4) Commandant, chef d'état-major de la force navale.

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

Noms et prénom: **Régnaudt, Jules, Louis, Paul.**
Provenance: **Apprenti marin de Brest.**
Grade et date de promotion: **Medecin de 1^{re} classe du 6 février 1905.**
Âge: **33**
Célibataire: **marité du rent.**
Nombre d'enfants: **—**
Domicile actuel de la famille: **Hambye (Normandie)**
Grade dans la Légion d'honneur et date de promotion: **Néant.**
Décorations françaises, coloniales et étrangères: **Néant.**
Faits particuliers (3): **Campagnes de guerre au Tonkin 25 mois (1898-1900)**

SERVICES À LA DATE DU 31 ^{er} 1906			
EFFECTIFS.	À LA MER.	À LA MER dans le grade.	À BORD du bâtiment.
14 ans	32 mois	un mois	

NOTES du (4) **Directeur du Service de Santé.**

Conduite et moralité: **Très bonne.**
Relations avec les supérieurs: **Parfaites.**
Relations avec les inférieurs: **Idem.**
Tenue: **Idem.**
Instruction générale: **Supérieure.**
Capacité technique: **Idem.**
Aptitude spéciale et brevets de spécialités: **Idem.**
Fonctions à bord: **Médecin d'un groupe de bâtiments en croisière.**
Manière de servir: **Excellente.**
Langues étrangères: **Anglais, Allemand, Annamite, Notions de langues mandchou et vietnamite.**
Santé: **T. Bonne.**
Vue: **V.D. = 1 ; V.G. = 1.**

Appréciation de la valeur de l'officier.....

Les faits ci-dessus, d'une instruction aussi variée qu'étendue, a permis de nombreux travaux scientifiques. — Notamment, une étude sur les bâtiments sans-matras et ses photographies par ordre du Ministre. — Officier d'avenir. — Les faits ci-dessus sans aucun doute méritent pour un Régnaudt.

Propositions: Pour les palmes d'officier d'Académie n° 2.
Numéro de préférence: 2.

A Canton, le 18 juin 1906.
Le Directeur du Service de Santé,
[Signature]

Marine. — N° 3780. — Divers services, (E.L.M.) — 1905, (900). — (Gournerie 97).

Documents n° 1905 D : Les sous-marins.

- *Extrait du Rapport de la Commission sur les expériences physiologiques du Dr Regnault concernant les sous-marins, et leur habitabilité.*
- *Le Capitaine de Frégate adresse le rapport au Commandant.*
- *Le Contre-Amiral propose de faire lithographier le document.*
- *Le Sous-Directeur propose des remerciements.*
- *Le Ministre de la Marine remercie le Dr Regnault pour ses travaux qui seront lithographiés.*
- *Les sous-marins (texte)*

RAPPORT DE LA COMMISSION
CHARGÉE D'APPRÉCIER LES CAUSES DES CAS D'INTOXICATION
OBSERVÉS SUR LE « THON » LE 28 FÉVRIER 1905 ET D'Étudier
L'ATMOSPHÈRE DES SOUS-MARINS.

Monsieur le Directeur,

En vertu d'une dépêche ministérielle du 28 Mars dernier, vous avez constitué une commission chargée d'analyser l'atmosphère des Sous-marins et de se livrer à des travaux de laboratoires, le tout en vue d'expliquer les cas d'intoxication qui se sont produits le 28 février dernier à bord du Sous-marin « THON » et dans le but de prévenir le retour de pareils accidents. De longues et minutieuses expériences ont été dans ce but entreprises par nous, aussi bien à bord qu'à l'hôpital et ce sont les résultats et les conclusions de ces travaux dont nous venons vous rendre compte aujourd'hui.

Nous allons donc successivement exposer les résultats des expériences physiologiques entreprises par M^r le D^r REGNAULT sur le sous-marin en cause et parallèlement sur d'autres sous-marins de même type ; nous continuerons par la description des analyses chimiques faites concurremment par M^r le Pharmacien en chef PERRIMOND-TROUCHET et, pour finir, nous dirons à quelles conclusions notre commission a cru être amenée.

Mais, avant d'entreprendre ces divers exposés, il nous semble indispensable d'établir le plus succinctement...

M

24880 1905 2464
24 JUIL 1905

Toulon. le 20 Juillet 1905.

La 1^{re} Flottille de Sous Marins
de la Méditerranée.

Le Capitaine de Frégate de Martel,
Commandant la 1^{re} Flottille de Sous Marins à
Monsieur le Directeur des Défenses N^{av}

Reignault
Commandant.



Namur, son propriétaire comprou Je vous adresse ci-joint un remarquable
à monsieur le 1^{er} travail de M. le Médecin de M^{er} Reignault
Amiral Comman- chargé du Service médical de la Flottille.
dant en chef

Préfet maritime

Toulon le 20 juillet 1905

Directeur des Défenses
sous marines.

Martel

Ce travail répond à une nécessité du moment,
à savoir : fixer les médecins qui visitent les candidats
sur les conditions physiques requises pour le
service des Sous-marins. Grâce à ce travail, on évitera
des frais de déplacement inutiles, et on ne donnera
pas de fausses espérances à des hommes reconnus
aptes à notre service, et ensuite éliminés après
avoir perdu une position parfois avantageuse.

J'ajoute que M. le Docteur Reignault
a eu le talent d'éviter toute révelation sur
notre matériel, et que son travail peut être
publié sans inconvénient.

R. de Martel

MINISTÈRE

DE LA

MARINE

Direction
Etat-Major Général
Bureau
2^e Section

NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et porter
l'indication ci-dessus.

N^o 26

Au sujet d'une
demande d'impression
d'un document relatif à
l'habitabilité des sous-marins

République Française

Paris, le 2 Février 1906

Note

Pour les Services de la Flotte armée
Service administratif de la Flotte
(Subsistances et Hôpitaux).



Je retourne ci-joint à Monsieur le
Contre-Amiral chargé de la Direction des Services de la
Flotte armée, le travail de M^r le Docteur Regnaud, sur
l'habitabilité des sous-marins, qu'il a bien voulu me
communiquer par sa note en date du 24 janvier dernier.

Je ne vois que des avantages à accueillir la
proposition de faire lithographier ce document en vue
de son envoi aux divers services intéressés dont le
travail verbal de délibération du Conseil Supérieur de Santé.

J'estime par ailleurs, qu'il y aurait lieu
d'adresser des remerciements à M^r le Docteur Regnaud
pour son très intéressant travail.

D'autre part et en raison des Services que
rendrait incontestablement cet officier du Corps
de Santé qui s'est spécialisé dans les études
relatives à l'habitabilité des sous-marins, il
conviendrait, à mon avis, de l'affecter exclusivement
au Service des sous-marins et de l'embarquer à cet
effet à la 1^{re} flottille de la Méditerranée.

Le Contre-Amiral
Chef d'Etat-Major Général de la Marine
Signé: C. Auberto.

Bw. n 19 su. 1906

MINISTÈRE
DE LA
MARINE

Direction

SERVICES DE LA FLOTTE ARMÉE
Service Administratif de la Flotte
Bureau
Substances et Hôpitaux

République Française

Paris, le 5 FEV 1906 190

Régnauld

NOTE

pour la Sous-Direction du Personnel de la flotte .

--o--



NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et porter
l'indication ci-dessus

J'envoie ci-joint, à Monsieur le Sous-Directeur
du Personnel de la flotte, copie d'une note dans laquelle le
Chef d'Etat-Major Général émet l'avis qu'il y aurait lieu
d'adresser des remerciements à M. le Docteur REGNAULT, pour son
travail sur l'habitabilité des sous-marins .

Il estime, en outre, qu'il conviendrait d'affec-
ter cet officier du corps de Santé, au service des sous-marins.

Je ne peux que laisser à Monsieur HEURTAULT le
soin d'examiner la suite à donner à ces desiderata .

LE SOUS-DIRECTEUR,
Chargé du Service Administratif de la Flotte,

Heurtault

E. M. F. Paris, le

février 1900

Le Ministre
à M. le Préfet Maritime,

à Toulon



Par lettre du 19 Décembre
dernier, vous m'avez transmis un
rapport ~~très intéressant~~ de M. le
médecin de M. classe Regnault (194)
du port de Toulon, sur l'habitabilité
des ponts-marins.

Je vous prie de transmettre
mes remerciements à cet officier du
Corps de santé pour son très-intéressant
travail qui sera lithographié et

LES SOUS-MARINS

Le Docteur était donc chargé d'examiner les hommes désirant travailler dans un sous-marin.

Un jour, un énorme gaillard se présenta. Le Docteur l'ausculta, vérifia tout ce qu'il fallait, et lui dit :

- Vous êtes en parfaite santé, mais vous ne pouvez pas travailler dans les sous-marins.

Incrédule, l'homme lui répondit :

- Impossible, vous me cachez quelque grave maladie.

- Mais pas du tout, vous vous portez tout à fait bien.

- Je ne peux pas vous croire. Qu'est ce que j'ai comme maladie extraordinaire ?

Après quelques discussions, le Docteur finit par emmener l'impétrant au port.

- Voilà un des sous-marins, essayez de rentrer dedans.

Peine perdue, l'homme était trop costaud pour pouvoir s'enfiler dans l'ouverture d'un de ces premiers petits sous-marins de 20 tonnes et de 2 m de diamètre extérieur.

Il put repartir, rassuré sur son sort et sa santé.

Document n° 1905 E : Une jeune et jolie Normande

- *Rencontre (texte)*
- *Le petit peintre (texte)*
- *L'escapade (texte)*
- *L'église et la villa Louise (photos)*
- *La Villa Louise (texte)*
- *La Mairie (photos)*

LA RENCONTRE

Le Docteur, habitant à Coulon, était entouré de jeunes et folles Provençales. Mais il s'était promis de n'épouser qu'une Normande.

Aussi, quand il retournait voir son cher Buhot, à chaque été, il faisait des recherches.

En 1905, il fut invité dans une famille amie de PERCY (proche de Hambye), où il y avait une jeune fille à marier.

Étonnement ! À la fin du repas, il vit arriver, sautant par la fenêtre ouverte, une encore plus jeune fille. C'était les DUFOUR, qui venaient rendre visite à leurs amis, et leur fille Rachel qui avait pris le plus court chemin.

Les parents restèrent à papoter ensemble, pendant que les jeunes faisaient une promenade. Devant, trois garçons, dont le Docteur. Derrière, trois jeunes filles se tenant par le bras.

Un des garçons demanda :

- Alors, comment trouves-tu Mademoiselle X ?
- Ça a fait bien, elle est toute à mon goût, avec son bérêt rouge.
- Mais elle n'a pas de bérêt rouge.
- Mais si, regarde bien, c'est celle qui est au milieu.
- Le bérêt rouge n'est pas au milieu, c'est celle qui est à gauche.

Les filles avaient changé de place !

Mais c'était le bérêt rouge et sa propriétaire qui plaisaient au Docteur !

Il fit donc sa demande en mariage aux parents Dufour, ravis d'avoir un prétendant aussi riche.

Seulement, Rachel ne voulait pas entendre parler de ce vieux barbon, de 15 ans plus âgé qu'elle. Elle était si amoureuse de son petit peintre!

Les Dufour, fort gênés, prirent prétexte de la jeunesse de leur fille, âgée seulement de 17 ans, pour demander un peu d'attente au Docteur.

La pauvre Rachel, continua donc à s'ennuyer dans ce trou perdu de Donville, et à voir, ou ne plus voir, son cher petit peintre.

LE PETIT PEINTRE

Après ses premières classes au Pensionnat du Sacré-Cœur de Lyanville, Rachel DUFOUR finit^{de} parfaire son éducation et son anglais, au Pensionnat Saint-André, à Jersey, pendant 3 ans, de octobre 1900 à juin 1903. Les Révérendes Mères la trouvaient très mal élevée, car, aux repas, elle mettait les mains sur la table, de chaque côté de son assiette, à la française, au lieu de les mettre discrètement sur les genoux, à l'anglaise. Ce à quoi, sa grande amie, Hortense RAVOUS, lui demandait: "Ça te sert à quoi? à gratter tes genoux... tes doigts de pied?".

Rappelez-vous qu'il n'y avait pas beaucoup d'automobiles à cette époque-là, on ne se déplaçait qu'en charrette ou calèche à cheval, donc, les enfants de bonne famille étaient pensionnaires dans des Institutions Privées, lointaines, mais distinguées!

Éducation française: Dès la prime enfance, on apprenait à se tenir bien droit, sans s'appuyer au dossier de la chaise: un chat devait pouvoir passer entre le dos et le dossier, et les coudes au corps. Pour cela, on glissait un livre, coince sous chaque bras, et il fallait manger sans les faire tomber par terre.

On considérait que l'éducation des jeunes filles était terminée à 15 ans. Elle revenait alors dans sa famille, à attendre le Prince Charmant de ses rêves, ou le riche barbon que ses parents lui imposeraient.

Si Rachel avait vécu dans une grande ville, elle aurait pu profiter des réceptions et festivités de ses parents, et aller danser, dans un cercle très fermé et snob, après le bal des débutantes.

Mais, si on vivait dans un trou perdu, comme Donville, il n'y avait plus qu'à regarder par la fenêtre les deux pelés et trois tondus qui passaient à pied.

Les demoiselles à marier n'avaient plus qu'à jouer du piano, chanter des ritournelles, broder des coussins, crocheter des cols de dentelle, faire des petits gateaux, peindre à l'aquarelle; et fréquenter une ou deux amies de leur âge et quelques vieilles tantes à héritage, gâteuses et maustachues.

Mais il ne fallait rien faire le dimanche, ni lire, ni écrire, ni tricoter, ni chanter, rien d'autre que d'aller à la messe le matin, aux vêpres l'après-midi et au salut le soir. Le dimanche était long... long... long.

Les garçons avaient plus de chance. Après leurs "humanités" dans les pensionnats religieux, ils étudiaient pour avoir une profession, en général, celle de leur père, dont ils héritaient de l'étude, du bureau, de la banque et ne pensaient à se marier que lorsque leur situation était bien assise. Entre temps, ils avaient engrassé quelque petite midinette, blanchisseuse ou "bonniche" dont ils se désintéressaient aussitôt. (cf les livres de Zola

Ils étaient alors tout prêts à épouser quelque donzelle, jeune, fraîche et pucelle, qui serait la MÈRE de leurs enfants.

C'était le sort réservé au fils aîné. Le deuxième était militaire, le troisième se faisait curé.

Pour occuper Rachel, qui avait un certain don, en attendant l'heureuse élu... des parents, on lui fit prendre des cours de dessin et peinture, chez un jeune professeur de Granville: Richard LEBLANC

Là, elle fit la rencontre d'un autre élève,

peintre, dont elle tomba amoureuse folle ! ... Il n'a pas laissé son nom dans la mémoire des gens ... ni quelque tableau dans aucun musée.

Mais ce fut le grand amour de toute sa vie. Même mariée au Docteur Jules Regnault, quand elle revenait en vacances à Donville, avec ses deux filles, en âge de se trotter à pied jusqu'à Granville, elle allait rendre visite à son ancien professeur, Richard Leblanc, boulevard d'Hauteserres, et là, elle pleurait toutes les larmes de son corps.

NOTA : Rachel était normande 100 pour 100. Elle s'appelait Rachel, non pas en souvenir de la femme de Jacob (récit biblique, juif), mais en l'honneur de la grande tragédienne RACHEL (1821-1858) qui contribua à faire revivre au théâtre la tragédie classique.



L'ESCAPADE

En ce temps là, en 1905, Mammy REGNAULT s'appelait Rachel DUFOUR. C'était une jeune fille de bonne famille, de 17 ans, qui portait des jupons à trous-trous, des bottines à boutons, des robes longues jusqu'aux pieds (et c'était très, très inconvenant de montrer ses chevilles) et quand elle défaisait son chignon, ses cheveux blonds tombaient jusqu'aux fesses.

Elle était tombée amoureuse d'un charmant jeune homme, étudiant, comme elle, la peinture, chez leur professeur Richard LEBLANC.

Mais ses parents ne voulaient pas en entendre parler. "Qu'est-ce que c'est qu'un peintre? Un crève la faim! Non, non, nous désirons un plus beau parti pour notre fille!"

Car en ce temps là, c'était les parents qui choisissaient le mari de leur fille, sans toujours lui demander son avis.

Et les jeunes filles n'avaient pas le droit de sortir toute seule dans la rue, il leur fallait un "chaperon", une dame sérieuse qui les accompagnait partout et qui les surveillait.

Heureusement pour Rachel, la tante Anna, sœur de sa mère Louise, raffolait des romans d'amour.

Elle était toujours prête à l'accompagner pour faire une prière sur les tombes du cimetière, et chemin faisant, ma foi, on rencontrait le petit peintre, qui allait justement, lui aussi, à la vieille église pour faire un tableau. Alors, on se faisait un bout de conduite et on se regardait les yeux dans les yeux.

Crois ans plus tard, Rachel épousait un Docteur, barbu et très sérieux, qui avait bien, oh là là ! 15 ans de plus qu'elle.

Et bien plus tard encore, Mammy était devenue une vieille dame de 85 ans qui somnolait dans son fauteuil, tandis que ses enfants, petits enfants et arrière petits-enfants bavardaient autour d'elle, dans le grand salon chinois du 37 rue Decarpentier.

Grand' tante Vicki : "Sais-tu que j'ai fait la connaissance de personnes dont les grands-parents habitaient en face de Mammy, lorsqu'elle était jeune fille ? Et sais-tu ce qu'ils racontent ? Un soir, quand elle était amoureuse de son petit peintre, elle était descendue par la fenêtre de sa chambre, au 1er étage, pour aller le rejoindre et faire une promenade sentimentale au clair de lune. Vraiment, les gens sont mauvaise langue et racontent n'importe quoi pour se rendre intéressants."

Oh ! grand- tante Vicki est complètement horrifiée par son propre récit, papa Christophe et maman Edith ont bien envie de rire, mais doutent un peu de l'histoire, ils ont du mal à croire que Mammy, si convenable et si comme il faut, ait pu faire des choses pareilles.

L'arrière petit-fils Denis demande : "Mais comment a-t-elle fait pour descendre du 1er étage, Mammy ?"

Maman Edith : "Elle avait sans doute attaché ses draps et couvertures bout à bout, jusqu'à ce qu'ils tombent par terre."

"Ah ! mais non ! s'écrie Mammy qui se réveille dans son fauteuil, ah ! mais non !"

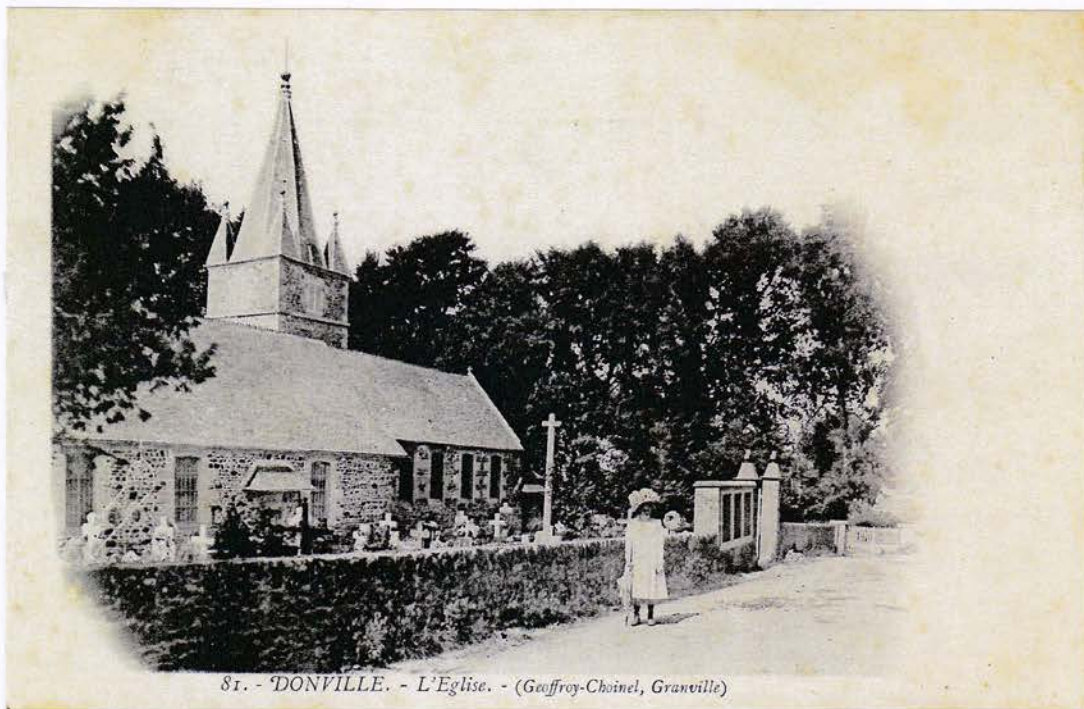
Ouf ! toute la famille respire, Mammy n'a jamais fait des choses pareilles...

"Ahh! mais non! j'avais pris la corde à noeuds du portique, c'était bien plus facile."

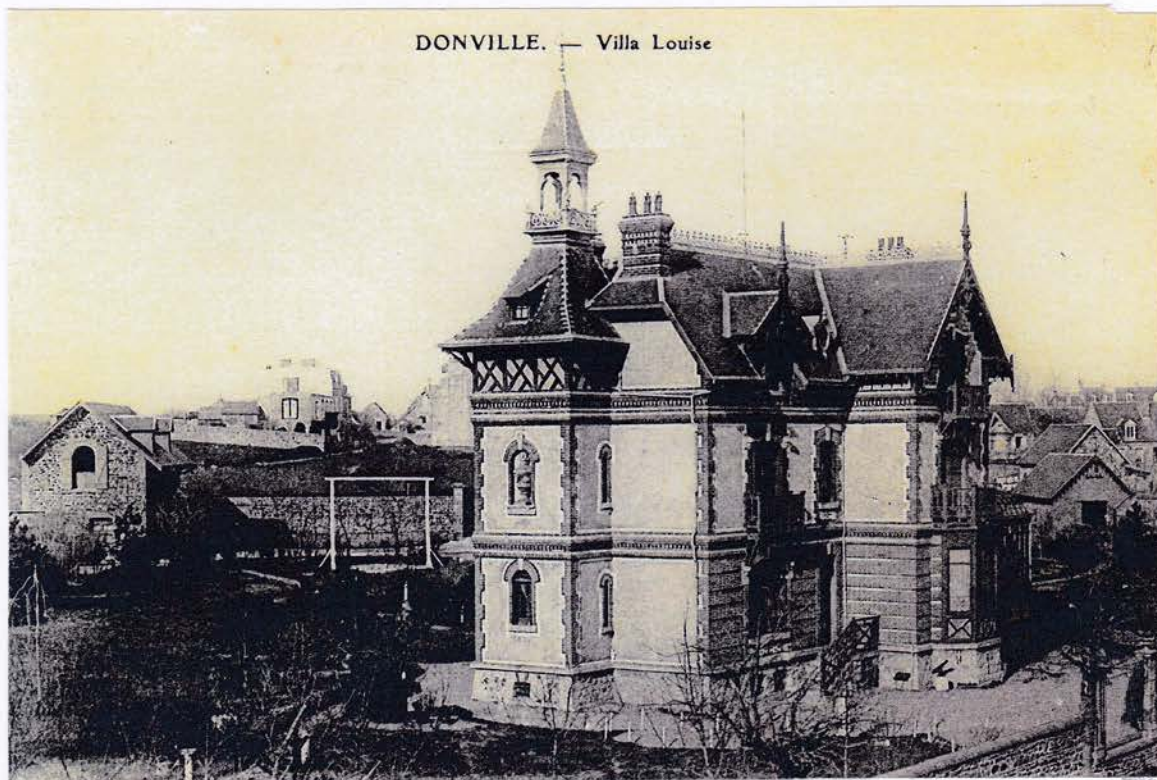
... Mammy! crie toute la famille en chœur, outrée ou rigolarde.

"Ahh! soupire Mammy, tout à fait réveillée maintenant, j'avais bien 5 ou 6 amoureux à cette époque. Et tous, tous, ils m'avaient juré qu'ils se tueraient à mes pieds, si je ne les épousais pas. Et bien (gros soupir presque navré)... il n'y en a pas eu un seul à l'avoir fait!"

Ses parents (Victor Bernard DUFOUR et Louise MAZIER) avaient très mal pris cette escapade, surtout sa mère, qui monta son père (qu'elle adorait) contre elle, favorisant ainsi la présence de son fils chéri, Bernard DUFOUR.



81. - DONVILLE. - L'Eglise. - (Geoffroy-Choinel, Granville)



LA VILLA LOUISE

Victor Bernard DUFOUR (1831-1917) était huissier comme son grand père, puis restaurateur à la gare de Domfront. Il était veuf et sans enfant.

Grand amateur de pêche, il venait se délasser à Donville, et faisait équipe avec un adjudant de marine en retraite, Emmanuel MAZIER, qui habitait au village de la Lherbette.

Reçu sans doute dans la famille, il remarqua la très jolie fille aînée : Louise MAZIER. Il la demanda en mariage et malgré la différence d'âge (il avait 1 an de plus que son futur beau-père et 34 ans de plus que sa fiancée) le mariage fut célébré à Donville le 16-10-1886.

Le couple partit vivre à Domfront, où il y eut un premier enfant : Rachel DUFOUR, née le 06-01-1888.

Puis ce, arriva l'histoire du gros LOT de Panama. Un cheminot, client du restaurant de la gare, y était fortement endetté. Pour effacer son ardoise, il proposa un billet de loterie du Canal de Panama, alors en construction. Bon prince, Victor Bernard, ne se faisant pas trop d'illusions sur la possibilité d'un gain, accepta l'échange. A sa grande surprise, il gagna le GROS LOT de la fameuse loterie.

Embarassé, il voulut rendre le billet au cheminot qui refusa tout net : "Ce qui est dit, est dit". Mais il eut droit à consommer gratuitement au restaurant, autant qu'il le voulait.

Devenu riche rentier, Victor Bernard put se retirer dans son cher Donville, où il avait déjà acheté un terrain, au village de la Palrière, le long de la route de Coutances, et fait faire un plan d'une maison

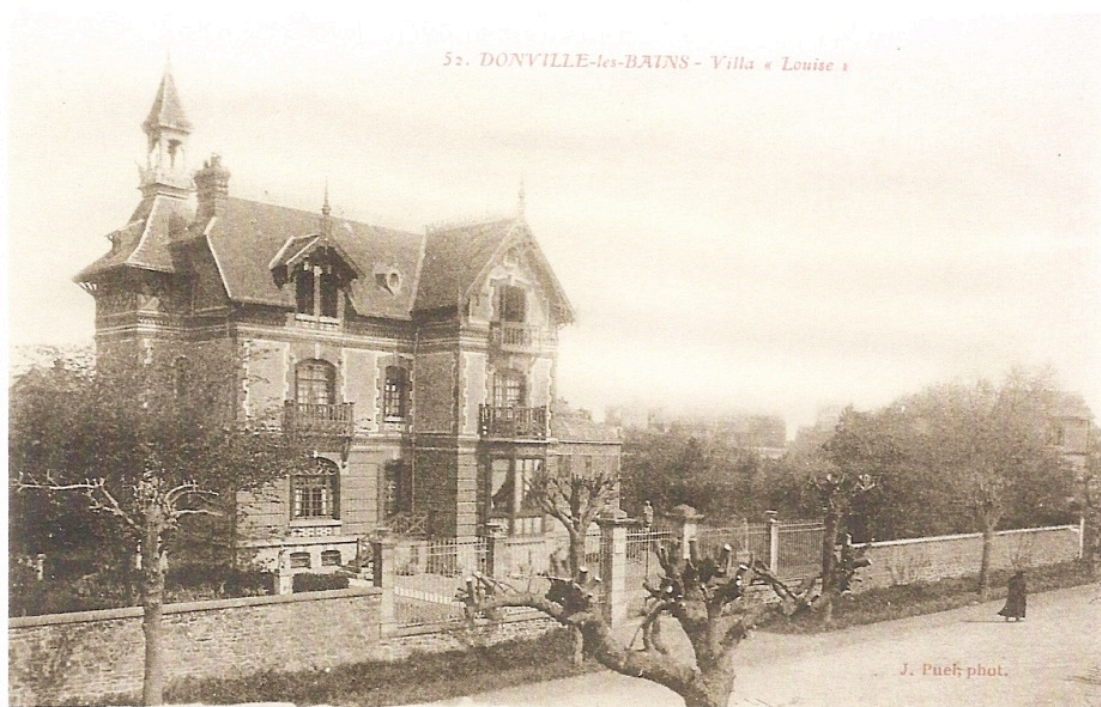
par un architecte. Maison à la dernière mode, de style "néo-normand", avec tourelles, décrochements, avancées et faux colombages en ciment.

Ce gros lot de Panama lui permit de faire la maison, sur les mêmes plans, mais beaucoup plus grande.

La belle villa fut appelée LOUISE, du prénom de la jeune propriétaire, et surnommée PANAMA par tous les jaloux du quartier.

De quand date-t-elle ? Étant donné que Rachel naquit en 1838 à Domfront, et son frère Bernard en 1894 à Donville, on peut penser que la Villa date des années 1890.

En 1949, Rachel, hérita de la Villa Louise à la mort de sa mère Louise Mazier-DUFOUR. Elle la vendit en 1955 à la Commune de Donville qui la transforma en MAIRIE.





Hôtel-restaurant de Bernard Dufour à Domfront-Gare



Après les bombardements du 2 juin 1944 qui ciblaient la gare de Domfront



L'ex-Villa Louise devenue la mairie de Donville-les-Bains



Et le jardin de la Villa Louise devenu parking

Document n° 1906 A : Les Envoûtements d'amour.

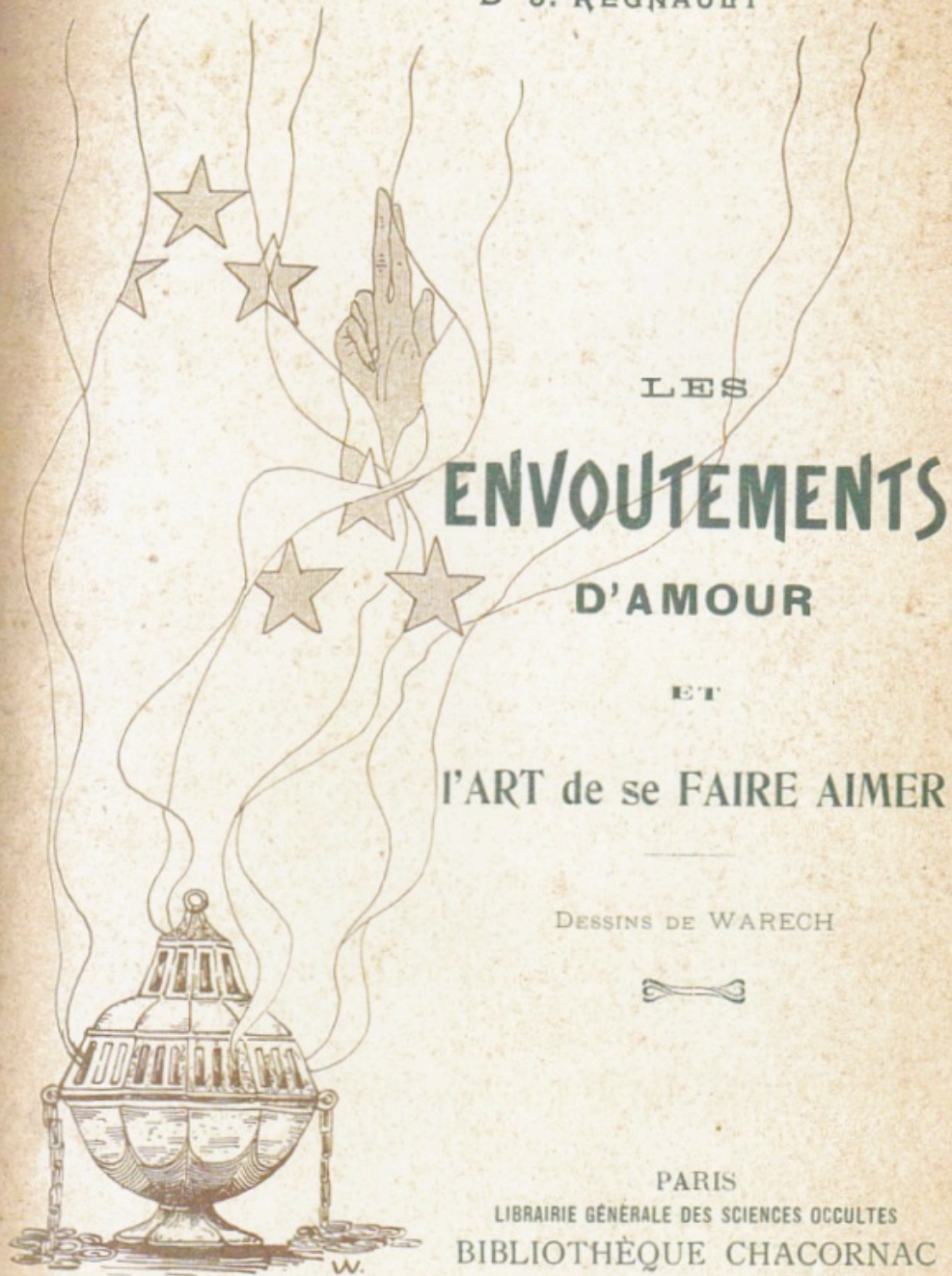
- *Couverture du livre : 1906*
- *Dos du livre : le dessin sera réutilisé pour la couverture de l'édition suivante.*
- *Réédition en 1977*

(sans en avoir jamais informé ou demandé la permission à la famille !)

- *Vignette donnant la date du dépôt légal en 1977.*
- *Sur le Net, « Ebook Esoterique » et sur le site « Librairie les Amazones »*

(remarquer le prix de vente en 2014 !).

D^r J. REGNAULT



LES
ENVOUTEMENTS
D'AMOUR

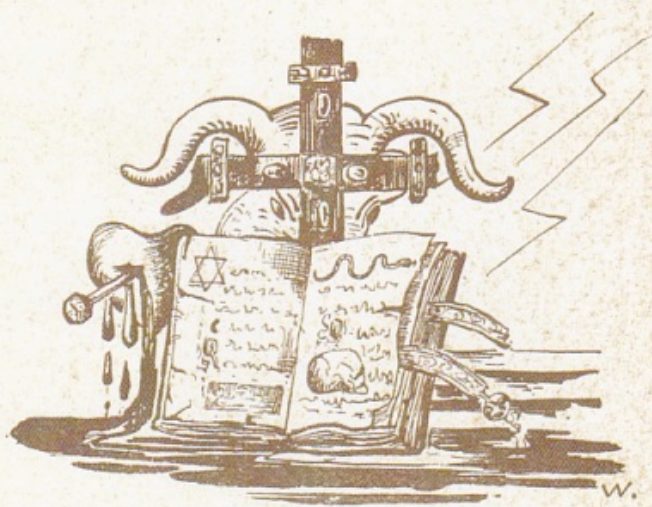
ET
L'ART de se FAIRE AIMER

DESSINS DE WARECH



PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES
BIBLIOTHÈQUE CHACORNAC
11, QUAI SAINT-MICHEL

Prix : 2.50 cent.



IMP A. BORDATO, TOULON. — 1906.

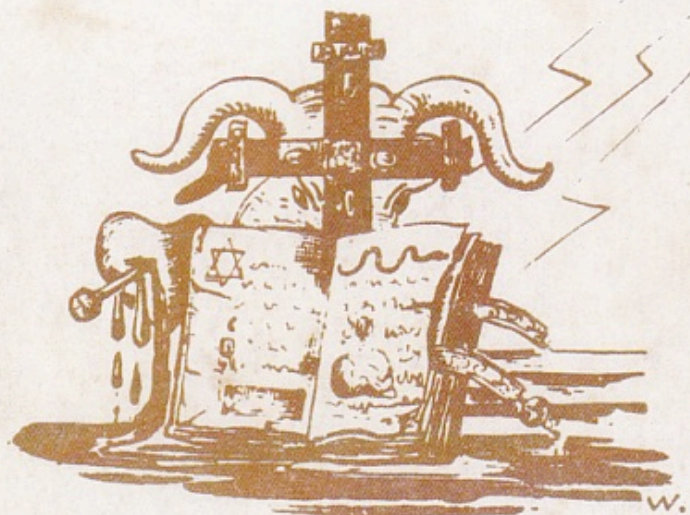
Dr J. REGNAULT

L'art de se faire aimer

LES
ENVOUTEMENTS
D'AMOUR

Diverses formules

Dessins de WARECH



JBG

BIBLIOGRAPHIE

- BODIN. — *La demonomanie des sorciers*, Paris 1598
BOIS (Jules). — *Le Sutanisme et la Magie*, Paris 1895.
EDDAS. traduction Puget.
HOMÉRZ. *Odyssée*.
HUYSMANS. — *La-Bas*. Paris 1890.
KALEVALA. — Traduction Leouzon-Leduc.
DE LANCHE. — *Du Sortilège*, Paris, 1627.
OVIDE. — *De arte amandi*.
PAPUS. — *Traité élémentaire de Magie pratique*, 1893.
PELADAN. — *La Victoire du Mari*.
PERRY (D. L. de) — *Les Somnambules extralucides*, Paris 1897.
SINISTRARI D'AMENO (R. P.). — *De la demonialité et des animaux incubes et succubes*, édition Liseux. Paris 1882.
SPRENGER. — *Malleus maleficorum*.
VATSYAYANA. — *Kama-Soutra*, traduction Lamairesse.
Divers grimoires du Moyen-Age.
-

L'auteur a résumé ici, à propos des envoûtements d'amour, un chapitre de son livre *La Sorcellerie*; il a repris aussi quelques documents dans son travail : *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*.

Il a enfin adopté la classification des amoureux donnée dans une étude de *La Revue* (30 avril 1905) : D^r F. REGNAULT *Comment on aime; les lois naturelles de l'amour*.

Reproduction exacte
de l'original de 1906
sur les presses
de l'imprimerie spéciale
des Editions JBG
57 Avenue Montaigne
75008 PARIS

Dépôt légal 2^e trimestre 1977

ISBN 2.900.272.23-8



EBOOK ÉSOTÉRIQUE

LIVRES ÉSOTÉRIQUES ET D'OCCULTISME
RARES OU ÉPUISÉS

[Accueil](#)
[Catalogue](#)
[Vitrine](#)
[Nouveautés](#)
[Extraits](#)

Librairie

- [Accueil](#)
- [Catalogue](#)
- [Vitrine](#)
- [Nouveautés](#)
- [FAQ-Questions](#)
- [Aide](#)
- [GRATUITS](#)

Bibliothèque

- [Catalogue](#)
- [ACCUEIL Bibliothèque](#)
- [FAQ Bibliothèque](#)



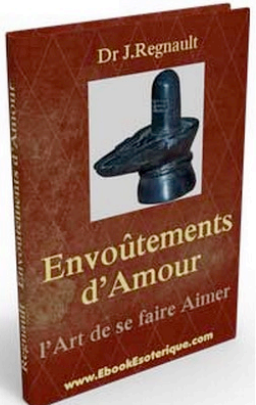
English Library

- [Info & Subscription](#)
- [English Catalogue](#)

Les Envoûtements d'Amour

**Petit ouvrage d'introduction
à l'art de se faire aimer**

Dr J.Regnault - 40 pages



[Présentation](#)
[Version téléchargeable](#)
[Video](#)
[Essayez avant d'acheter](#)

[+ Feuilleter un Extrait du livre](#)

Lire ce livre à la Bibliothèque ésotérique

→ [Accès avec Mot-de-passe membre bibliothèque](#)

REGNAULT (Dr J.).

Les Envoûtements d'amour et l'art de se faire aimer.

Paris, Chacornac, 1906. in 8°, broché, couverture illustrée. 37 pp.,

illustrations in texte de Warech. EDITION ORIGINALE. Les pratiques occultes de la séduction aux différentes époques.

« Tout est mis au point dans cet ouvrage, honnêtement écrit ; on n'y trouvera donc pas les mille fadaïses que l'on rencontre dans les livres dont le titre seul est affriolant. » (Caillet, 9228). Rare.

Livre Rare Book
Librairie Les Amazones
 Paris France Francia França France
 [Books from Librairie Les Amazones]

€ 100.00 购买

Document n° 1906 B : Prix Hugo

- *Mention honorable au concours du Prix Hugo 1906*

Reynault

Etat nominatif de M. M. les Docteurs
appartenant au service de santé de la
Mairie qui ont obtenu des récompenses
au cours de l'année 1906.

Prix Hugo.



Dans le même concours de prix Hugo,
une mention honorable a été décernée à M. le Dr
Jules Reynault, médecin de la Mairie.

Paris, le 10 Avril 1907

Pour copie conforme

Le Secrétaire perpétuel
signé

Document n° 1907 A : Professeur d'Anatomie

- *Nomination en tant que Professeur d'Anatomie à l'École Annexe de Médecine de Toulon*

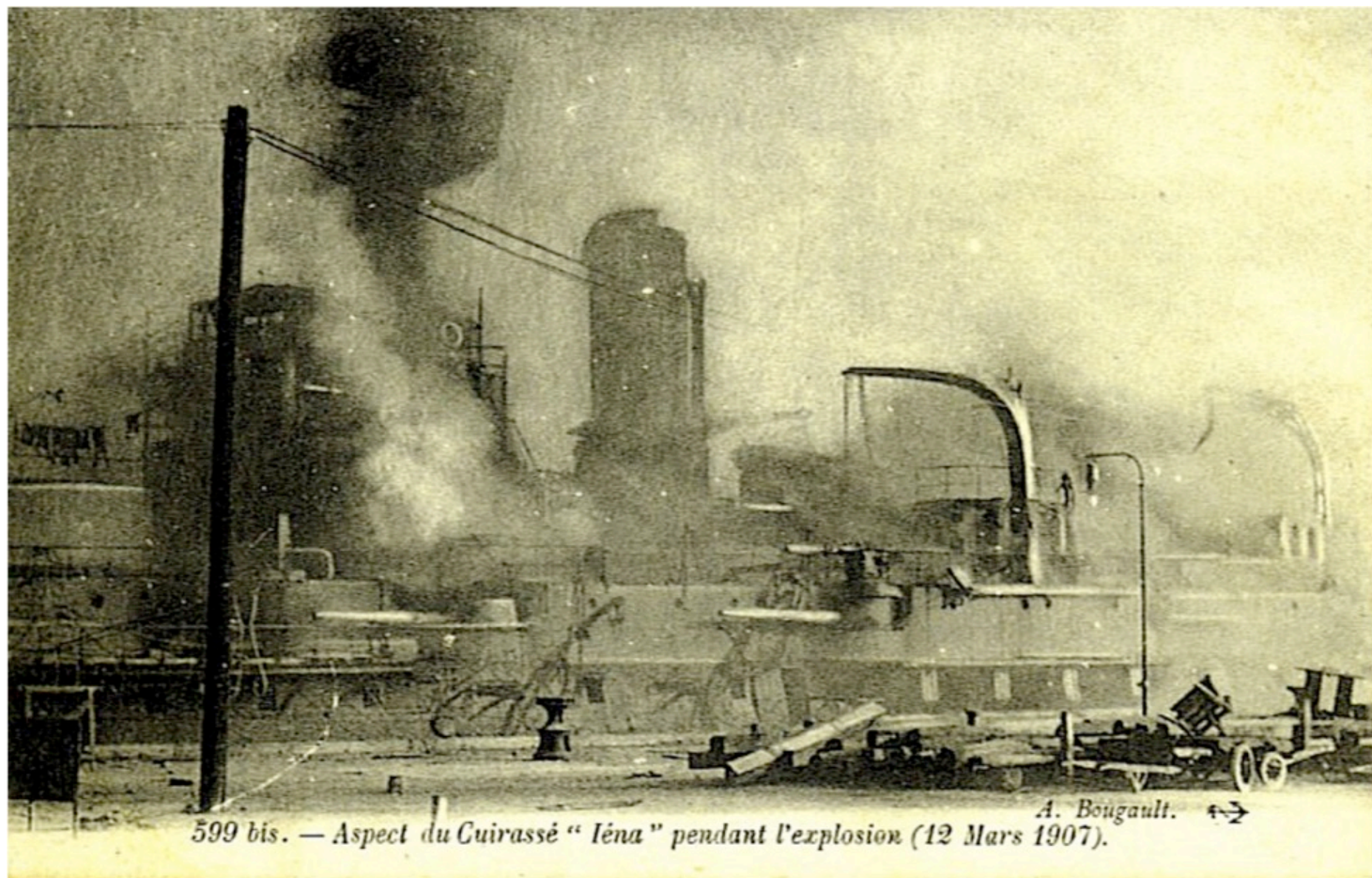
INDICATIONS DE RÉCEPTION.		Célégramme.		INDICATIONS DE TRANSMISSION	
Taxe principale.....					
Répétition payée.....					
TOTAL.....					
		Indications de service. 4195			
Pour	Paris de Boulogne	N°	131/8 14	Dépôt le	24-1-07 9 h. 30 m.
Préfet M ^{me} à Marine Paris					
N° 109 - Le docteur Regnault est admissible emploi professeur y.					

N° 700. — (Eau jaune 18a. — Juin 1906.)

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Documents n° 1907 B : « Le léna »

- *Le 12 mars 1907 : explosion du cuirassé « Le léna » dans le port de Toulon (photo)*
- *Proposition de Témoignage de Satisfaction du Ministre à noter au Calepin pour son dévouement aux blessés*
- *Décision ministérielle*



Port de Toulon

MARINE NATIONALE.

Décret du 30 mai 1885.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 293 et 393.

Modèle n° 1.

ANNÉE 1907

Direction Du S^e de Santé

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

(1) Escadre, Division navale ou
Port de
(2) Nom du bâtiment et nom du
commandant, ou indication du service.
(3) Commandant, chef d'Etat-major
de la force navale.
(4) Campagnes de guerre, blessures,
avancements de mer, citations, témoi-
gnages de satisfaction, épidémies.

Noms et prénoms : Regnaud Jules, Emile, Joseph
Provenance : Ecole principale d'assistent de santé de la Marine
Grade et date de promotion : médecin de 1^{re} classe (6 Dec. 1905)
Grade dans la Légion d'honneur et date de promotion : Neant
Age : 34 ans
Célibataire, marié ou veuf :
Nombre d'enfants :
Domicile actuel de la famille : Hambly (Manche)
Décorations françaises ou étrangères : Neant.

SERVICES A LA DATE DU 25 Mars 1907			
PROFESSEUR	A LA MER de nuit (calendrier)	A LA MER dans le grade	A BORD du bâtiment
11 ans et demi	33 mois	vingt jours	

NOTES du (3) Directeur du Service de Santé.

Conduite et moralité : Les bons.
Relation avec les supérieurs : id.
Relation avec les inférieurs : id.
Tenue : id.
Instruction : Supérieure
Capacité technique : id.
Aptitude spéciale et brevets de spécialités : Ex-président d'antennisme ; Professeur d'antennisme à l'Ecole de Toulon
Fonctions à bord : Attaché à la salle de chirurgie
Manière de servir : Préférer
Langues étrangères : Anglais, Allemand, Arabe (Libanais), Nègre de Chine
Santé : Les bons.

Appréciation de la valeur de l'officier :
Valeur professionnelle excellente ; médecin de premier ordre.
Attaché au service chirurgical de la salle 5, qui a eu le plus grand nombre de blessés de l'armée (22, y compris les officiers) et les plus graves. Depuis le jour de leur admission, ces blessés n'ont eu aucun décès. Tous sont en voie de guérison, grâce aux soins qui leur sont donnés.

Faits particuliers (4) : A été chargé, comme étudiant, de servir de médecin, de service des
chaleurs à Paris en 1893.
25 ans de campagne de guerre au Tonkin frontière de Chine
Propositions : Vierge de l'officier du Ministère, d'inscrire au
Niveau de l'officier.
Numéro de préférence : 111.

A Toulon, le 25 Mars 1907.

Le (3) Directeur du Service de Santé.

[Signature]

(5) Commandant de division, major général et chef d'état-major d'armée.
 (6) Commandant d'armée.
 (7) Autorité qui sera en dernier ressort.
 Commandant en chef, chef de division indépendante, Directeur du personnel.

NOTES du (5)

Propositions :

Numéro de préférence

A

, le

189

Le (5)

Par décision du 29 avril 1907, le Ministre a accordé son témoignage officiel de satisfaction, avec inscription au colloque, à M. le médecin et c. Regnault, pour le dévouement dont il a fait preuve en prodiguant ses soins aux blessés lors de l'explosion du Torpilleur le 12 mars 1907.
Le chef du Bureau des Etat-major des Flottes

NOTES du (6)

Propositions :

Numéro de préférence :

A

Le (6)

NOTES du (7) *Préfet Maritime*

meille appréciation

Propositions

Numéro de préférence :

A

pour un témoignage de satisfaction
Laulan le 2 Mars 1907
Le Vice-Amiral Commandant en Chef
Préfet maritime
J. H. Argu

***Document n° 1907 C : Académie Physico-chimique
Italienne.***

- *Membre d'honneur de l'Académie Physico-
chimique Italienne*

Et médaille de première classe.

Port de Toulon

Service de santé.

Déjà Toulon le 21/4/07
7 septembre 1907 no 3143

Objet: Le médecin de 1^{re} classe Regnaud
demande l'autorisation d'accepter
le titre de membre d'honneur
de l'Académie physico-chimique
italienne et la médaille de
1^{re} classe qui lui ont été décernés,
pour ses travaux scientifiques,
par cette société.

Examiné avec avis favorable
à Monsieur le Commandant, Préfet maritime
Toulon, le 26 août 1907
Le Directeur du service de santé B.

D. L. Abelin

Toulon le 23 Août 1907

Le médecin de 1^{re} classe de la Marine Regnaud,
Professeur d'anatomie à l'École de médecine navale
à Marseille le Ministre de la Marine.

Regnaud



Monsieur le Ministre,

Je vous prie de bien vouloir
m'autoriser à accepter le titre
de membre d'honneur de l'Académie
physico-chimique italienne et
la médaille de première classe
que cette société m'a décernés
pour mes travaux scientifiques
à mon insu et sans que je sollicite
cet honneur.

Regnaud

Documents n° 1907 D : Exposition Internationale de Photographie.

- *Exposition Internationale de Photographie de Saint-Lô*
 - *Couverture du catalogue*
 - *Pages 15 et 16 : titres des photos exposées par le Dr Regnault, et prises avec un appareil de son invention.*

p. 15-16

Ville de Saint-Lo

Exposition
Internationale
de
Photographie

CATALOGUE

4, 5 & 6 Octobre 1907

- 224 Allée du château des Cours.
- 225 Le Christ chez le lépreux.
- 226 Vase garni.
- 227 Galerie d'archéologie.
- 228 Vieux Troyes.
- 229 Intérieur de la cathédrale de Toul.
- 230 Mon jardin, effet de Neige.
- 231 Moulin sur l'Armançon.
- 232 Théâtre de foire.
- 233 Jeux d'enfants.
- 234 En voiture.
- 235 Jeune femme.
- 236 Tête de bébé.
- 237 Grand-maman.

CARPENTIER, à La Fère (Aisne)

- 238 Invocation.
- 239 Paire d'amis.
- 240 Le violoniste Georges Binon.
- 241 Le vieil artisan.
- 242 Fantaisie.
- 243 Projet de vitrail.
- 244 Réverie.
- 245 L'art d'être grand-père.
- 246 Le violoniste.
- 247 Fin de journée.
- 248 Crépuscule.
- 249 Bain de Soleil.
- 250 Joyeux printemps.
- 251 Par temps de neige.
- 252 Le meilleur moment de la journée.
- 253 Eglogue.
- 254 L'Amateur.
- 255 Halte de chemineaux.
- 256 Fleur d'étang.
- 257 Neige et débordements.
- 258 Entrée de ville au déclin du jour.

Docteur REGNAULT, de Toulon

- 261 Dans les bois de Gazinet, près Bordeaux.
- 262 — — — — —
- 263 Gare Saint-Jean, à Bordeaux.

- 264 Dans l'Hôpital Saint-André à Bordeaux.
- 265 Procession de Religieuses à l'hôpital de Bordeaux.
- 266 La Porte d'Aquitaine, à Bordeaux.
- 267 Grand Théâtre de Bordeaux.
- 268 Dans le Jardin Public de Bordeaux.
- 269 Un Yacht à Bordeaux.
- 270 Une carte de menu pour le dîner de thèse de trois amis.
- 271 Pendant les apparitions de Tilly-sur-Seulles.
- 272 A Porquerolles, les Iles d'Or.
- 273 A Toulon chez le Docteur X.
- 274 Le Docteur X. dans son cabinet de consultation.
- 275 Etudes d'anatomie.
- 276 Toulon, sur la place Saint-Roch pendant la Foire.
- 277 Sur le « Carré du Port » à Toulon.
- 278 Toulon-Mourillon, le Fort Saint-Louis.
- 279 — la Fontaine - des - Canards.
- 280 Toulon, Préfecture Maritime et Kiosque
- 281 Toulon, Observatoire de la Marine.
- 282 Un Cuirassé.
- 283 Pagode au Tonkin.
- 284 Autel d'une Pagode à Tua-co, Tonkin.
- 285 Poste de Tien-Yen, Tonkin.
- 286 Annamite tissant de la soie à Tien-Yen.
- 287 Une maison annamite à la campagne.
- 288 Un beau gibier à Tien-Yen (Tigre long de 2 m. 60).
- 289 Femmes du Tonkin.
- 290 Les Japonaises du « Yoshivara » de Moncay.
- 291 Le Déjeuner à la « Nha-Pha » (prison) de Moncay.
- 292 Une rue à Moncay (Tonkin).
- 293 Le song Gia-Long, (frontière annamite).
- 294 Le Dr X (Lé y sien cheng) en mandarin.
- 295 L'école des Infirmiers de Moncay.
- 296 Le Dr X en chaise, de Hong-Kong à Moncay (Tonkin).
- 296 (bis) Epreuve autochrome.

Documents n° 1908 A : Fiançailles et Mariage.

- *Fiançailles et mariage (texte)*
- *Demande d'autorisation de mariage*
- *3 enquêtes sur la réputation de la fiancée et sa famille*
 - *Enquête de la Mairie*
 - *Enquête de l'Inscription Maritime*
 - *Enquête de la Brigade de Granville*
 - *Remarquer le montant de la dot...*
- *Photo de fiançailles et photo de mariage*
- *Acte de mariage*
- *Certificat de mariage*
- *Le duel (texte)*

FIANÇAILES ET MARIAGE

Après avoir rencontré Rachel l'été 1905, toujours amoureux, le Docteur revint 3 ans plus tard à Donville, voir la famille DUFOUR. Ils allèrent tous ensemble à COUTAINVILLE, près de COUTANCES, prendre une tasse de thé. Les parents restèrent au chaud devant leur breuvage, tandis que les deux jeunes faisaient une grande promenade sur la plage.

Le Docteur fit miroiter aux yeux de Rachel la vie intéressante qu'elle aurait à Caillon; (et peut-être utilisait-il quelques recettes de son oncle: "Les Envoûtements d'Amour", paru 2 ans plus tôt ???)

Coujours est-il qu'ils revinrent fiancés!

Les fiançailles eurent lieu le 09 août 1908
et

Le mariage le 29 septembre 1908 à Donville.

Service de santé
Port de Toulon

Le médecin de 1^{re} classe de la Marine
Regnaudt, professeur d'Anatomie
à l'École de Médecine navale de Toulon,
à Monsieur le Médecin général
Directeur des services de santé de
la Marine.

Toulon.



4021



Monsieur le Directeur,

Objet: Demande d'autorisation
de mariage entre le médecin
de 1^{re} classe Regnaudt et
Mlle Dufour, de Douville.

Je vous prie de bien vouloir
transmettre à l'autorité
maritime compétente la
présente demande d'autorisation
de mariage.

Examiné avec avis favorable
à Monsieur le C. Amiral Prof. H. H. H.
Toulon, le 17 août 1908.

LE DIRECTEUR

Je vous adresse ci-joint le
certificat prévu par les instructions
du 10 janvier 1901.

[Signature]

La demande d'autorisation de mariage
entre M. le Médecin de 1^{re} cl. Regnaudt
et Mlle Dufour, de Douville.
2 septembre 1908.

Le Contre

[Signature]

[Signature: Dr Regnaudt]

Commune de Donville-les-Bains le 11 août 1908



Nous, Maire de la Commune de Donville-les-Bains, Département de la Manche, certifions qu'il résulte des renseignements exacts que nous nous sommes procurés que Mademoiselle Dufour Rachel-Benigno-Louise, sans profession, âgée de 22 ans, fille de M. Dufour Victor-Bernard-Léonard, propriétaire, ancien Maire de Donville et de Madame Dufour née Maxier Louise-Rose, demeurant ensemble à Donville-les-Bains, villa Louise, demandée en mariage par M. Regnault Jules-Emile-Joseph, médecin de 1^{re} classe de la marine nationale, Professeur d'anatomie à l'École de médecine navale de Coulon, jouit ainsi que sa famille d'une bonne réputation.

En foi de quoi je vous avons délivré le présent certificat.

Donville-les-Bains le 11 août 1908

Vu et approuvé.
Auxquelles, le 13 août 1908.
Le Sous-Prefet

quoy



Le Maire.

L. Desnigès

NOTA. — Dans le cas où le service destinataire ne pourrait pas satisfaire en tous points à l'objet de la présente note, prière de la renvoyer directement à celui qui peut avoir les moyens d'y répondre.

(1) Ces notes doivent être visées par le Chef de service compétent.

NOTE⁽¹⁾ pour Monsieur l'Administrateur
de l'Inscription Maritime du quartier
de Granville.

DEMANDE OU RÉCLAMATION.

AVIS OU OBSERVATIONS.

Je prie Monsieur l'Administrateur de l'Inscription Maritime du quartier de Granville, de vouloir bien me faire passer conformément à l'Instruction du 10 janvier 1901, des renseignements sur Mlle Dufour Rachel Béatrice Louise, domiciliée à Courville, les Bains, villa Louise. Demandé au mariage, par M. Rognault médecin de 1^{re} Classe de la Marine.

Toulon, le 18 août 08

LE MÉDECIN GÉNÉRAL
Directeur du Service de Santé

a b



RÉPONSE.

En réponse à la demande d'autre part, je fais connaître à Monsieur le Directeur du service de Santé que la famille Dufour dans il est question d'autre part est très bien considérée à Courville-les-Bains, ainsi qu'à Granville où cette famille est honorablement connue. Il en est de même pour Mlle Rachel Dufour qui jouit, comme tous les siens, d'une excellente réputation.

Granville le 21 août 1908

L. Lavel

10^e CORPS D'ARMÉE
GENDARMERIE NATIONALE
10^e LÉGION

COMPAGNIE
de la Manche

ARRONDISSEMENT
d'Avranches

BRIGADE
de Granville

N° 17

OBJET :

Renseign. au sujet de M^{lle} Dufour



A Granville le 31 Août 1908

RAPPORT du ⁽¹⁾ L^{ieut} des Logis Archimbaud
commandant ⁽²⁾ les brigades de Granville
sur ⁽³⁾ Mademoiselle Dufour Rachel Béguine,
Louise domiciliée à Donville les Bains.



Mademoiselle Dufour Rachel, Béguine, Louise, âgée de 20 ans, demeurant chez ses parents à Donville les Bains, Manche, recherchée en mariage par Monsieur le médecin de 1^{re} classe Regnault, est d'une conduite irréprochable ainsi que sa famille laquelle se compose de deux enfants: la future et un fils âgé de 10 ans.

La famille Dufour est dans une brillante situation, elle possède une fortune de environ 600.000^f; Mademoiselle Dufour aura une dot de 100.000^f.

Mademoiselle Dufour est très estimée et jouit de l'estime publique ainsi que sa famille laquelle habite Donville les Bains depuis plusieurs années.

Archimbaud

(1) Indiquer le grade et le nom.

(2) Indiquer le commandement.

(3) Indiquer l'objet du rapport.

Nota. — Pour faciliter la rédaction, les rapports peuvent être faits sous la forme personnelle ou impersonnelle.

Les avis des chefs hiérarchiques seront consignés, s'il y a lieu, à la suite du rapport. Les inscriptions brigade, arrondissement, compagnie, sont faites suivant l'autorité qui établit le rapport. Ce rapport est fait sur feuille simple, à moins que la rédaction et les apostilles successives ne nécessitent l'emploi d'une feuille double.



Donville-les-bains

29 septembre 1908

MARIAGE

de Jules Émile Joseph REGNAULT

et Rachel Bénigne DUFOUR

N° 41. L'an mil neuf cent huit, le vingt-neuf
même jour du mois de septembre, à dix heures et
demi du matin par devant nous M. Lemigé Emile,
Maire et Officier de l'Etat civil de la commune.
de Donville-les-Bains, Canton de Gramille, de
partement de la Manche, sont comparus en notre
maison commune M. le Docteur Regnault Jules
Emile-Joseph, âgé de trente-neuf ans, M. le Docteur
et Rachel Bénigne Dufour.
29 4 bis

de première classe de la marine, professeur d'anatomie à l'école de médecine navale deoulon né à Hambye (Hambourg) le premier juin mil huit cent soixante treize, ainsi que le constate l'acte de naissance délivré en la mairie de Hambye le trois août mil neuf cent huit, domicilié àoulon (Paris) célibataire, majeur, fils de feu Regnault Jean Baptiste et de feu Desbognes Victorine Odélie autorisée à contracter mariage par le Préfet maritime deoulon ainsi qu'il est constaté par la permission délivrée àoulon le deux sept mil neuf cent huit, d'une part. Et elle Dufour Rachel Benigne Louise, sans profession, âgée de vingt ans, née à Domfront (Orne) le six janvier mil huit cent quatre vingt huit ainsi que le constate l'acte de naissance délivré par le Greffier du Tribunal civil de Domfront, le premier septembre mil neuf cent huit, domiciliée à Domville les Bains, célibataire, mineure, fille Dufour Victor Bernard Léonard, âgé de soixante six sept ans et de Hagier Louise Rose, âgée de quarante trois ans, son épouse, propriétaires, domiciliés à Domville les Bains, ici présents et consentants, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite par voie d'affiche, apposée à la principale porte de notre maison commune du onze au vingt deux septembre et à la principale porte de l'Hôtel de ville deoulon, du quatorze au vingt quatre

114

août, présente année ainsi que le constate le certifi-
cat de publication et de non opposition délivré par la
Mairie de Coulon le vingt quatre août mil neuf cent
huit. Répondant à notre interpellation les futurs
époux ainsi que les personnes présentes qui autorisent
le mariage, nous ont déclaré qu'il a été fait un
contrat de mariage entre lesdits futurs le vingt-
septembre mil neuf cent huit, par devant M. le
Chamoussot, Notaire à Granville ainsi que le
constate le certificat ci annexé. Etienne oppo-
sition audit mariage ne nous ayant été signi-
fiée, faisant droit à leur réquisition après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mention-
nées et du chapitre VI du titre du Code civil in-
titulé « Du Mariage » avons demandé au futur
époux et à la future épouse s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme. Chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmati-
vement déclarons au nom de la loi que Regnaud
Jules-Louis Joseph et Dufour Rachel Benigne Laine
sont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé
acte en présence de M. Faurel Constant, Avocat,
Maire de Garland, ami de l'époux, domicilié à
Garland, âgé de cinquante ans; de Jeanne Rodol-
phe, capitaine d'Infanterie, âgé de quarante
huit ans, domicilié à Domville les Bains, ami de
l'épouse; de M. Derrier Henry, Avocat, conseiller
d'Arrondissement, âgé de soixante-neuf ans, domicilié
à Linnais en St Germain sur Lisse, (Vine) ami
de l'épouse; et Mlle Duiney Marie, âgée de

Pour copie certifiée conforme à l'original

Donville les Bains, le : 16/11/98

Pour le Maire

L'Officier d'État-Civil par délégation



vingt-et-un ans, sans profession, domiciliée à l'ann
année de l'épouse, lesquels après qu'il leur en a été
lecture, l'ont signé avec nous et les parties contrac

D. Hegnault Dufour L. H. Kérou
Machet Dufour Mapiet L. H. Kérou
Marie Minier M. Jonanne
L. Jumeau

Commune de Donville-les-Bains.

Regnault

Certificat de Mariage



Nous, Maire de la Commune de Donville-les-Bains, canton de Granville, Département de la Manche, certifions que M. L. D. Regnault Jules-Émile Joseph, Médecin de 1^{re} Classe de la marine, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Coulon (Var) et D^{lle} Dufour Rachet Béatrice Louis, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée à Donville-les-Bains, ont contracté mariage entre eux, devant nous, en notre maison Commune, le vingt-neuf septembre mil neuf cent huit.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat.

Mairie de Donville-les-Bains le
29 septembre 1908



L. Maire.

[Signature]

Autorisation préfectorale en
date du 2 septembre 1908.

Enregistré à l'article matriculaire
de l'intéressé.

Toulon le 9 novembre 1908
Le Commissaire aux Armements
et Revues,
[Signature]

LE DUEL

Après leur mariage, le Docteur et Rachel sont descendus à Coulon, région de la France que la jeune femme connaissait à peine.

Elle y était déjà allée, en tant que fiancée, avec sa mère. C'est là qu'elle avait vu des arbres qu'on appelait des oliviers, et que, en tant que normande, elle ne connaissait pas du tout. Intriguée, elle avait demandé à son fiancé si elle pouvait se permettre de manger un des fruits qui pendaient devant elle, et à qui personne n'avait l'air de porter intérêt.

- Mais bien sûr !

- Mais que dira le propriétaire s'il me voit ?

- Bien au contraire, il rira.

Et il la laissa faire.

L'olive verte qu'elle mangea n'avait aucun rapport avec les olives du commerce, qu'elle connaissait.

Les olives vertes ne sont pas mûres et seulement mangeables quand elles ont été macérées dans le vinaigre.

Les olives noires sont mûres et proviennent du même arbre, ce qu'ignorent les marchands normands des jardineries, et toujours prêts à vendre 2 oliviers au lieu d'un, même en l'an 2000 !

En août 1938, bien des années après, leur fille Jeanne-Madeleine avait déjà 22 ans et venait du Cameroun, pour accoucher de son fils Michel, à Yranville. Elles allèrent commander un gâteau dans la pâtisserie principale de la ville, Rachel poussa sa fille du coude en désignant un autre client (un petit barbichu moche !) En sortant du magasin, elle dit à Jeanne : "C'est lui

qui aurait dû être ton père." Réponse du tac au tac et surtout du fond du cœur: "quelle horreur, je préfère Papa!"

Rachel, à peine arrivée et ne connaissant à peu près personne à Coulon, fut toute étonnée que son mari lui avoua qu'il était obligé de retourner en Normandie de toute urgence, où il avait des affaires à régler. Et il la laissa sans en dire plus long.

Des affaires importantes! Une histoire d'honneur à régler par l'épée. Il venait de recevoir une carte de visite de l'ex-prétendant à la main de sa femme: le petit peintre!, qui l'invitait à se battre en duel (on se serait cru au temps des 3 mousquetaires).

Le Docteur, bretteur confirmé, avait relevé le défi et se présenta à Granville, au jour et à l'heure prévue, l'épée à la main. Entre temps, le jeune homme avait dû apprendre qu'il s'était attaqué à plus fort que lui et... n'était pas présent au rendez-vous.

Le Docteur repartit sur Coulon, ayant fait et refaisant pour rien 6 h au moins de train Granville-Paris et toute une nuit de Paris-Coulon.

À Coulon, le Docteur avait décidé d'enseigner l'escrime à sa fille Jeanne-Madeleine, quand elle avait 9-10 ans. Mais ils habitaient au 1^{er} étage. Le vestibule étant très large et très long, on avait toute la place pour se saluer dans les règles et faire des essais avec des fleurets mouchetés. Seulement, au rez-de-chaussée, habitait un vieux monsieur, désagréable au possible, qui ne se décidait pas à mourir, et que le bruit des pas, martelés au dessus de sa tête, dérangeait.

Au bout de quelques mois, les deux bretteurs durent abandonner, la mort dans l'âme, tant l'un que l'autre.

Plus tard, dans le grenier de Lyanville, il y avait des fleurets mouchetés et des masques grillagés, rescapés des bombardements de Coulon et que les petits-fils utilisaient pour jouer, en cachette des grands parents.



Jeanne-Madeleine en costume de mousquetaire

Documents n° 1908 B : Arbre généalogique 1.

- *Arbre généalogique simplifié de*
 - *Louise-Vicky Regnault, épouse Clerté, née le 30 mai 1911, et décédée à 87 ans ½, le 3 janvier 1999.*
 - *3 photos*

REGNAULT Jules Emile Joseph
 * p 01/08/1873 Hambye (50)



DUFOUR Rachel Louise Bénigne
 * p 08/01/1888 Domfront (61)



REGNAULT Louise Victoria (Vicky)
 * 30/05/1911 Toulon (83)



CLERTÉ Charles
 * .../1909 Mamers (72)



CLERTÉ Daniel
 * 20/07/1938 Granville (50)



CLERTÉ René
 * 20/08/1939 Toulon (83)



CLERTÉ Jean-Paul
 * 28/05/1940 Toulon (83)



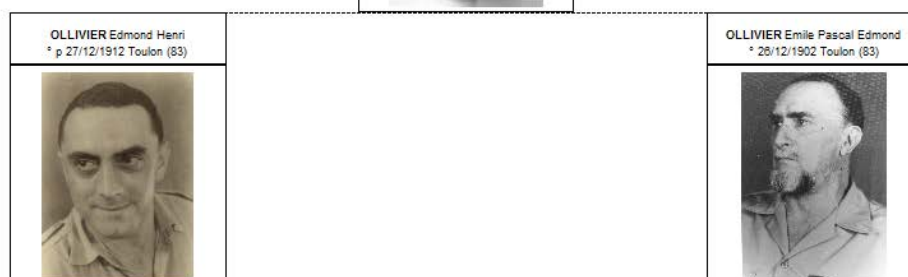
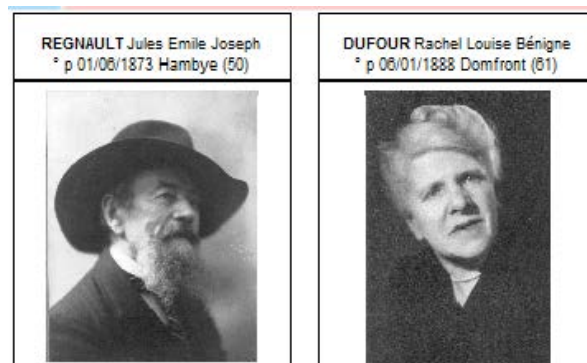
CLERTÉ Bernard
 * 08/10/1941 Bois-Colombes (92)





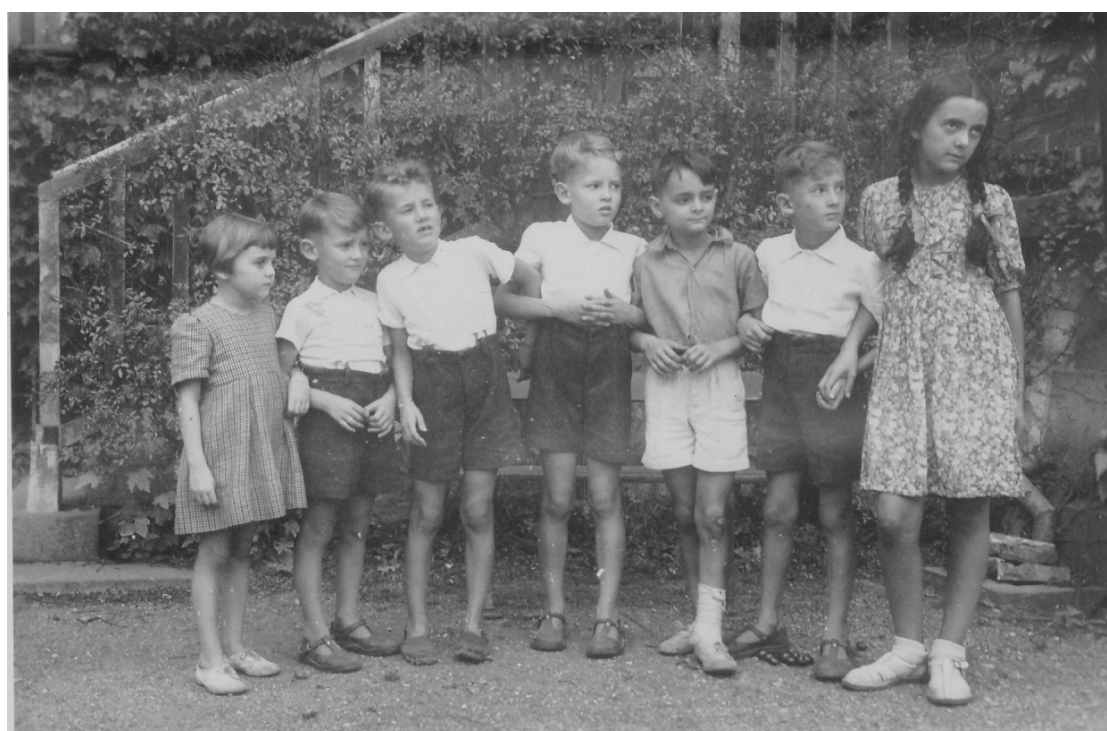
Documents n° 1908 C : Arbre généalogique 2.

- *Arbre généalogique simplifié de*
 - *Jeanne-Madeleine Regnault, épouse Ollivier (2 fois), née le 1^{er} février 1916, et décédée à 99 ans, le 11 mars 2015.*
 - *3 photos*
- *Les 7 petits-enfants Clerté/Ollivier (photos)*





Les 7 petits-enfants lors des étés granvillais.



Hélène Jean-Paul Édith
 Bernard René Michel Daniel

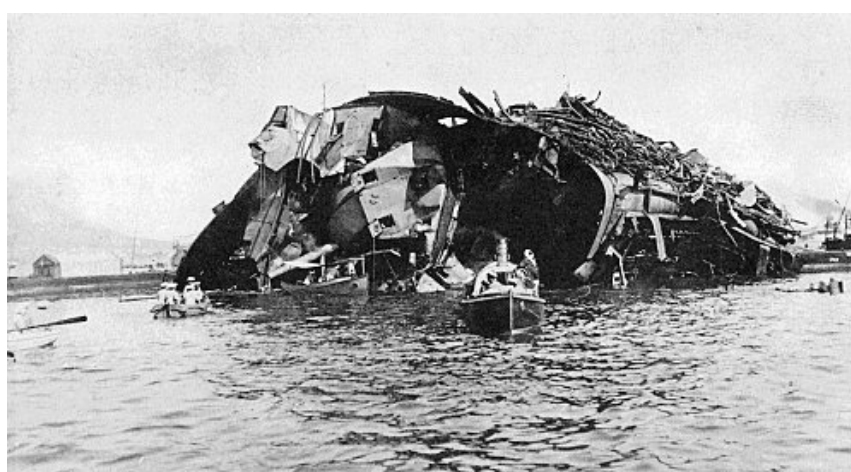
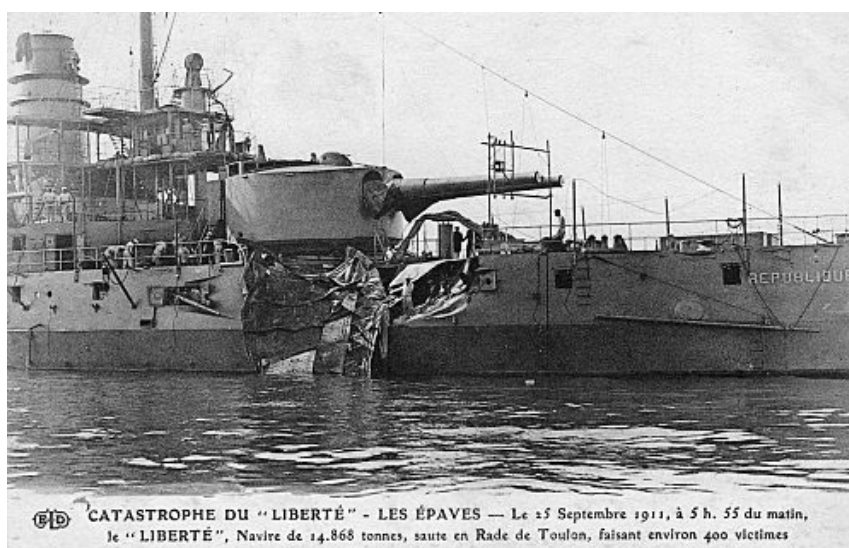


Michel Hélène Édith René
 Daniel Bernard Jean-Paul

Documents n° 1911 A : « Le Liberté »

- *25 septembre 1911 : explosion du cuirassé « Le Liberté » dans le port de Toulon - photos -*

(Ce qui amène 45 grands blessés dans le service chirurgical dont il est chef à l'hôpital de Saint-Mandrier.)



L'épave du Liberté

Documents n° 1911 B : Ecole de Médecine Navale

- *Historique de l'École de Médecine Navale de Saint-Mandrier avant sa reconstruction à Sainte-Anne à Toulon :*

- *Couverture*

- *1° page*

- *Photos :*

- *L'ancien hôpital de la Marine à Saint-Mandrier*
- *Le nouvel hôpital de la Marine à Toulon :
Hôpital Sainte-Anne*

Prix : 1 fr. 50

Ecole de Médecine Navale de Toulon

(Notice Historique)

par le Dr J. REGNAULT

Médecin de 1^{re} classe de la Marine

Professeur d'Anatomie



ALTÉ
Quai Cronstadt
TOULON

—
1911

L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON

(Notice Historique)

par le D^R Jules REGNAULT

Médecin de 1^{re} classe de la Marine
Professeur d'Anatomie à l'École de médecine navale
de Toulon

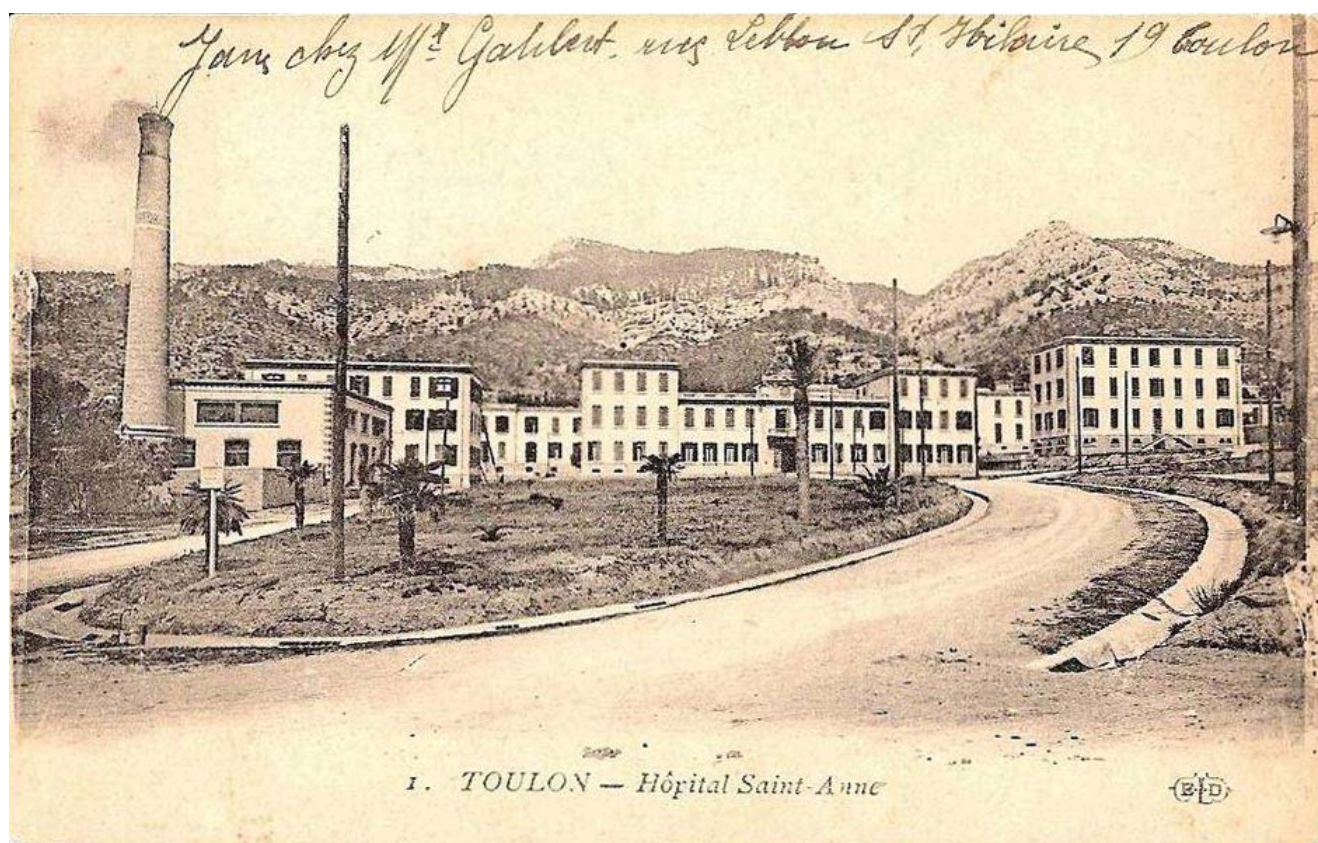
Ancien Externe des Hôpitaux civils ; Membre de la Société d'Anatomie et de Physiologie ; Lauréat (bis) de la faculté de médecine de Bordeaux ; Ex-prosecteur ; chef de clinique chirurgicale ; Membre de l'Association française de chirurgie ; Ancien trésorier, Secrétaire de l'Académie du Var ; Membre fondateur et Président (1910) de la Société médico-chirurgicale du Var ; Membre fondateur et ancien chirurgien du Dispensaire antituberculeux de Toulon ; Membre fondateur et Secrétaire général du Foyer du marin et du soldat ; Fondateur et Secrétaire de l'Association normande de Toulon (1).

Invidia medicorum pessima.

Au moment où la Marine, abandonnant aux démolisseurs l'ancien hôpital principal de Toulon, transfère ses malades et son enseignement médical dans les nouveaux bâtiments de Ste-Anne, il nous paraît intéressant de jeter un coup d'œil sur le passé et de résumer ici l'histoire de notre école de médecine navale. Au cours de cette étude nous serons obligé de rappeler brièvement l'évolution commune des écoles fonctionnant dans les trois grands

(1) - Suivant l'exemple de nos prédécesseurs nous avons fait suivre notre nom de quelques titres..... : une fois n'est pas cou-
ume.

Hôpital de la Marine à Saint-Mandrier



Document n° 1912 A : Auto-Chirurgie

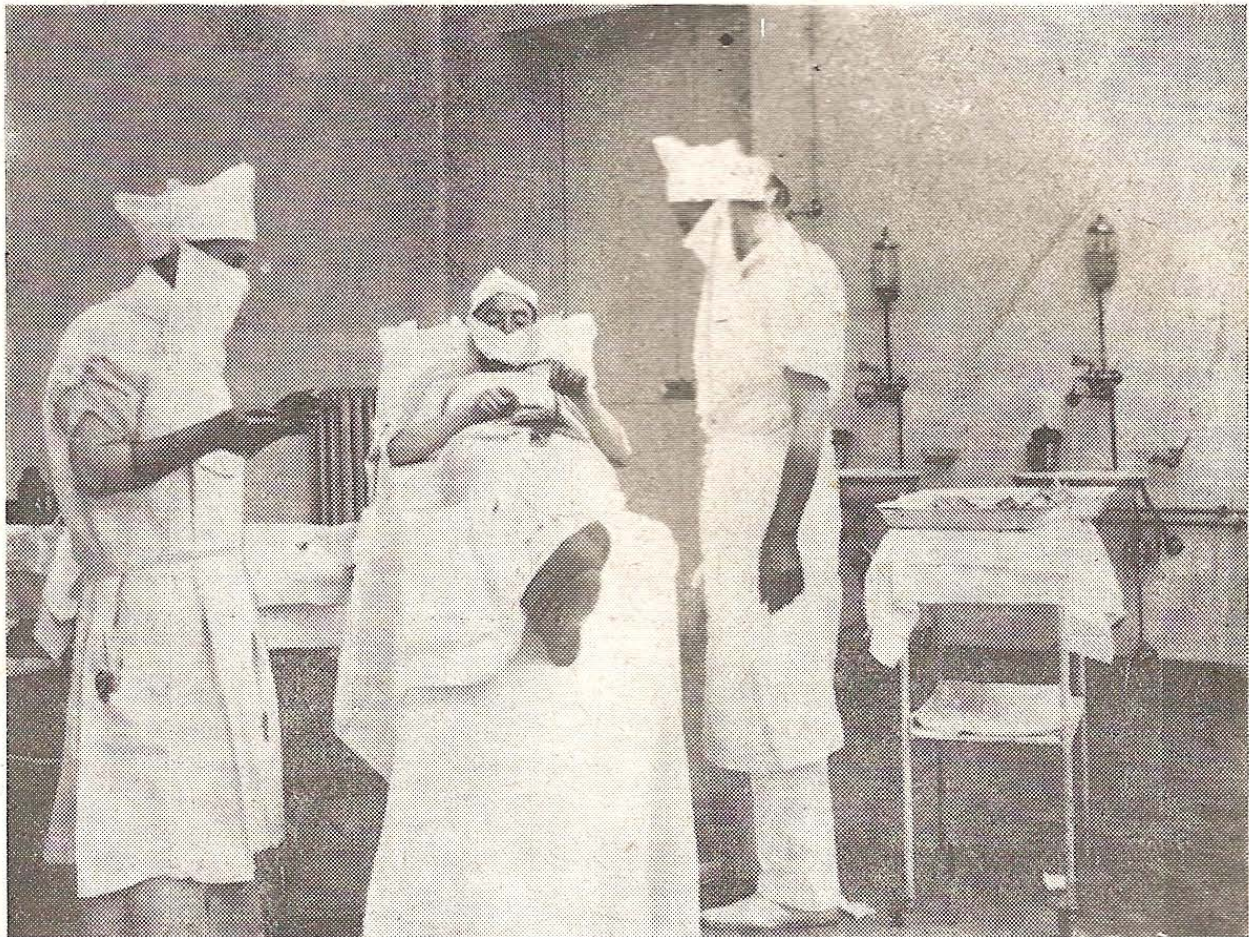
- *Août 1912 : auto-opération d'une hernie inguinale*
- *Document photographique*
- *Congé de convalescence de 2 mois par l'Hôpital de Saint-Mandrier*
- *Quelques articles de presse*

Août 1912 : Auto-opération d'une hernie inguinale :

Le Dr Regnault entre lui-même à l'hôpital pour liquider une hernie inguinale contractée peu avant l'explosion du « Liberté » et aggravée par la fatigue et l'amaigrissement. Il avait alors opéré plus de 600 hernies, et presque toutes à l'anesthésie locale. Autrefois, on lui avait reproché d'opérer ainsi parce qu'il s'agissait de marins qui n'osaient pas protester. Il avait répondu : « J'ai opéré ainsi des jeunes gens de 5 à 12 ans qui n'ont rien senti ! » On lui avait objecté : « On voit bien que vous êtes du côté du manche ! » Il avait répondu : « Si j'ai besoin de cette opération, je serai du côté du tranchant, mais aussi du côté du manche ! »

L'occasion se présentait d'appliquer la formule, de mieux faire connaître l'anesthésie locale et régionale. Opération faite à l'hôpital de St-Mandrier. Il prépara lui-même sa table ; ses instruments et ses pansements. Il demanda à deux chirurgiens d'assister à l'auto-opération. Plusieurs de ses anciens élèves y assistèrent ; l'un d'eux prit même des clichés avec l'appareil que le Dr Regnault avait lui-même mis au point. Il procéda seul à son auto-opération ; les deux confrères présents n'eurent pas à intervenir. Cette expérience fit grand bruit dans la presse mondiale. Le Dr Regnault est le premier qui se soit opéré lui-même seul (seulement presque un demi-siècle plus tard, le chirurgien soviétique Leonide Rogozov s'opéra lui-même de l'appendicite).

Mais l'expérience n'a pas besoin d'être reprise. Celle-ci prouve que des opérations pouvaient être pratiquées sans douleur, à l'analgésie locale et régionale ; qu'un chirurgien isolé à bord d'un bateau, ou aux colonies, peut en cas de nécessité s'opérer lui-même, grâce à cette analgésie.



Auto-chirurgie

Un chirurgien s'opère sans aide (Toulon, août 1912) : 1. L'analgésie régionale. — 2. L'incision est faite ; une compresse passée sous le cordon disséqué. — 3. Le sac herniaire est disséqué. — 4. Le sac est embroché. — 5. Suture de la paroi abdominale (p. 141).

Central de Santé
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Administratif
 MARINE NATIONALE.

PORT de *Foulon*
 ANNÉE 19 *12*
 Décret du 15 novembre 1895.

AVIS INDIVIDUEL DE CONGÉ ⁽¹⁾ de *Convalescence*.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADE.	PROVENANCE (2).	DURÉE DU CONGÉ ET DATE de l'entrée en jouissance. — Quotité de la solde.	AFFECTION QUI MOTIVE la concession du congé.	RÉSIDENCE DE L'OFFICIER.
<i>M^r Régnault,</i> <i>Jules, Emile, Joseph.</i> <i>(Foulon)</i>	<i>Médecin</i> <i>de</i> <i>1^{re} classe.</i>	<i>Service des</i> <i>Hôpitaux.</i> <i>Hôpital St</i> <i>Mandrier du</i> <i>1^{er} au 25</i> <i>juillet 1912</i>	<i>Congé de con</i> <i>valescence</i> <i>de deux mois</i> <i>pour compter</i> <i>du 26 juillet</i> <i>1912.</i> <i>Solde entière</i>	<i>Cure radi</i> <i>cale de</i> <i>hernie</i> <i>inguinale</i>	<i>Villa Louise à</i> <i>Donville-les-Bains</i> <i>et Hambye</i> <i>(Manche)</i>

Foulon, le 29 juillet 1912.
 LE VICE-AMIRAL, COMMANDANT EN CHEF, PRÉFET MARITIME,
Le C. Chef d'Etat Major
LE CHEF DE LA 1^{re} SECTION
Jeani Cardey

(1) De convalescence ou pour faire usage des eaux thermales de....
 (2) Indiquer dans cette colonne : soit le nom du navire, le service auquel il a été affecté ou les parages dans lesquels il a stationné, la date d'embarquement et de débarquement ; soit la colonie dans laquelle l'officier a séjourné, la date à laquelle il est arrivé, la date à laquelle il l'a quittée ; s'il y a lieu, la date du congé primitif et des prolongations de congé successives avec indication de la solde y afférente.

Marine. — N° 3799. — Divers services (É.L.M.), — 1910. (1012. — Écu 167.)

L'AMERICAIN EST ARRIVE TROP TARD

Dès 1912, un médecin de la marine s'opérait seul d'une hernie

« Telluride (Colorado). — Le docteur Georges Baldertson s'est opéré lui-même d'une appendicite. Pour cette opération, il a utilisé l'anesthésie spinale et des mains. » (« République »).

LE TOUBIB SUR LE BILLARD VOQUONS rapidement cette sensationnelle intervention chirurgicale.

On va crier au miracle, et, comme cela nous made in U. S. A., parler de prodige. Un médecin qui s'opère soi-même, n'est pas, on en convient, un événement banal. Mais on ne peut pas dire que c'est un fait nouveau. Disons même que le docteur américain Georges Baldertson, dont on admire d'ailleurs, le sang-froid, le courage et l'habileté, arrive un peu tard, dans un monde trop vieux.

Les opérations de ce genre ne sont pas nouvelles, et nous allons le démontrer, en ravyant des souvenirs vieux d'une quarantaine d'années.

C'est un médecin de marine, alors en service à l'hôpital de Saint-Mandrier qui, l'un des premiers, pratiqua sur lui-même une délicate opération, celle de la hernie. Il s'appelait le docteur Jules Regnault, était Normand d'origine, mais Toulonnais d'adoption. Et c'est sur le « billard » de la salle d'opération de feu l'hôpital de Saint-Mandrier qu'il s'opéra d'une hernie, pour démontrer qu'un chirurgien isolé pouvait se libérer, par lui-même, sans douleurs et, au besoin, sans aide.

L'expérience fut concluante. Elle n'eut pas le retentissement qu'elle aurait dû avoir, en raison même de la mo-

destie de « l'opéré », qui ne parla de son opération que parce que la polémique médicale lui reprochait cette imprudente intervention doublement personnelle.

Notre toubib américain n'a donc rien inventé.

On demande pour la médecine de marine, le bénéfice de l'initiative, ne serait-ce que pour montrer que nos disciples d'Esculape n'ont pas attendu les exemples du Nouveau Monde ; sur le plan de la hardiesse et de la nouveauté, le Vieux Monde étant toujours imbattable.

Nous sommes au mois d'août 1912. Le docteur Jules Regnault, jeune médecin de marine, barbu comme on l'était à l'époque, s'était déjà signalé par l'originalité de sa thèse de docteur qui traitait de la sorcellerie. Génée par une hernie, ses confrères lui conseillèrent un rapide passage sur le billard.

— Entendu, dit le docteur Regnault, mais je m'opérerai moi-même.

On pensa à une boutade. Le lendemain on vit qu'il n'en était rien. Allongé sur la table, il prit la position du patient. De part et d'autre du billard, deux médecins, prêts à intervenir en cas de défaillance.

Au moyen de l'analgésie locale et régionale, il supprima la douleur. Et cette expérience d'auto-chirurgie expérimentale commença. Premier stade, l'incision. Le docteur explore, du regard, « son intérieur ». Il s'est mis, sur la bouche, le bandeau blanc classique.

(Lire la suite en 4^e page)

L'Américain est arrivé trop tard

(Suite de la page 2)

L'incision faite, une compresse est posée sous le cordon disséqué. Et voici la troisième phase : le sac herniaire est disséqué. Puis, dans les règles de l'art, le sac est enbroché.

Et il n'y a plus qu'à pratiquer la suture et la paroi abdominale, ce que fait notre chirurgien avec une dextérité qu'eût enviée une virtuose de la haute couture.

Les confrères n'ont plus qu'à serrer les mains, pour les congratulations d'usage. Voici notre « opéré » débarrassé de sa hernie, allongé sur le chariot qui glisse sans bruit vers le lit de repos où s'achèvera la guérison.

Pas de séquelles désagréables ; tout s'est déroulé normalement et, s'il avait été orgueilleux, notre médecin, eût tiré de cet exemple une publicité profitable. Ce n'était pas dans ses goûts d'homme de science. Mais il avait prouvé qu'il pouvait vivre dans une sorte « d'autarcie chirurgicale ».

Cette audace, rejoignait, par delà les ans, celle du docteur Fontan, fils de notre vieux terroir toulonnais, autre médecin de Marine, qui, pour la première fois au monde, pratiqua la « suture du cœur », qu'on disait impossible.

LE DOCTEUR REGNAULT, CURIEUX HOMME

PUISQUE l'occasion nous est offerte, on parlera de ce médecin, homme contre qui s'est acharné un destin mauvais. Une bombe a pulvérisé son appartement de la rue Pellesse, détruisant ses fiches et notes accumulées pendant toute une vie ; ses instruments de recherches, son laboratoire. Réfugié dans sa maison natale de Grandville, il devait essayer les obus de la libération. Le voici, toujours dans un appartement de fortune, cherchant, écrivant, allant plus profondément dans les domaines inexplorés de certaines sources hermétiques. Car pour cet esprit curieux et original, il faut s'écarter avec dégoût des sentiers battus. Et il prospecte les frontières de la science et de la magie, grignotant toujours un peu plus les grands secrets de la vie.

Il a consigné ses explorations dans un monde mystérieux en des ouvrages qui font aujourd'hui autorité. L'œuvre médicale occupe évidemment, dans ses activités littéraires, la plus grande place. Mais ce qui a attiré son esprit, c'est l'énigme de certaines manifestations naturelles.

On peut dire qu'il a fait de l'art du sourcier, empirique parfois, charlatanesque souvent, une véritable science. Des tâtonnements des premiers radiesthésistes, il est venu à définir la radiotellurie, la radio-biologie. Le premier, il a éclairci les dessous de la biodynamique et des radiations.

Il a expliqué des phénomènes qui, jusqu'ici, déconcertaient les savants. L'importance de ses travaux l'on conduit à entretenir une correspondance à travers le monde. Il est en relation avec les savants de toutes les nationalités.

Au cours de ses croisières sur toutes les mers du monde il appliqué ses méthodes de recherches patientes et logiquement conduites, et de ses longs séjours en Chine, il nous a rapporté la révélation de la pharmacie et de la médecine chinoises et annamites.

UN PETIT « BRULOT » MEDICAL

CONTINUONS notre promenade à travers l'œuvre féconde de ce médecin qui ne quitte le bistouri que pour prendre le stylo, sans, pour cela, dédaigner le verbe, comme le prouvent les intéressantes conférences

qu'il fit sous l'égide de l'Académie du Var, dont il est l'un des membres les plus distingués.

Non seulement il a abordé avec bonheur les rives difficiles de la médecine et des sciences hermétiques, mais, ayant beaucoup lu, vu et retenu, il a creusé, comme des bulles de savon, quelques erreurs de l'histoire.

En passant, il nous a expliqué dans « Les Calculateurs Prodighes », le mystérieux pouvoir des chiffres dans le cerveau d'un Inaudi, que les Toulonnais ont bien connu.

Il a, en de doctes ouvrages, ouvert des horizons nouveaux sur « la douleur », « l'occultisme », « la maternité sans douleur », les « légendes, mensonges et mystères de l'histoire ». Il a consacré une touchante étude à l'œuvre artistique du docteur Pellissier. Celui qui décora le centre d'aéronautique navale de Cuers-Pierrefeu et qui devait disparaître au cours de l'atragique croisière du dirigeable « Dixmude ».

Mais ce dont il est très fier, et à juste titre, c'est ce petit « brûlot » médical qu'il avait noté à l'époque où les tarifs d'impression permettaient encore aux poètes d'éditer des plaquettes et vers et aux médecins écrivains la possibilité de lancer des revues scientifiques...

Le docteur Regnault, était à lui seul, tout l'équipage de ce brûlot, « La Côte-d'Azur Médicale » qui, par la nouveauté de ses aperçus, le sérieux des recherches, l'originalité de ses thèmes, bouculèrent tous les mornes paquebots luxueux où Esculape entassait de banales cargaisons.

La petite brochure à couverture bleue était célèbre non seulement dans les milieux médicaux français, mais étrangers.

Elle remuait des idées, secouait les routines, frayait la voie aux découvertes audacieuses. Petit par le format, la « Côte-d'Azur Médicale » était grande par son rayonnement intellectuel et scientifique.

A cette heure, on ne voit plus, sur le pavé toulonnais la silhouette de mousquetaire, ce feutre noir en bataille, ce fin visage sympathique.

Nous croyons savoir, que dans sa Normandie natale, où il s'est provisoirement retiré en attendant la reconstruction de son appartement toulonnais, il met la dernière main à un ouvrage très attendu, qui renfermera les « Souvenirs d'un Médecin de la Marine ».

Mais nous voilà loin de l'appendice du toubib américain.

R. NOILLETAS.

LA RÉPUBLIQUE

DE TOULON

1er août 1949

LA PREMIERE AUTO-CHIRURGIE EST DE CHEZ NOUS

LES journaux signalent que le chirurgien soviétique Léonide Rogozov s'est opéré de l'appendicite. Cette nouvelle nous remet en mémoire un exploit du même genre, déjà vieux d'un demi-siècle.

Le précurseur de l'auto-chirurgie est un Normand -- Toulonnais d'adoption -- M. le docteur Jules Regnault, le fondateur de « La Côte d'Azur Médicale », auteur de plusieurs ouvrages savants.

Le docteur Regnault était alors médecin de première classe, en service à l'hôpital de la marine, alors à Saint-Mandrier, quand il décida de s'opérer lui-même d'une hernie.

C'était avant le premier conflit mondial, vers 1912. Un médecin avait été placé par prudence dans la salle d'opération, mais il ne devait intervenir qu'en cas d'appel du patient. Le docteur Regnault, sans une défaillance, se livra à cette délicate opération chirurgicale. La réussite fut totale.

Le docteur Regnault, dans un ouvrage paru chez Payot et portant pour titre « La Douleur », a exposé ce cas audacieux d'auto-chirurgie. Il en a décrit, minute par minute le processus chirurgical.

Cela, certes, ne diminue en rien la « performance » du médecin moscovite. Mais elle vient 50 ans après « l'exploit » du docteur Jules Regnault, actuellement retiré dans sa ville natale : Granville.

LA RÉPUBLIQUE DU VAR

10 mai 1961

C'était en août 1912 à l'hôpital de Saint-Mandrier Le médecin de marine Jules REGNAULT fut le premier à pratiquer "l'auto-chirurgie" en s'opérant sans aide d'une hernie

A propos de l'exploit de ce chirurgien soviétique Leonide Rogozov, qui s'est opéré de l'appendicite sans le secours d'un de ses confrères, nous avons dit hier, qu'un Toulonnais d'adoption, M. le médecin de marine Jules Regnault, alors en service à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier, s'était opéré lui-même, sans aides d'aucune sorte, d'une hernie.

Cette auto-chirurgie serait passée inaperçue, car le docteur Regnault avait voulu tenter une expérience pour le seul enrichissement des sciences médicales, quand un confrère eut devoir rompre le silence, en révélant dans une revue médicale cette audacieuse opération, d'ailleurs pour la condamner sévèrement.

Ce Normand au sang vif, prit sa bonne plume, qui est fort piquante, pour accommoder le mauvais confrère à la sauce qu'on devine.

Ce jour-là, la belle revue médicale « Esculape » augmenta son tirage.

À la vérité, cette auto-opération n'avait été entreprise que pour démontrer qu'une analgésie locale et régionale permettait de s'opérer soi-même, l'intelligence et les réflexes étant absolument intacts. Un médecin isolé, pouvait donc dans certaines conditions pratiquer

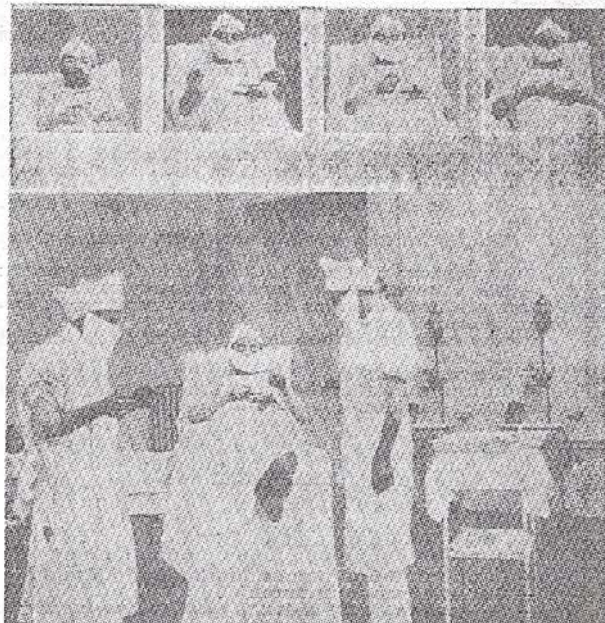
l'auto-chirurgie sans douleur. Ce coup d'audace fut tenté et réussi, en août 1912, dans l'une des salles d'opération de l'hôpital de Saint-Mandrier.

La polémique instituée autour de l'événement, M. le Docteur Jules Regnault n'y avait aucune part. Mais comme elle avait donné lieu à des interprétations erronées, voire malveillantes, notre concitoyen d'adoption estimait devoir répondre.

Etranger à la publicité donnée autour de son auto-opération, le docteur Regnault, une très belle et noble figure du corps de Santé de la Marine, a voulu apporter une vérité expérimentale, à savoir qu'un chirurgien peut s'opérer lui-même sans douleur en se dispensant d'aides.

Cela correspondait à une idée qui l'obsédait et dont il devait, plus tard, développer dans son livre remarquable : « La douleur ». L'objet de cet ouvrage était de nous familiariser avec la douleur pour pouvoir la regarder sans trembler et nous alléger de toute appréhension qui est pire que la douleur elle-même, puisque, bien souvent, on a vu des êtres se donner la mort, par peur de la douleur.

C'est pourquoi, dans le silence saint-mandrierien, le docteur Regnault entreprit de s'opérer d'une hernie et dans sa pensée, son geste ne devait faire l'objet que d'une communication quasi confidentielle à une revue spécialisée. Et c'est à son corps défendant que l'« exploit » fut livré à la bruyante actualité.



Dans son ouvrage « La douleur », avec sa modestie bien connue, notre « cobaye » de l'auto-chirurgie, ne consacra que dix lignes à l'opération et une petite planche photographique qui reproduit les phases essentielles de l'opération : voici l'analgésie régionale, puis l'incision, le passage d'une compresse sous le cordon disséqué ; le sac herniaire disséqué, puis embroché, et la suture finale de la paroi abdominale.

Quel personnage curieux que ce Normand à allure de mousquetaire avec sa barbe en pointe, son feutre noir aux larges ailes. Il s'est penché sur tous les problèmes. Alors que le mot même d'« acupuncture » était encore ignoré, il exposait dans son ouvrage la « Médecine et la pharmacie chez les Chinois et les Annamites » d'où l'on a tiré les méthodes médicales asiatiques. Il avait débuté par la plus étrange des thèses de doctorat : « La sorcellerie » dont il fit un livre remarquable. Il fut l'un des premiers à dégager « Les moyens de domination par la magie », il se pencha sur la radio-tellurie et les radiations dans son ouvrage désormais classique : « Baguettes et pendules » ; il nous révéla le mystère des jongleurs de chiffres dans « Les calculateurs prodiges ». Faut-il évoquer quelques-uns de ces livres connus ? « Fille ou garçon » ; « La maternité sans douleur » ; « La douleur », et des œuvres si curieuses comme « Le Dr Pelissier et son œuvre artistique », ce médecin de marine, peintre et sculpteur, qui disparut lors de la catastrophe du dirigeable « Dixmude », commandé par le lieutenant de vaisseau Duplessis de Grenadan ; « Christophe Colomb n'a pas découvert l'Amérique » ; « Mensonges et mystères de l'Histoire », etc., etc...

Dans son petit appartement de la rue Peiresc, où s'entassaient les livres les plus divers, la majestueuse mécanique des pendules et des appareils de détection de courants telluriques, le docteur Jules Regnault avait accumulé près de cent mille fiches où il avait consigné ses recherches et ses observations.

Hélas ! les forteresses volantes dans leur survol homicide de Toulon laissèrent tomber leurs chapelets de bombes. La maison du docteur Regnault fut anéantie et son trésor médical si précieux disparut dans le bombardement.

Découragé, il se retira dans sa ville natale, à Granville (Manche) où il vit dans la compagnie des philosophes de l'antiquité.

Dans sa retraite féconde, il reçut, il y a de cela un an, un message de la chancellerie.

Il venait d'être promu chevalier de la Légion d'honneur...

Un peu tard...

Raoul NOILLETAS.

LA RÉPUBLIQUE DU VAR

13 mai 1961

Le Chirurgien s'opère lui-même

« Le docteur George Balderston, de Telluride (Colorado) a réalisé un exploit unique : il s'est opéré lui-même de l'appendicite ! Et l'intervention a parfaitement réussi. Elle a duré quarante-cinq minutes. Dix heures plus tard, le chirurgien estimait pouvoir se lever de son lit d'hôpital pour vaquer à ses occupations habituelles. » (*L'Aurore*, n° du 4 août 49.)

Non l'exploit n'est pas unique.

Dès 1912, notre compatriote le docteur Jules Regnault, médecin de marine alors en service à l'hôpital St-Mandrier à Toulon, pratiquait sur lui-même une délicate opération. C'est sur le « billard » de la salle d'opérations de cet hôpital, détruit en 1942, que le docteur Regnault en s'opérant lui-même de la hernie, démontra qu'un chirurgien isolé peut, dans certains cas même difficiles, se libérer lui-même sans douleur, et au besoin sans aide.

La *République du Var* évoque rapidement cette sensationnelle intervention :

* * *

Nous sommes au mois d'août 1912. Le docteur Jules Regnault, jeune médecin de marine, barbu comme on l'était à l'époque, s'était déjà signalé par l'originalité de sa thèse de doctorat qui traitait de la sorcellerie. Gêné par une hernie, ses confrères lui conseillèrent un rapide passage sur le « billard ».

« Entendu, dit le docteur Regnault, mais je m'opérerai moi-même. »

On pensa à une boutade. Le lendemain on vit qu'il n'en était rien. Allongé sur la table, il prit la position du patient. De part et d'autre du « billard », deux médecins, prêts à intervenir en cas de défaillance.

Au moyen de l'analgésie locale et régionale, il supprime la douleur. Et cette expérience d'auto-chirurgie expérimentale commence. Premier stade, l'incision. Le docteur explore, du regard, « son intérieur ». Il s'est mis, sur la bouche, le bandeau blanc classique.

L'incision faite, une compresse est posée sous le cordon disséqué. Et voici la troisième phase : le sac herniaire est disséqué. Puis, dans les règles de l'art, le sac est embroché.

Et il n'y a plus qu'à pratiquer la suture de la paroi abdominale, ce que fait notre chirurgien avec une dextérité qu'eut envie une virtuose de la haute couture.

Les confrères n'ont plus qu'à serrer les mains, pour les congratulations d'usage. Voici notre « opéré » débarrassé de sa hernie, allongé sur le chariot qui glisse sans bruit vers le lit de repos où s'achèvera la guérison.

Pas de séquelles désagréables : tout s'est déroulé normalement et, s'il avait été orgueilleux, notre médecin eut tiré de cet exemple une publicité profitable. Ce n'était pas dans ses goûts d'homme de science. Mais il avait prouvé qu'il pouvait vivre dans une sorte « d'autarcie chirurgicale ».

12 août 1949

LE RÉPUBLICAIN
DE LA MANCHE

Documents n° 1912 B : Chevalier de la Légion d'Honneur

- *Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur :*
 - *Appréciations du Directeur du Service de Santé pour le tableau de Chevalier de la Légion d'honneur :*
 - *5 juillet 1907*
 - *30 juillet 1908*
 - *Attribution*
 - *Remise par le Vice-Amiral, Commandant en Chef, Préfet Maritime*
 - *Avis de récépissé*



De Loubon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Décret du 30 mai 1885,
modifié le 16 février 1903.

MARINE NATIONALE.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 293 et 393.

MODÈLE N° 1.

ANNÉE 1907

Direction Du Service De Santé

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

Regnauld, Jules Emile Joseph

Prénoms : Jules Emile Joseph
Date de naissance : 25 mai 1878
Date de promotion : Médecin de 1^{re} classe 6 Janvier 1905

34 ans

Marital, marié, divorcé ou veuf :

Famille :

Actuel de la famille : Caumont

dans la Légion d'honneur et date :

promotion :

françaises, coloniales et

étrangères :

particuliers (3) :

Campagne de guerre au Tonkin, 25 mois (1898-1900)
Semi-groupe de participation (à propos de la guerre de 1904)

NOTES du Directeur Du Service De Santé,

les bonnes.

les convenables.

idem

idem

Supérieure

idem

qualité et moralité :

rapports avec les supérieurs :

rapports avec les inférieurs :

rapports avec les collègues :

rapports avec les subalternes :

rapports avec les amis :

rapports avec les ennemis :

rapports avec les étrangers :

rapports avec les animaux :

rapports avec les plantes :

rapports avec les minéraux :

rapports avec les métaux :

rapports avec les sels :

rapports avec les acides :

rapports avec les bases :

rapports avec les gaz :

rapports avec les liquides :

rapports avec les solides :

rapports avec les corps simples :

rapports avec les corps composés :

rapports avec les éléments naturels :

rapports avec les éléments artificiels :

rapports avec les éléments chimiques :

rapports avec les éléments physiques :

rapports avec les éléments mathématiques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

rapports avec les éléments arithmétiques :

rapports avec les éléments algébriques :

rapports avec les éléments géométriques :

appréciation de la valeur

de l'officier

D'une instruction variée, s'occupant avec beaucoup de soin de son enseignement, ainsi que d'autres questions scientifiques, notamment celles qui concernent l'hygiène des navires sous-marins, M. Regnauld se montre, en outre, un excellent médecin dans le service de chirurgie auquel il est attaché.

Propositions : Tablier pour chevalier de la Légion d'Honneur - Officier d'Académie
Unique.

Numéro de préférence : 6

A Caumont, le 5 juillet 1907
Le Directeur Du Service De Santé,

[Signature]

Port
de
Coulon.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Décret du 30 mai 1885,
modifié le 16 février 1903.

MARINE NATIONALE.

Articles 97, 98, 99, 101,
102, 293 et 294.
MODÈLE N° 1.

Direction du service de santé.

ANNÉE 1908

BULLETIN INDIVIDUEL DE NOTES.

- (1) Escadre, Division navale ou
Port de
(2) Nom du bâtiment et nom du
commandant, ou indication du service.
(3) Campagnes de guerre, blessures,
décorations de guerre, citations, témoi-
gnages de satisfaction, épithètes.
(4) Commandant, chef d'état-major
de la force navale.

Noms et prénoms : **Régnauld** (Gustave-Joseph)
Provenance : **École principale du service de santé de la Marine**
Grade et date de promotion : **Médecin de 1^{re} cl. - 6 Dec. 1908**
Âge : **35 ans**
Célibataire, marié, divorcé ou veuf :
Nombre d'enfants :
Domicile actuel de la famille : **Humbly (Manche)**
Grade dans la Légion d'honneur et date
de promotion : **Néant.**
Décorations françaises, coloniales et
étrangères : **Néant.**

SERVICES À LA DATE DU 31 Décembre 1908			
REPRÉSENTATION	À LA MER ou sur rade	À LA MER dans le grade	À BORD du bâtiment
16 ans	33 mois	1 mois	

Faits particuliers (3) : **Campagne de guerre 1898-1900 au Tonkin - témoignage
de satisfaction : propos des soins donnés aux blessés du Terna.**

NOTES du (4) Directeur du service de santé

Conduite et moralité : **Très bonne.**
Relations avec les supérieurs : **id.**
Relations avec les inférieurs : **id.**
Tenue :
Instruction générale : **Supérieure.**
Capacité technique :
Aptitude spéciale et brevets de spécialités :
Fonctions à bord : **Professeur d'anatomie - Salle de chirurgie**
Manière de servir : **Excellente**
Langues étrangères : **Anglais, Allemand, Araméite, notions de langues et de caractères étrangers.**
Santé : **Très bonne**
Vue : **normale**

Appréciation de la valeur
de l'officier

**Médecin des plus distingués et des plus capables, actif,
laborieux, doué d'excellentes aptitudes chirurgicales, M.
Régnauld remplit parfaitement les fonctions de Professeur
d'anatomie et de chirurgien en sous-ordre - Officier d'avance.**

Propositions : **Taillon des concours pour Chevalier de la Légion d'Honneur.**

Numéro de préférence : **11.**

A Coulon le 30 juillet 1908.

Le (3) Médecin Général
Directeur du service de santé.

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO
DE LA MATRICULE :
85,960

NUMÉRO
DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :

78791

Nom :

Regnault

Prénoms :

Jules Emile Joseph

Qualité

ou

grade.

Médecin de 1^{re} Classe de la Marine

né le

1^{er} Juin 1873

à

Havre (Seine-Maritime)

a été nommé

Chevalier

de la Légion d'honneur

par décret du

24 Juillet 1912

rendu sur le rapport

du Ministre de la

Marine

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 24 Juil 1912

Idem du brevet : 7 Oct. 1912

Idem du certificat d'inscription : 7 Oct. 1912

Idem de l'avis de paiement : 7 Oct. 1912

Date du décès :

MARINE
CONTINGENT SPECIAL
11 Juil 1912

Regnault

Jules Emile Joseph

24 Juil 1912 TITRE FAIT

85960

BREVET FAIT

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° 85.960

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

24 SEPT 1912

D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le Six Août mil neuf cent soix.

Nous, Marin Darbel, Vice Amiral,
Commandant en Chef, Port Maritime

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du vingt-six juillet mil neuf cent soix. et après avoir fait prendre les armes à la garnison avons fait placer devant le front de bataille Monsieur
Regnault, Jules, Emile, Joseph, Médecin de 1^{re} classe,
nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Leulou, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

Regnault



M. Marin Darbel

144-02-1011. [8.79]

Coulon
M Regnault, Médecin de 1^{re} de la marine

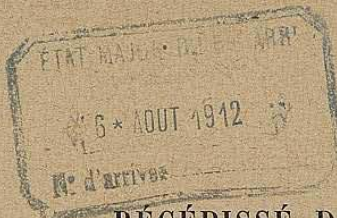
GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.
N^o M^o 85.960

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir
les plis adressés directement à
M. le Grand Chancelier.

Le brevet sur parchemin
sera adressé ultérieurement à
l'intéressé.



RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
de Chevalier de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A Coulon, le 30 juillet 1912.

Regnault

78-151-1912.

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier
après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec
les pièces réglementaires.)

Document n° 1912 C : Demande de congé

- *Demande d'un congé de 2 mois, en vue de se perfectionner, et refus du Médecin Général.*

Service de Santé

Objet = Demande d'un congé de
deux mois à demi solde pour
affaires personnelles.

Sans méconnaître la valeur des raisons
invoguées par Monsieur le Médecin de
1^{re} classe Regnault, la grande pénurie
de personnel et le nombre de mois
de congé de convalescence (cinq
mois) obtenus par cet officier du Corps
de Santé ne me permettent pas de
transmettre favorablement à l'au-
torité supérieure la présente deman-
de.

Toulon, le 5 SEP 1912

LE MÉDECIN GÉNÉRAL
Directeur du Service de Santé

J. H. Curiaud

Monsieur le Directeur du service
de santé de la Marine à Toulon

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir
transmettre à Monsieur le
Ministre de la Marine la
présente demande d'un congé
de deux mois, à demi-solde,
pour affaires personnelles (à
compter du 26 septembre 1912).

Ayant été très pris par mon
service l'année dernière, puis ayant
été malade cette année, je n'ai pu me
tenir suffisamment au courant
des dernières données médico-
chirurgicales. Je désirerais
assister au Congrès de Chirurgie
et au Congrès de Physiologie
et de Pathologie comparées
qui se tiendront à Paris et
passer quelques jours dans
les principaux services hospitaliers.

Regnault

Document n° 1912 D : La Démission

- *Demande de démission*
- *Démission acceptée*

Marine nationale
Port de Toulon
Service de santé

Transmis. pour la suite,
à Monsieur le Contre-Amiral,
Préfet Maritime p.i.

Toulon, le 18 SEP 1912

LE MEDECIN ~~en congé~~ de 1^{re} cl.
Directeur du Service de Santé p.i.

Muller

Soumis au Ministre

Toulon, le 20 septembre 1912
Le C.A. Comblanchet Préfet M^{re} p.i.

Muller

Le 16 Septembre 1912

Le médecin de 1^{re} classe de la Marine
Regnault, en congé de convalescence
à Donville - les - Bains (Manche)
à Monsieur le Directeur du
service de santé de la Marine
Toulon



Monsieur le Directeur,
Je vous prie de bien vouloir
transmettre à Monsieur
le Ministre de la Marine
la demande ci-jointe dans
laquelle je le prie de bien
vouloir accepter ma démission.

Regnault

DIRECTION
DU
SERVICE DE SANTÉ
DE LA MARINE
CABINET
DU
DIRECTEUR

Toulon, le 3 Octobre 1912

N° 415

en Chef de 1ère Classe TRABAUD,
Le Médecin ~~Circonscription 5^{me} Arrondissement~~
Directeur du Service de Santé du 5^{me} Arrondissement
maritime p.i.
à Monsieur le Vice-Amiral, Commandant en Chef, Préfet
Maritime à Toulon.

Au sujet de la date de
la radiation des contrô-
les de Monsieur le Méde-
cin de 1ère Classe RE-
GNAULT.



Le Journal Officiel du 30 Septembre porte que la
démission de son grade offerte par Monsieur le Médecin de
1ère Classe REGNAULT a été acceptée pour compter du 26 Sep-
tembre.

Le Journal Officiel étant arrivé à Toulon le 1er Oc-
tobre, et Monsieur REGNAULT ayant fait du service jusqu'à
cette date, cet Officier du Corps de Santé a été avisé par
la Direction du Service de Santé qu'il ne peut être rayé
des contrôles que le ²⁴ ~~26~~ Octobre ./.

Louis au
Ministre

Murphy

Toulon, le 5 Octobre 1912
Le C. V. Chef d'Etat-Major p.i.
A. Berthel

Document n° 1912 E : Réserviste

- *23 novembre 1912 : Demande à servir dans la Réserve de l'Armée de Mer*
- *Document attestant sa nomination dans la Réserve*
- *19 décembre 1912 : La démission et la nomination dans la Réserve sont publiées dans la « Navigazette ».*
- *27 juin 1913 : Bulletin de notes*

Remarquer dans le cadre les années de service et l'éventualité d'une mobilisation :

« Officier du service de santé, très distingué, ayant quitté la marine par démission, est tout à fait préposé pour rendre de très bons services en cas de mobilisation. »

Toulon le 23 Novembre 1912

Le médecin de 1^{re} classe de la Marine Demissionnaire
Regnault (J.-E.-J.), à Monsieur
le médecin général Directeur
Du service de santé de la Marine
Toulon



Monsieur le Directeur,

Objet: Demande à entrer dans la
réserve de l'armée de mer.

Pour répondre à la dépêche
ministérielle du 20 Novembre
je vous demande : être nommé
avec mon grade dans la réserve
de l'armée de mer.

Travaille avec ardeur favorable
à Monsieur le Vice Amiral
Commandant en chef
Préfet maritime

Toulon, le 23 novembre 1912
LE MÉDECIN GÉNÉRAL
Directeur du Service de Santé

J. H. Cuvier

Travaille avec ardeur
à son poste

Toulon, le 27 962 1912
Le V.A. Com^{te} en chef Préfet M^{re}

J. H. Cuvier

Regnault

PORT D'ATTACHE :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MODÈLE L.

MARINE NATIONALE.

Arrêté ministériel
du 17 décembre 1897.

RÉSERVE DE L'ARMÉE DE MER.

Corps de *Santé de la Marine*

Bulletin individuel de notes.

Nom et prénoms :

Regnault Jules Emile Joseph

Provenance :

Ecole du service de santé de Brest

Dernier grade d'activité et date d'ancienneté :

Médecin de 1^{re} classe 6 Février 1909

Date d'entrée dans la réserve et date de nomination :

Médecin de 1^{re} classe 1912

Date dans la Légion d'honneur et date de nomination :

Chevalier 24 Juillet 1912

Âge : *49 ans et demi*

État civil, marié ou veuf :

Marié

Nombre d'enfants :

Deux

Domicile actuel :

14 rue Peiresc, Toulon

Situation civile :

Chirurgien

Périodes d'instruction

remplies dans la réserve.

Spécialités :

Chirurgien -

Fonctions spéciales remplies en activité ou pendant la guerre :

Observations exprimées par l'officier :



SERVICES					
ACTIVITÉ				GUERRE	
Dans les grades antérieurs		Dans le grade actuel		En temps de paix	En temps de guerre
à terre	à mer	à terre	à mer		

Notes de l'officier inspecteur.

Responsabilité au point de vue de la santé :

Fonctions que l'officier serait apte à remplir en cas de mobilisation :

Observations :

Appréciation de l'officier inspecteur :

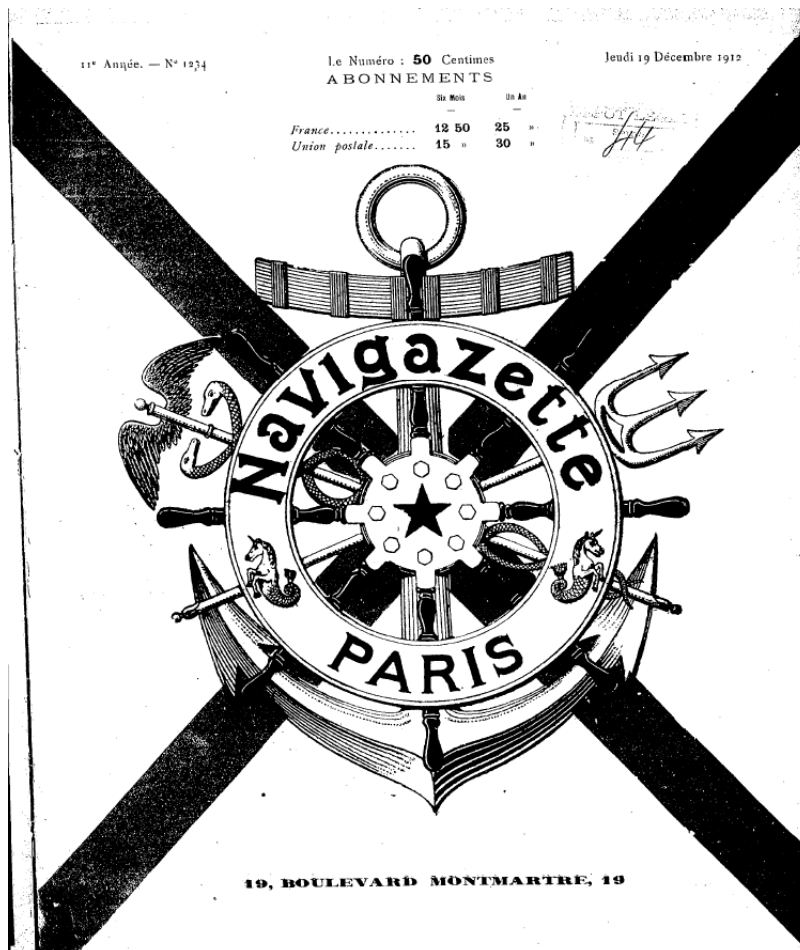
Propositions :

Numéro de préférence :

Signature de l'officier inspecteur.

(Voir au verso.)

La démission du Dr Regnault et sa nomination dans la réserve sont publiées dans l'hebdomadaire « Navigazette » n° 1.234 du jeudi 19 décembre 1912, à la page 4.



Ministère de la Marine

Corps de santé

Réserve. — Ont été nommés dans la réserve, avec leur grade :
méd. pr. en retraite Duclot, Briend, Etourneau ; méd. 1^{re} cl.
démissionnaires Regnault et Dupuy.

PORT D'ATTACHE :
London
Année *1913*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
MARINE NATIONALE.

MODÈLE 1.
Arrêté ministériel
du 17 décembre 1897.

RÉSERVE
DE L'ARMÉE DE MER.

CORPS de *service de santé*

Bulletin individuel de notes.

Nom et prénoms : *Regnault J. E. J.*
Grade et date de promotion (service actif) : *Major de 1^{re} classe (médecin) 6 Mars 1908*
Grade et date de promotion (réserve) : *Major de 1^{re} classe (médecin) 1912*
Année : *40 ans*
Marié ou veuf :
Nombre d'enfants : *un*
Domicile actuel : *7 rue Peirère Toulon*
Profession sociale actuelle : *Chirurgien*

SERVICES EFFECTIFS ACCOMPLIS							
ACTIVITÉ				RÉSERVE (1)			
Dans les grades antérieurs		Dans le grade actuel		Dans les grades antérieurs		Dans le grade actuel	
terre	la mer	terre	la mer	terre	la mer	terre	la mer
<i>17 ans</i>	<i>31 ans</i>					<i>0.</i>	<i>0.</i>
<i>Regnault</i>							

(1) Périodes de rappels pour services, stages coloniaux, mobilisation.

Notes de l'officier inspecteur.



Responsabilité au point de vue de la santé :
Actions spéciales remplies pendant la dernière année d'activité : *Professeur d'anatomie à l'École de médecine navale de Toulon*
Service chirurgical de l'hôpital St-Mandrieu
Actions que l'officier serait apte à remplir en cas de mobilisation : *Chirurgien en chef du service de santé des troupes de marine*
Localités :
Langues étrangères : *Anglais, Allemand, Russe*
Appréciation de l'officier inspecteur : *Officier du service de santé très distingué ayant exercé les fonctions de chirurgien et tout à fait propre pour rendre de très bons services en cas de mobilisation.*
Remarques ou observations présentées par l'officier.

Propositions : "
Numéro de préférence : "

A Toulon le 27 juin 1913
(a) Le Capitaine de Vaisseau. Inspecteur
[Signature]

(b) Notes du Vice-Amiral Commandant en chef Port maritime

Propositions : "
Numéro de préférence : "
A Toulon le 7 juillet 1913.

(a) Signature de l'officier inspecteur.
(b) Autorité supérieure dont relève l'officier inspecteur.

[Signature]

Document n° 1913 : Le Dragon d'Annam et le Tableau

- *18 mars : Officier de l'Ordre du Dragon d'Annam par le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, pour services rendus à la Science :*

- *La décoration*
- *Croquis pour faire le tableau*
- *Tableau du Docteur en grande tenue et avec ses 3 décorations, par D. Jacobs*
- *Biographie de Dieudonné Jacobs*



Étoile d'Officier, attribuée par le gouvernement français





DIEUDONNÉ JACOBS

Dieudonné Jacobs est né à MONTEGNÉE, près de LIÈGE, le 10 juin 1887.

Issu d'une famille modeste, lui et ses 2 frères connurent la renommée : Dieudonné devient peintre (impressionniste), son frère aîné comédien et tragédien, et Isidore, le puîné, suit une carrière musicale glorieuse qui l'amène à devenir professeur de violon au Conservatoire de TOULON.

Apprenti chez un décorateur, il s'inscrit à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

En 1908, il obtient une 1^e bourse qui lui permet de voyager en Belgique. Une 2^e bourse le fait séjourner à Paris où il découvre MONET et l'Impressionnisme. Puis il s'installe à SPA dans l'Ardenne Belge.

La guerre de 14-18 le trouve enrôlé au 14^e régiment de ligne, il participe à la défense de Liège. Fait prisonnier, il s'évade, gagne l'Angleterre, puis la France. Mais cette guerre de tranchées, d'humidité, a raison de sa santé, et il est réformé pour cause de « tuberculose pulmonaire ». Il va se refaire une santé dans le Var, sur la proposition de son frère cadet, le professeur de violon à Toulon.

Boursier de la fondation Lambert DARCHIS, il s'installe à ROME pour 4 ans, découvrant et copiant les grands maîtres : Le Caravage, Tintoret... Il acquiert une notoriété vaticane.

Deux amateurs brésiliens découvrent en lui le peintre providentiel et achètent ses toiles, presque en vrac, sans désemparer.

Un notable du Var, l'ayant pris en amitié, lui offre le gîte et un hangar en guise d'atelier. Plus tard, il lui permet d'acquérir quelque coin, merveilleusement perdu, à LA GARDE, vaste bourgade isolée. C'est là qu'il a vécu en famille, avec sa femme et ses 3 filles.

Il réside, tantôt à SPA, tantôt à LA GARDE. Il peint des « fagnes » (paysages de brume), des tourbières de Belgique, des calanques provençales, des coins de Corse, des vues de Venise, des portraits : un pêcheur, un fumeur de pipe, ou les figures hiératiques de quelques notables.

Il connaît la gloire : des musées, à Rome, à Paris, à Liège, à Spa, ont acquis certaines de ses œuvres.

Mais ses mains deviennent tremblantes à cause de la maladie de Parkinson. Il ne peut plus peindre.

Il meurt le 22 janvier 1967 et est enterré dans son jardin. Depuis 1971, la tombe de sa femme jouxte la sienne.



Sa maison à la Garde

AMIS DU PEINTRE DIEUDONNE JACOBS

Maison des Associations - 95 Rue Marc Delage

83130 LA GARDE

Contact : Mme Yvonne MURENA

(Présidente)

@murena.roger@free.fr

TABLE DES MATIÈRES

1° partie

Biographie	p.A → F
Documents n° 1873 A : Naissance	p.1 → 4
- <i>Acte de Naissance</i>	
- <i>Certificat de Baptême</i>	
Documents n° 1873 B : L'Abbaye d'Hambye	p.5 → 10
- <i>L'Abbaye d'Hambye</i>	<i>(photos)</i>
- <i>L'Abbaye d'Hambye</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Les Carpon à Hambye</i>	<i>(texte)</i>
Documents n° 1873 C : Le Buhot	p.11 → 20
- <i>La ferme du Buhot à Hambye</i>	<i>(photo)</i>
- <i>La ferme du Buhot à Hambye</i>	<i>(texte)</i>
- <i>La ferme du Buhot à Hambye</i>	<i>(photos)</i>
- <i>La Maison du Buhot (= bâtiment administratif de la Maison de Retraite Marpa)</i>	<i>(texte)</i>
- <i>La Maison du Buhot</i>	<i>(photos)</i>
Documents n° 1873 D : Les parents Regnault	p.21 → 30
- <i>Les parents du petit Jules Regnault</i>	<i>(photos)</i>
- <i>Jean-Baptiste et Victorine</i>	<i>(texte)</i>
- <i>L'oncle d'Amérique</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Ch'est man dret...</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Un vrai Deshagues-Forestrie</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Généalogie</i>	<i>(texte + photos)</i>
Document n° 1873 E : La maison des Brûlés	p.31 → 32
- <i>Les Brûlés à Saint-Martin de Cénilly</i>	
Documents n° 1883 : Enfance	p.33 → 42
- <i>La première montre</i>	<i>(photo)</i>
- <i>Hypnotisme</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Animaux</i>	<i>(texte)</i>
- <i>Religion</i>	<i>(texte)</i>
Documents n° 1890 : Prix scolaire et courrier	p.43 → 52
- <i>Exemple de récompense scolaire gagnée au Collège de Saint-Lô</i>	
- <i>2° prix d'Enseignement Religieux</i>	
- <i>l'ouvrage édifiant...</i>	
- <i>3 lettres de sa mère</i>	
Documents n° 1891 : La Sténographie	p.53 → 56
- <i>Cours de sténographie pris par Jules Regnault pour ses cours de fac</i>	
- <i>Exemple de cours de sténo de la méthode Duployé</i>	
- <i>Exemple de notes de cours prises en sténo</i>	
Documents n° 1892 : L'École Polytechnique	p.57 → 60
- <i>Couverture</i>	
- <i>Programme des conditions d'admission</i>	
- <i>Fiche Matricule</i>	
Documents n° 1893 : École Navale de Bordeaux	p.61 → 80
- <i>Concours d'admission à l'École Principale du Service de Santé de la Marine de Bordeaux</i>	
- <i>Sous-document 1 : Formalités d'admission</i>	
o <i>Demande d'inscription</i>	
o <i>Extrait du casier judiciaire</i>	
o <i>Certificat de bonne vie et mœurs</i>	
o <i>Certificat médical prouvant sa forte constitution</i>	
o <i>Admission à l'École</i>	

- *Sous-document 2 : Frais du trousseau*
 - o *Frais de 1 300 F pour le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études*
 - o *Demande d'une bourse de la part du père*
 - o *Appui de la Mairie pour cette demande (recto),*
 - o *Argumentée par les graves problèmes de santé de sa mère (verso).*
 - o *18 juillet 1893 : 1° avis très favorable de la Préfecture*
 - o *25 juillet 1893 : 2° avis très favorable du Préfet à l'intention du Ministre de la Marine*
 - o *14 août 1894 : 3° avis favorable de la Préfecture après aggravation de la santé de Mme Regnault, alitée depuis 8 ans*
- *Sous-document 3 : Engagement de 6 ans*
 - o *Engagement manuscrit de 6 années après la nomination de Médecin de 2° classe*
 - o *Engagement sur papier officiel (recto - verso)*

Documents n° 1896 A : La Sorcellerie p.81 → 92

- *Médaille d'argent du Prix Godard¹ pour sa thèse : La Sorcellerie, ses rapports avec les Sciences Biologiques*
- *Couverture de l'ouvrage*
- *1 page de brouillon autographe*
- *Deux lettres à son père*
- *1° partie – Historique de la Sorcellerie*
- *Table des matières*
- *L'ouvrage en vente sur le Net en 2013 + Citation sur un site de voyance sur Internet*

Documents n° 1896 B : Docteur en médecine p.93 → 96

- *Le jeune Docteur (photo)*
- *Reçu en tant que Docteur en Médecine*
- *Et nommé au grade de Médecin auxiliaire de 2° classe de la Marine*

Documents n° 1897 A : Porquerolles p.97 → 98

- *Lettre écrite à son père depuis Porquerolles*
- *Mauvais temps*
- *Mariage de son cher cousin Achille Deshogues-Forestrie*

Document n° 1897 B : Polynévrite Paludéennep.99 → 100

- *Autorisation de publier le travail sur la Polynévrite Paludéenne.*

Documents n° 1898-1900 A : Carrière au Tonkinp.101 → 130

- *La baie d'Along (photo)*
- *Les guerres d'Indochine (texte)*
- *Carte du Tonkin*
- *Nomination au Tonkin par le Gouverneur Général de l'Indo-Chine*
- *Lettre de départ à son père*
- *Photo du Vapeur Colombo*
- *Appréciations du Chef de Corps du 2° Régiment de Tirailleurs Tonkinois, aux 7 Pagodes, le 30 juillet 1898*
- *Types du Corps Expéditionnaire*
- *Coffret d'ophtalmologie de campagne*
- *La mallette de chirurgien de campagne (visible au musée du Vieux Granville)*
- *Liste des instruments contenus dans la mallette*
- *Une facture des fournitures du 31 juillet 1899*
- *Les maisons closes (texte)*
- *Le cheval (texte)*
- *Le tigre : article sur Sciences et Voyage du 13/09/1934*
- *Détails de la carrière du Dr Regnault au Tonkin*
- *Le Dr Regnault et le personnel de l'infirmerie-ambulance de Moncay (Hai-Ning) sur le frontière du Kouang-Tong (photo.)*
- *Le Dr Regnault, au Tonkin, en habits autochtones (2 photos)*
- *Lettre de retour à son père*

Documents n° 1898-1900 B : Le sabre de Samouraïp.131 → 142

- *Son histoire (texte)*
- *Quelques photos :*
- *La poignée*
- *2 dragons*
- *1 dragon et la pointe biseautée*
- *Signature et date sur la soie*
- *Expertise Kouni*

Document n° 1900 : Prévoté	p.143 → 144
- Désignation en tant que Prévôt à l'École de Pyrotechnie de Toulon	
Documents n° 1901 A : Prosectorat	p.145 → 152
- Concours de Prosecteur d'Anatomie à l'École Annexe de Médecine Navale de Toulon	
- Demande d'inscription au concours	
- Bulletin individuel de notes du Colonel commandant l'École de Pyrotechnie	
- Inscription au concours de Prosecteur d'anatomie	
- Résultat du concours	
- Notes obtenues au concours	
- Tableau des médecins de l'École Annexe	
Document n° 1901 B : Uniforme	p.153 → 154
- Uniforme de Chirurgien des Hôpitaux de la Marine (photo)	
Documents n° 1901 C : Cours Professés	p.155 → 164
- Cours professés par le Dr Regnault à l'École annexe de Médecine Navale de Toulon au cours de l'année 1901-1902	
- François, le squelette (texte)	
- François, le squelette (aquarelle de Collignon)	
Documents n° 1902 A : Chemins de Fer Indochinois	p.165 → 178
- Réponse du Dr Regnault à la proposition de nomination au service médical de la part de La Société de Construction des Chemins de Fer Indochinois	
- Appui du Ministère des Affaires Étrangères	
- Refus du Ministère de la Marine	
- Intervention de la Société de Construction des Chemins de fer Indochinois	
- Appui du Ministère des Colonies	
- Refus du Ministère de la Marine	
- Rejet du poste par le Dr Regnault	
Documents n° 1902 B - Livre : Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites	p.179 → 188
- Couverture	
- Introduction du Dr Regnault	
- 1 page de brouillon	
- Exemple d'une page intérieure	
- Table des matières	
- Article extrait des "Annals of the American Academy of Political and Social Science" (1912) + exemplaire de vente sur le Net	
Documents n° 1902 C : Médecins Missionnaires	p.189 → 192
- Couverture	
- Extrait de l'article	
Documents n° 1902 D : Vaccinations	p.193 → 196
- Académie de Médecine : état nominatif (+ photo)	
- Ministère de l'Intérieur : envoi de la médaille	
- Académie de Médecine : rapport	
Document n° 1903 : 1 an de congé	p.197 → 198
- Demande d'1 an de congé	
Document n° 1904 A : Précis de dissection des régions	p.199 → 202
- Couverture	
- 2 exemples	
Documents n° 1904 B : Le Brennus	p.203 → 208
- Le Brennus (photo)	
- Affectation à bord du Brennus	
- Extrait du Rôle du bâtiment	
- Bulletin individuel de notes par le Commandant du Brennus	
- Appréciations	
o du Commandant du Brennus	
o du Médecin Principal, du Médecin d'Escadre, du Contre-Amiral, du Vice-Amiral	
Document n° 1905 A : Médecin de 1^o classe	p.209 → 210
- Proposition au grade de Médecin de 1 ^o classe en 1903	
Document n° 1905 B : Les Normands de Toulon	p.211 → 214
- Il fonde la première Association des Normands de Toulon et du Var. → souvenirs de Jeanne-Madeleine (texte)	

Documents n° 1905 C : Palmes d'Officier d'Académie	p.215 → 218
- <i>Bulletin individuel de notes 1</i>	
- <i>Bulletin individuel de notes 2</i>	
Documents n° 1905 D : les Sous-marins	p.219 → 226
- <i>1° page du rapport de la Commission</i>	
- <i>Avis du Capitaine de Frégate</i>	
- <i>Avis du Contre-Amiral</i>	
- <i>Avis du Sous-Directeur</i>	
- <i>Avis du Ministre</i>	
- <i>Les sous-marins (texte)</i>	
Documents n° 1905 E : Une jeune et jolie Normande	p.227 → 240
- <i>Rencontre (texte)</i>	
- <i>Le petit peintre (texte)</i>	
- <i>L'escapade (texte)</i>	
- <i>L'église et le portique (photos)</i>	
- <i>La villa Louise (texte)</i>	
- <i>La mairie et le jardin (photos)</i>	
Documents n° 1906 A : Les envoûtements d'amour	p.241 → 246
- <i>Couverture -1906-</i>	
- <i>Dos</i>	
- <i>L'art de se faire aimer -1977-</i>	
- <i>Vignette</i>	
- <i>Bibliothèque ésotérique</i>	
Document n° 1906 B : Prix Hugo	p.247 → 248
- <i>Mention honorable</i>	
Document n° 1907 A : Professeur d'Anatomie	p.249 → 250
- <i>Admissibilité au professorat</i>	
Documents n° 1907 B : Le Iéna	p.251 → 254
- <i>Explosion du Iéna</i>	
- <i>Bulletin individuel de notes</i>	
- <i>Témoignage officiel du Ministre</i>	
Document n° 1907 C : Académie physico-chimique italienne	p.255 → 256
- <i>Membre d'honneur</i>	
Documents n° 1907 D : Photographie	p.257 → 260
- <i>Couverture du catalogue</i>	
- <i>Photos exposées</i>	
Documents n° 1908 A : Fiançailles et mariage	p.261 → 276
- <i>Dates des fiançailles et mariage (texte)</i>	
- <i>Demande d'autorisation</i>	
- <i>Enquête de la Mairie de Granville</i>	
- <i>Enquête de l'Administration maritime</i>	
- <i>Enquête de la Brigade de Granville</i>	
- <i>Fiançailles et mariage (photos)</i>	
- <i>Acte de mariage</i>	
- <i>Certificat de mariage</i>	
- <i>Le duel (texte)</i>	
Documents n° 1908 B : Vicky Regnault	p.277 → 280
- <i>Arbre généalogique</i>	
- <i>3 photos</i>	
Documents n° 1908 C : Jeanne-Madeleine Regnault	p.281 → 284
- <i>Arbre généalogique</i>	
- <i>3 photos</i>	
- <i>2 photos des petits-enfants</i>	
- <i>Les 7 petits-enfants (photos)</i>	
Document n° 1911 A : Le Liberté	p.285 → 286
- <i>Explosion du Liberté (photos)</i>	
Documents n° 1911 B : Historique de l'École de Médecine Navale de Toulon	p.287 → 290
- <i>Couverture</i>	
- <i>1°page de l'Histoire</i>	
- <i>Hôpitaux de la Marine à Saint-Mandrier et à Toulon (photos)</i>	

Documents n° 1912 A : Auto-chirurgie	p.291 → 298
- <i>L'opération d'une hernie inguinale</i>	
- <i>Document photographique</i>	
- <i>Congé de convalescence</i>	
- <i>Articles de Presse</i>	
Documents n° 1912 B : Chevalier de la Légion d'Honneur	p.299 → 304
- <i>2 propositions pour le grade de Chevalier</i>	
- <i>Nomination</i>	
- <i>Remise de la décoration</i>	
- <i>Récépissé</i>	
Document n° 1912 C : Demande de congé	p.305 → 306
- <i>Demande de congé refusée</i>	
Documents n° 1912 D : Démission	p.307 → 310
- <i>Demande de démission</i>	
- <i>Démission acceptée</i>	
Documents n° 1912 E : Réserviste	p.311 → 316
- <i>Demande de nomination dans la Réserve</i>	
- <i>Nomination dans la Réserve</i>	
- <i>La Navigazette</i>	
- <i>Bulletin Individuel de notes</i>	
Documents n° 1913 : Décoration du Dragon d'Anamm	p.317 → 322
- <i>Décoration du Dragon d'Anamm</i>	
- <i>Croquis avec la décoration</i>	
- <i>Tableau du peintre Jacobs</i>	
- <i>Biographie de D. Jacobs</i>	

Fin de la 1^o partie